

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION

PAR
MARIANNE PLAMONDON

LE PROCESSUS D'ACCULTURATION CHEZ LES FAMILLES ISSUES DE
L'IMMIGRATION AYANT UN JEUNE SOUS LA *LOI SUR LE SYSTÈME DE
JUSTICE PÉNALE POUR ADOLESCENTS (LSJPA)*

MARS 2017

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Sommaire

Les jeunes issus de l’immigration mis sous garde en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA)* sont surreprésentés au sein des centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté d’adaptation (CR) du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU), maintenant connu sous le nom de CIUSSS de l’Est-de-l’Île-de-Montréal. La majorité des recherches, actuelles et passées, identifient l’environnement du jeune comme l’un des facteurs influençant l’adoption de comportements délinquants par ce dernier. Les parents immigrants peuvent vivre de multiples obstacles à leur intégration qui peuvent entraîner des difficultés d’adaptation pouvant nuire à l’encadrement parental offert à leur enfant. Bien qu’ils immigrent dans un nouveau pays, les parents souhaitent transmettre les valeurs de leur pays d’origine à leur enfant et le voir s’y conformer. Or l’enfant s’intègre souvent plus rapidement que son parent à la société d’accueil, ce qui peut créer des conflits. Lorsque l’encadrement parental est déficitaire, l’enfant peut profiter d’une plus grande liberté et, dans ce contexte, il risque de s’associer avec des pairs délinquants. Cette association peut amener le jeune à commettre des délits afin d’éviter de se voir rejeté par le groupe. Le modèle de Berry (1997) permet d’expliquer comment les jeunes contrevenants et leur famille vivent leur processus d’acculturation. L’auteur propose un processus biculturel qui implique à la fois la culture d’origine et la culture d’accueil de la personne. Actuellement, plusieurs études portant sur le lien entre ce processus et la délinquance sont quantitatives et elles ne portent pas sur une clientèle en CR. Cette lacune dans les connaissances risque de nuire au travail des intervenants œuvrant auprès de cette

clientèle. Ces derniers estiment méconnaître la réalité de certaines communautés culturelles. C'est la raison pour laquelle le présent mémoire, optant pour une méthodologie qualitative, vise à comprendre le processus d'acculturation vécu par les jeunes contrevenants issus de l'immigration et leurs familles à partir d'entrevues réalisées auprès de huit jeunes et de sept parents. L'analyse thématique a permis d'examiner en profondeur les entrevues réalisées avec les participants, de relever les idées convergentes et divergentes de même que celles revenant le plus souvent. Les résultats montrent que les parents parviennent généralement à concilier leurs deux cultures ou sont fortement orientés vers leur culture d'origine. Les jeunes, quant à eux, sont ambivalents quant à la place qu'ils accordent à leurs deux cultures dans leur vie. Le modèle de Berry (1997) est partiellement supporté dans l'étude. La délinquance des jeunes contrevenants n'est pas seulement attribuable à la place accordée par les jeunes à leurs deux cultures. Il faut également tenir compte des difficultés d'adaptation des familles à la société d'accueil. Enfin, l'étude prouve la pertinence de l'utilisation du processus d'acculturation dans le domaine de la psychoéducation, autant en intervention qu'en recherche auprès de l'ensemble de la clientèle immigrante.

Table des matières

Sommaire	ii
Remerciements	x
Introduction	1
Problématique	5
Les adolescents délinquants au Québec et au Canada	6
Les adolescents délinquants en France et aux États-Unis	8
La génération d'immigration des jeunes délinquants	11
La période de l'adolescence	12
Le lien entre l'immigration et la délinquance	13
La réalité des familles immigrantes dans le pays d'accueil	14
L'influence de la famille sur l'adoption de comportements délinquants par le jeune	15
L'influence des pairs sur l'adoption de comportements délinquants par le jeune	16
L'influence de l'acculturation sur l'adoption de comportements délinquants par le jeune	17
Le manque de connaissance au sujet du lien entre l'acculturation chez les jeunes issus de l'immigration et la délinquance	18
Cadre théorique	21
L'historique de la définition du processus d'acculturation	23
Les phases du processus d'acculturation selon Berry	25
Le précontact	25
Le contact entre les deux groupes culturels	26

L'influence réciproque	27
Les réactions de la personne immigrante face <i>au contact</i>	28
Le choc culturel	29
Le stress acculturatif	30
Le conflit culturel	31
La crise	31
L'adaptation des familles et des jeunes issus de l'immigration	32
L'intégration	33
Les conséquences de l'utilisation de l'intégration	34
La séparation	36
Les conséquences de l'utilisation de la séparation	36
L'assimilation	37
Les conséquences de l'utilisation de l'assimilation	38
L'effet protecteur de l'assimilation	39
La marginalisation	39
Les conséquences de l'utilisation de la marginalisation	40
Les stratégies pour faire face au processus d'acculturation et l'adaptation des familles et des jeunes contrevenants issus de l'immigration	41
L'écart d'acculturation dans la relation parent-enfant	42
Les conflits culturels et intergénérationnels	43
Les difficultés en lien avec l'encadrement parental	44
La parentification	44
Méthode	46

Contexte et objectifs de la recherche	47
La méthodologie qualitative	48
L'échantillon du mémoire	49
La méthode d'échantillonnage	49
Caractéristiques des répondants	51
Les parents issus de l'immigration	51
Les jeunes contrevenants issus de l'immigration	51
La méthode de collecte de données	52
L'entretien semi-dirigé en profondeur	53
Le déroulement des entretiens auprès des parents et des jeunes	54
Les thèmes et sous-thèmes relatifs à la trajectoire migratoire	56
Les thèmes et sous-thèmes relatifs au vécu délinquant du jeune/du fils	56
Le processus d'analyse des données	56
Résultats	58
Les perceptions des familles et des jeunes contrevenants issus de l'immigration au sujet de leurs valeurs culturelles d'origine	60
L'importance de la religion	60
L'importance du respect de la hiérarchie	63
L'importance de la famille et de la communauté	65
L'importance de la réussite	66
Les défis dans la trajectoire migratoire des familles et des jeunes contrevenants issus de l'immigration	68
Le précontact	68

Le contact	69
Le choc culturel avec les valeurs de la culture québécoise	70
Les problèmes d'adaptation à la société d'accueil	72
L'apprentissage du français par les parents	72
Les conditions socioéconomiques précaires vécues par les familles	73
La discrimination vécue par les jeunes et les parents	74
Les stratégies afin de s'adapter au processus d'acculturation utilisées par les familles et les jeunes	76
L'intégration	76
La séparation	78
L'assimilation	79
La marginalisation	80
Les stratégies d'acculturation les plus utilisées par les participants	82
L'écart d'acculturation entre les différents membres de la famille	83
Les réactions des parents face à l'écart d'acculturation	85
La double vie des jeunes	86
L'adaptation à la société d'accueil des familles et des jeunes contrevenants issus de l'immigration	87
Discussion	89
Les perceptions des familles et des jeunes issus de l'immigration au sujet de leurs valeurs culturelles d'origine	90
L'importance de la religion	90
L'importance de la famille et de la communauté	92
L'importance du respect de la hiérarchie	93

L'importance de la réussite	95
La transmission des valeurs culturelles d'origine dans la relation parent-enfant ..	95
Les défis dans la trajectoire migratoire des parents et des jeunes issus de l'immigration	97
Le précontact	97
Le contact	98
Le choc culturel avec les valeurs de la culture québécoise	99
Les problèmes d'adaptation à la société d'accueil	100
L'apprentissage du français	100
La discrimination vécue par les parents et les jeunes	102
Les conditions socioéconomiques précaires vécues par les familles	103
Les stratégies utilisées par les familles et les jeunes issus de l'immigration afin de s'adapter au processus d'acculturation	104
L'intégration	104
La séparation	107
L'assimilation	109
La marginalisation	110
L'application du modèle de Berry pour comprendre la situation des familles et des jeunes de l'échantillon	112
L'écart d'acculturation entre les différents membres de la famille	114
La parentification	115
Les méthodes disciplinaires rigides	116
La double vie des jeunes	117
Les implications cliniques	118

Les recommandations pour l'intervention psychoéducative en contexte interculturel	122
Les implications scientifiques	125
Les recommandations pour les recherches futures	127
Les limites de l'étude	127
Conclusion	129
Références	136

Remerciements

Je remercie d'abord ma directrice, Estibaliz Jimenez. Merci pour le bout de chemin que nous avons parcouru ensemble et de m'avoir parlé de ton vécu d'immigrante. Nos années de collaboration m'ont fait grandir personnellement et professionnellement. Je te remercie de m'avoir permis de travailler sur un projet portant sur les familles immigrantes, ce que je désirais faire depuis le début de mes études universitaires.

Un merci particulier à Marc Alain pour ton soutien, tes encouragements, ton écoute et ton accompagnement depuis le début de mes études universitaires. Merci aussi de m'avoir permis de travailler en tant qu'assistante de recherche durant ma maîtrise.

Merci à mes proches qui ont toujours cru en moi et épaulée durant ma maîtrise. Plus particulièrement, merci à mes parents, Linda et Marc, pour votre soutien depuis le début de mes études postsecondaires. Merci pour votre appui financier et affectif. Merci de m'avoir toujours poussée à réaliser mes rêves, de m'avoir corrigée d'innombrables fois et d'avoir été là quand j'avais besoin de parler. Merci à ma belle-famille pour votre écoute, votre présence et votre soutien. Un merci tout particulier à mon conjoint, Nicolas, pour ta présence, ta compréhension et ta disponibilité. Merci à mes amies, en particulier Johanie, Marie-Michèle et Sonia, pour votre soutien moral, vos encouragements et les moments de détente.

Finalement, merci au Centre international de criminologie comparée pour les bourses offertes. Vous m'avez permis de me consacrer à temps plein à mon mémoire et de diffuser les résultats de ma recherche.

Introduction

L’accompagnement de jeunes aux origines ethniques diversifiées fait de plus en plus partie de la réalité des intervenants des centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté d’adaptation (CR) du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU). En 2014, les jeunes issus de l’immigration sous la responsabilité de la *LSJPA* représentaient 82,16 % de la clientèle des unités de garde ouverte et fermée. Ce taux constitue une hausse comparativement à 2012, où il était de 74 % (Jimenez, 2015). La littérature actuelle fournit certaines pistes d’explication à la surreprésentation des jeunes issus de l’immigration au sein des jeunes contrevenants (Jimenez, 2013, 2015; Mucchielli, 2006), notamment par l’étude du lien entre la délinquance et l’immigration. Certains auteurs affirment à ce sujet que les conditions de vie difficiles des personnes immigrantes peuvent expliquer partiellement l’adoption de comportements délinquants par les jeunes (Ouimet, 2009). Cependant, la présente étude s’intéresse plutôt au lien entre l’immigration et la délinquance par le processus d’acculturation à travers lequel les adolescents peuvent vivre un conflit culturel. En effet, ce travail a pour objectif d’analyser le postulat selon lequel la difficulté pour les jeunes de trouver leur place entre la culture d’origine de leurs parents et celle du pays d’accueil peut les amener à vivre des problèmes d’adaptation, dont la délinquance (Legault & Fronteau, 2008; Organisation mondiale de la santé [OMS], 2016).

Hormis la recherche de Jimenez (2015), beaucoup d'études recensées s'intéressant au lien entre l'immigration et la délinquance par le biais du processus d'acculturation utilisent une approche quantitative. Ces recherches, bien qu'utiles, ne permettent généralement pas de comprendre le processus d'acculturation à partir de l'expérience subjective des personnes qui le vivent. En outre, elles se déroulent principalement dans un contexte hors Québec et peu d'entre elles portent sur l'intervention auprès d'une clientèle adolescente contrevenante en CR. Or le contexte social dans lequel prend place le processus d'acculturation constitue une variable importante à considérer pour comprendre l'adaptation de la personne (Cohen-Émerique, 1993).

L'étude de Jimenez (2015) conclut que les intervenants ressentent le besoin d'être mieux outillés afin de pouvoir bien accompagner les jeunes contrevenants issus de l'immigration et leurs familles. De plus, la littérature repérée n'a pas permis à l'étudiante de connaître la façon adéquate de réaliser une intervention auprès des jeunes contrevenants en CR en tenant compte de leur processus d'acculturation. Le mémoire permettra, à la suite de la compréhension de leur processus d'acculturation, de sensibiliser les intervenants à celui-ci et de leur fournir des pistes d'intervention.

Le premier chapitre décrit l'ampleur du phénomène de la délinquance chez les adolescents immigrants au Québec et ailleurs. Le deuxième chapitre est constitué du cadre théorique qui présente entre autres le concept de l'acculturation et le modèle

théorique de Berry (1997). De même, dans ce chapitre, les éventuelles conséquences des stratégies d'acculturation utilisées par le jeune contrevenant sont présentées. L'écart d'acculturation et ses conséquences potentielles sur la relation parent-enfant terminent ce chapitre. Le troisième chapitre expose la méthodologie utilisée pour analyser les données. Ainsi, les objectifs de recherche, la méthodologie qualitative choisie, l'échantillon, la méthode de collecte de données, le déroulement des entretiens et le processus d'analyse des données sont exposés. Le quatrième chapitre fait état des résultats du travail d'analyse. Cette dernière met en lumière les idées convergentes, divergentes et celles les plus fréquemment rapportées. Le cinquième chapitre, la discussion, permet de comparer les résultats de l'étude avec la littérature existante. Le sixième et dernier chapitre, la conclusion, présente un retour sur l'ensemble du projet et expose les implications cliniques et pratiques de la présente recherche.

Problématique

Les adolescents délinquants au Québec et au Canada

La délinquance est une problématique présente dans une proportion considérable parmi les jeunes adolescents canadiens. Effectivement, en 2014, 101 000 jeunes âgés de 12 à 17 ans ont été présumés d'infractions au Code criminel, selon les déclarations effectuées par la police (Allen & Superle, 2016). Le taux de jeunes présumés d'infractions comprend les jeunes ayant été inculpés ou contre lesquels les policiers ont suggéré de porter des accusations et les jeunes ayant été détournés du système de justice pénale au moyen de mesures extrajudiciaires. Les mesures extrajudiciaires utilisées par un policier ne requièrent pas l'intervention d'un tribunal (Gouvernement du Québec, 2015). Elles comprennent, entre autres, l'avertissement, la mise en garde, le renvoi à un programme communautaire, etc. Ces mesures visent à responsabiliser l'adolescent sans recourir à une procédure judiciaire officielle (Ministère de la Justice, 2015). Le chiffre noir de la criminalité biaise également les statistiques sur la délinquance des jeunes. Il correspond aux crimes qui ne sont pas connus du système de justice pénale. Cela fait en sorte qu'il est impossible de connaître le taux réel de jeunes qui commettent un délit (Wallace, Turner, Matarazzo, & Babyak, 2009).

Au Canada, lorsqu'un jeune se fait prendre à commettre un délit, il est soumis à la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA)*. En vertu de cette loi, les adolescents sont considérés comme délinquants lorsqu'ils commettent au moins une

infraction à une loi fédérale ou à ses textes d'application, c'est-à-dire un règlement, une règle, un ordre, un décret, un arrêté, un règlement administratif ou une ordonnance. La *LSJPA* sanctionne les jeunes âgés de 12 à 17 ans en tenant compte de la différence entre le développement moral des adolescents contrevenants et celui des adultes. La Loi se fonde d'ailleurs sur le principe de culpabilité morale moins élevée des adolescents par rapport à celle des adultes. Elle vise la réadaptation des jeunes, leur réinsertion dans la société, l'imposition de peines proportionnelles à la gravité du délit et la prévention du crime. En ce qui a trait aux peines imposées par le tribunal, le jeune peut faire l'objet d'une réprimande, profiter d'une absolution inconditionnelle, verser une somme au profit d'un individu, restituer des biens, réaliser un travail bénévole, etc. La peine la plus grave constitue l'ordonnance de placement et de surveillance. Elle s'applique aux jeunes ayant commis une infraction avec violence, à ceux n'ayant pas respecté les peines imposées antérieurement qui ne comprennent pas de placement sous garde, à ceux ayant commis un crime pour lequel un adulte pourrait être emprisonné et, finalement, aux jeunes ayant fait l'objet de plusieurs impositions de peines extrajudiciaires ou déclarations de culpabilité. Lors d'une ordonnance de placement et de surveillance, les jeunes se retrouvent en mise sous garde en CR selon deux types de garde, ouverte ou fermée. Celles-ci se distinguent par le degré d'encadrement du milieu (Ministère de la Justice, 2002a).

En 2014, l'ensemble de la clientèle immigrante du CJM-IU hébergée en CR, que ce soit en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) ou de la *LSJPA*, était

composé de 35 % d’usagers issus de l’immigration (CJM-IU, 2014). Par contre, les taux d’adolescents issus de l’immigration et hébergés en vertu de la *LSJPA* ont été nettement plus élevés. En 2014, selon l’unité, ils ont varié de 71 % à 89 % pour les unités de garde fermée et de 71 % à 100 % pour les unités de garde ouverte (Jimenez, 2015). Ces données incluent les jeunes nés hors du pays, soit ceux de *première génération* (Mc Andrew, Bakhshaei, & Ledent, 2013; Statistique Canada, 2006, 2010, 2013a), les jeunes de *deuxième génération* nés au Canada ayant au moins un de leurs parents né à l’extérieur du Canada (Hamilton, Noh, & Adlaf, 2009; Statistique Canada, 2013b) et les jeunes de *troisième génération*, dont au moins un de leurs grands-parents est né à l’étranger (Statistique Canada, 2013a). La proportion de ces jeunes issus de l’immigration en CR semble en hausse constante, puisqu’en 2012, elle était de 74 %, comparativement à 82,16 % en 2014 (Jimenez, 2015). Cependant, ces données ne permettent pas de tenir compte de l’origine ethnique des jeunes. Les données illustrent que les jeunes issus de l’immigration correspondent à une très grande majorité des jeunes en mise sous garde dans les CR à Montréal alors que les jeunes Québécois représentent une forte minorité.

Les adolescents délinquants en France et aux États-Unis

Sur le territoire montréalais, la surreprésentation des jeunes issus de l’immigration mis sous garde en vertu de la *LSJPA* et hébergés en CR montre une tendance différente de celle qui est observée ailleurs dans le monde. En France, par exemple, Roché (2001) a réalisé une étude auprès de jeunes âgés de 10 à 17 ans à partir

de l'ensemble des arrestations pour des délits. La moitié des adolescents dont les deux parents sont nés en France a commis l'ensemble des délits, 20 % l'ont été par des jeunes d'origine mixte, c'est-à-dire des jeunes dont l'un des parents est originaire de France et l'autre est d'origine étrangère et, enfin, 32 % ont été perpétrés par des jeunes dont les deux parents sont nés hors de France. Les types de délits commis permettent toutefois de constater que les résultats diffèrent. En effet, les jeunes d'origine nord-africaine sont surreprésentés seulement parmi les jeunes arrêtés pour des délits majeurs. Les crimes majeurs comprennent, entre autres, le vol de voiture, le cambriolage, l'incendie volontaire et l'agression physique causant des lésions. Les jeunes de cette origine commettent également des délits de manière plus fréquente. Les données ne montrent pas de surreprésentation des jeunes issus de l'immigration pour ce qui est des crimes chez les adolescents de manière générale, mais plutôt une dominance des jeunes d'origine nord-africaine (Roché, 2001).

Aux États-Unis, ce sont plutôt les jeunes de race noire qui sont surreprésentés parmi les jeunes âgés de 12 à 17 ans, arrêtés pour avoir commis des crimes violents (p. ex. meurtres et viols) et contre la propriété (vol de véhicule et autres vols) (Bureau of Justice Statistics, 2012). Les données américaines tiennent compte de la délinquance selon la race et non de la génération d'immigration comme les données françaises ou montréalaises. Les jeunes de race noire représentent 52 % des jeunes arrêtés pour des délits alors qu'ils correspondent à 17 % de la population des jeunes âgés de 10 à 17 ans. En ce qui a trait aux autres origines, 46 % des jeunes délinquants sont de race blanche,

1 % d'origine asiatique et 1 % d'origine américano-indienne. Chez l'ensemble des jeunes âgés de 10 à 17 ans, 76 % sont de race blanche, 5 % sont Asiatiques ou proviennent des îles du Pacifique et 2 % sont d'origine américano-indienne (Puzzanchera, 2014). Les jeunes issus de l'immigration, à l'exception des jeunes de race noire, ne sont donc pas fortement représentés parmi les jeunes délinquants américains.

Selon les statistiques, certains jeunes, dont ceux de race noire aux États-Unis, semblent plus à risque d'adopter des comportements délinquants. Il se peut que ces jeunes soient confrontés à une discrimination par la police en raison de leurs origines culturelles (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse [CDPDJ], 2016). Cette discrimination les amène à être davantage surveillés et arrêtés que les autres jeunes. Bien que le lien entre l'ethnie et le risque de délinquance ne soit pas l'objet du présent mémoire, ces données illustrent la discrimination pouvant être vécue par les jeunes issus de l'immigration, et ce, malgré les différences entre les échantillons. Entre autres, l'étude de Roché (2001) porte sur des jeunes à partir de 10 ans alors que les données montréalaises et américaines impliquent des jeunes à partir de 12 ans. Ainsi, il semble exister un lien entre l'immigration et la délinquance non seulement pour les jeunes montréalais, mais aussi pour les jeunes américains et français. Les données de Roché (2001) et de Jimenez (2015) mesurent la génération d'immigration, une variable qui permet d'apporter des nuances par rapport aux données présentées précédemment.

La génération d'immigration des jeunes délinquants

Malgré une apparente surreprésentation des jeunes issus de l'immigration parmi les adolescents contrevenants, que ce soit à Montréal ou ailleurs dans le monde, la délinquance de ces derniers varie selon leur génération. Plusieurs études affirment que les jeunes de première génération sont moins délinquants que les jeunes de deuxième génération (Berry, Phinney, Sam, & Vedder, 2006; Hamilton et al., 2009; Morenoff & Astor, 2006; Slonim-Nevo & Sharaga, 2000). Entre autres, les jeunes de deuxième génération sont plus à risque d'adopter des comportements délinquants contre la propriété (p. ex. faire un graffiti, commettre un vol) (Hamilton et al., 2009; Powell, Perreira, & Mullan Harris, 2010) et contre la personne (p. ex. injurier gravement, menacer avec un couteau ou un fusil) que les jeunes de première génération (Bui, 2009). La délinquance chez les jeunes de deuxième génération est semblable à celle des jeunes d'origine québécoise (Centre national de prévention du crime [CNPC], 2012). Contrairement à ces statistiques, des auteurs d'une étude suisse affirment que les jeunes immigrants sont plus délinquants, en moyenne, que les jeunes non immigrants (Svensson, Burk, Stattin, & Kerr, 2012), une perception qui domine la littérature des dernières décennies (Morenoff & Astor, 2006; Sellin, 1938).

Les statistiques semblent illustrer que ce n'est pas tant le fait d'avoir vécu l'immigration qui explique le lien entre celle-ci et la délinquance. Si la délinquance était seulement attribuable à l'expérience migratoire, les jeunes de première génération seraient plus délinquants que ceux nés au pays, que ce soit au Québec ou ailleurs. Les

statistiques illustrées précédemment ne permettent pas d'expliquer les raisons pour lesquelles les jeunes de race noire sont surreprésentés parmi les jeunes contrevenants aux États-Unis ni pour quels motifs les jeunes d'origine nord-africaine le sont en France.

Par ailleurs, les données d'Hamilton et al. (2009) suggèrent que les jeunes issus de l'immigration devraient être moins présents ou dans une proportion semblable aux jeunes québécois dans les CR. En effet, plus le jeune est attaché à sa culture d'origine et engagé au sein de cette dernière, moins il est à risque d'adopter des comportements délinquants. Ainsi, les jeunes de première génération sont généralement moins délinquants en raison de leur attachement envers leur culture d'origine et les jeunes de deuxième génération ont tendance à être plus délinquants en raison de la nécessité de trouver leur place entre leur culture d'origine et la culture d'accueil (Le & Stockdale, 2008). Or les jeunes issus de l'immigration sont surreprésentés au sein des CR à Montréal, même ceux de première génération. La littérature permet de comprendre certains facteurs qui expliquent la délinquance des adolescents issus de l'immigration, tels que ceux présentés ci-dessous.

La période de l'adolescence

L'âge constitue le meilleur prédicteur du comportement délinquant (Ouimet, 2009). Selon la courbe âge-crime, les jeunes préadolescents commencent à explorer la petite délinquance; certains poursuivent avec des méfaits alors que d'autres commettent

des délits plus sérieux. Une grande majorité d'adultes, toutefois, ne poursuit pas dans la voie de la délinquance (Ouimet, 2009).

L'adolescence constitue une période de bouleversements en raison des changements multiples qui s'opèrent chez le jeune, que ce soit sur le plan physique ou sur le plan mental (OMS, 2016). Le développement de l'identité constitue un élément crucial durant cette période. Pour ce faire, l'adolescent souhaite se distancer de ses parents et s'affirmer auprès d'eux. Cela passe par la confrontation, ce qui peut parfois mener à des conflits (Tourrette & Guidetti, 2008). Chez les adolescents immigrants, l'enjeu est non seulement inhérent à l'adolescence, mais la source de conflits peut également être culturelle lorsque le parent souhaite inculquer les valeurs de son héritage culturel alors que l'adolescent souhaite adhérer aux valeurs du pays d'accueil (Aumont, Guindon, & Legault, 2000).

Le lien entre l'immigration et la délinquance

Plusieurs criminologues ont tenté de mieux comprendre la nature du lien entre l'immigration et la délinquance (Ouimet, 2009). Durant la première moitié du 20^e siècle, aux États-Unis, certains chercheurs observent que les immigrants d'Europe et leurs descendants sont surreprésentés parmi les criminels. Cette surreprésentation est causée par les conditions de vie sociales et économiques dans lesquelles vivent les immigrants européens (Bui, 2009). Les conditions de vie précaires des familles, comme des problèmes de logement et de pauvreté et le fait d'habiter au sein de quartiers défavorisés

(Ouimet, 2009), peuvent restreindre les ressources accessibles pour les jeunes (Lustig & Sung, 2013; Mucchielli, 2006; Tam & Freisthler, 2015). Cette restriction peut pousser les jeunes à croire qu'il leur est impossible d'avoir accès aux mêmes moyens que les autres pour atteindre leurs buts. Ils peuvent, par la suite, ressentir une tension intérieure qui les oriente vers la délinquance (Merton, 1968; Mucchielli, 2006).

Ces auteurs notent tous l'influence de l'environnement dans lequel les jeunes issus de l'immigration évoluent sur l'adoption de comportements délinquants par ces derniers. Toutefois, leurs théories ne permettent pas d'intégrer à la fois l'influence respective des parents et des amis sur le processus de conciliation des deux cultures du jeune contrevenant.

La réalité des familles immigrantes dans le pays d'accueil

Les données actuelles sur les conditions socioéconomiques des personnes immigrantes illustrent la précarité de leur situation. Notamment, en 2011, le taux d'emploi des personnes immigrantes était moins élevé (55,6 %) que celui de la population québécoise (60,1 %). Les personnes d'origine étrangère vivent aussi plus de chômage (12,4 %) que leurs homologues québécois (7,8 %) (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles [MICC], 2012)¹. Ceci signifie que le taux de chômage des personnes immigrantes est presque le double de celui des personnes nées au Québec.

¹ Depuis 2014, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) se nomme ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Le nom du ministère inscrit dans la référence a été respecté afin de faciliter le repérage de celle-ci.

(CDPDJ, 2013). Les personnes immigrantes sont également surreprésentées dans la catégorie du faible revenu (Centre d'études ethniques des universités montréalaises [CEETUM], 2012).

La discrimination constitue le principal facteur empêchant l'intégration professionnelle des personnes immigrantes appartenant à une minorité raciale dans la ville de Montréal (Eid, 2012). À compétences équivalentes, une personne ayant un nom de famille québécois a 50 % plus de chances d'être conviée à une entrevue d'embauche qu'un individu au nom à consonance africaine, arabe ou latino-américaine (CDPDJ, 2013). En plus d'engendrer un stress important, cette discrimination vécue peut obliger le parent à suivre des cours de francisation en plus de cumuler plusieurs emplois précaires pour subvenir aux besoins de sa famille. Ces difficultés peuvent faire en sorte que le parent fournira un encadrement déficitaire à son enfant. Dans ce contexte, le jeune peut s'associer à des pairs déviants et commettre des actes délinquants (Juang & Nguyen, 2009; Samaniego & Gonzales, 1999; Warr, 2005).

L'influence de la famille sur l'adoption de comportements délinquants par le jeune. La pauvreté et les faibles conditions socioéconomiques ne sont pas l'exclusivité des parents immigrants, mais ces derniers doivent, de plus, s'assurer de transmettre les valeurs de leur pays d'origine dans un contexte culturel totalement nouveau, ce qui complexifie leur tâche parentale (Bérubé, 2004; Zhou, 1997). La transmission des valeurs des parents à l'enfant en conjuguant deux systèmes de valeurs

différents constitue une réalité propre aux familles immigrantes.

Dans un contexte où l'enfant s'intègre souvent plus rapidement à la culture d'accueil que son parent, cette transmission des valeurs peut être complexe. Cet écart peut produire des conflits culturels et intergénérationnels pouvant amener le jeune à se distancer de la famille et à fréquenter des pairs déviants et, par la suite, à commettre des actes délinquants (Samaniego & Gonzales, 1999).

L'influence des pairs sur l'adoption de comportements délinquants par le jeune. À l'adolescence, les pairs remplacent souvent les parents comme personnes de référence. Ce changement peut amener le jeune à vouloir plaire, non pas à ses parents, mais à ses amis. Afin de se conformer à ces derniers, le jeune peut adopter des comportements déviants ou délinquants (Dipietro & McGloin, 2012; Ouimet, 2009). La déviance est semblable à la délinquance, puisqu'elle s'entend de tout comportement qui est non conforme aux attentes, aux normes ou aux valeurs d'une société donnée. Cette non-conformité est susceptible de susciter une réprobation ou une sanction (Cusson, 1992). Par exemple, la consommation de drogues peut être considérée comme un comportement déviant. La déviance se distingue de la délinquance par le fait que la sanction qu'elle provoque n'est pas forcément légale.

L'influence de l'acculturation sur l'adoption de comportements délinquants par le jeune. Chez les adolescents immigrants, la nécessité de transiger entre les exigences de leurs parents et la volonté de leur groupe de pairs est associée avec deux cultures qui entrent en contact. Cela constitue le processus d'acculturation qui correspond au phénomène provoqué par le contact continu entre deux groupes provenant de cultures différentes. Celui-ci peut entraîner des changements subséquents dans les patrons culturels chez la personne immigrante ou chez le membre de la société d'accueil (Redfield, Linton, & Herskovits, 1936).

Durant l'adolescence, la recherche d'équilibre, par les jeunes issus de l'immigration, entre le maintien de leur culture d'origine et l'adoption de la culture d'accueil peut être entravée par des pressions exercées par la famille ou les amis (Boutakidis, Guerra, & Soriano, 2006). Par exemple, les parents provenant de certaines cultures peuvent inciter leur jeune à maintenir des principes religieux ou culturels comme l'imposition de la chasteté (p. ex. interdiction d'avoir des relations amoureuses avant le mariage) alors que ses amis l'encouragent à vouloir bénéficier d'une plus grande liberté et à avoir des relations amoureuses. Afin de s'adapter à son exposition à ces deux systèmes de valeurs, l'adolescent peut se comporter d'une manière différente à la maison et avec ses amis. Il peut même devoir mentir à son entourage afin d'éviter de blesser ses amis ou ses parents ou de ou de manquer de respect à leur égard (Pelletier, 2010). Ces efforts peuvent amener le jeune à vivre un conflit culturel (Benet-Martínez & Haritatos, 2005). Le jeune peut alors vivre de la culpabilité et du stress en raison de

l'incertitude quant à la manière de vivre dans une nouvelle société. Cela peut engendrer, par la suite, des sentiments dépressifs (Berry, Portinga, Segall, & Dasen, 1992; Cohen-Émerique, 2011; Legault & Fronteau, 2008; Paquet, 2011). Le conflit culturel vécu peut amener le jeune à avoir des problèmes d'adaptation comme la consommation de drogues, des relations sexuelles à un âge précoce (OMS, 2016), des troubles de comportement, des problèmes de santé mentale et des comportements délinquants (OMS, 2016; Legault & Fronteau, 2008).

Le manque de connaissances au sujet du lien entre l'acculturation chez les jeunes issus de l'immigration et la délinquance

D'un point de vue scientifique, plusieurs des recherches ayant étudié le lien entre l'acculturation et la délinquance utilisent une méthode d'analyse quantitative des données, que ce soit au Canada ou ailleurs. Elles sont d'origines diverses : canadienne (Crane, Ngai, Larson, & Hafen, 2005; Wong, 1997, 1999; Wong & Brandon, 2001), américaine (Le & Stockdale, 2005, 2008; Lustig & Sung, 2013; Samaniego & Gonzales, 1999) suédoise (Svensson et al., 2012) et suisse (Vazsonyi & Killias, 2001). Peu d'études utilisent une méthode qualitative d'analyse des données parmi celles recensées. Récemment, une recherche montréalaise conduite par Jimenez (2015) a permis d'explorer le lien entre le processus d'acculturation des membres de la famille, l'écart d'acculturation et l'adoption de comportements délinquants par le jeune. Cette étude se base sur les représentations et les expériences de jeunes, de parents et d'informateurs

clés². Malgré la pertinence de la compréhension de cette problématique, la littérature ne permet généralement pas de comprendre comment se vit le processus d'acculturation des jeunes contrevenants issus de l'immigration et de leur famille selon leur propre expérience.

D'un point de vue clinique, certains intervenants du CJM-IU estiment entretenir des préjugés envers les jeunes contrevenants et leurs parents, méconnaître leur réalité et manquer de formation afin de bien intervenir auprès d'eux (Jimenez, 2015). La plupart ne mettent pas en application l'article 3 c) (iv) de la *LSJPA* qui vise la prise en compte, par l'intervenant, « des différences ethniques, culturelles et linguistiques » (Jimenez, 2015). Les études actuelles sur l'intervention multiculturelle s'intéressent peu à l'intervention en CR au Canada ou ailleurs. Les études portent, entre autres, sur l'évaluation des besoins des jeunes issus de l'immigration en santé mentale (Cauffman & Grisso, 2005; Collins et al., 2015) et les interventions offertes aux jeunes à la suite de leur réintégration dans leur communauté après un séjour dans un CR (Spencer & Jones-Walker, 2004). Le manque de connaissances au sujet d'un processus d'intervention tenant compte du processus d'acculturation des jeunes et de leur famille peut nuire à la sensibilité des intervenants et à l'adaptation de leur intervention auprès d'une clientèle immigrante. En vue de pallier ce manque, le présent mémoire vise à comprendre le processus d'acculturation vécu par les jeunes contrevenants issus de l'immigration et leurs familles. Ultimement, des pistes seront fournies aux intervenants afin qu'ils

² Les informateurs clés ayant participé au projet sont des éducateurs spécialisés, des procureurs, des avocats, des délégués à la jeunesse et une accompagnatrice.

puissent adapter leur intervention à la réalité des jeunes contrevenants issus de l'immigration et à celle de leur famille.

Cadre théorique

Comme exposé dans la problématique, plusieurs facteurs peuvent influencer l'adoption de comportements délinquants par le jeune contrevenant issu de l'immigration. L'un de ces facteurs potentiels constitue le processus d'acculturation selon la manière dont il se déroule (Portes & Rumbaut, 2001; Sommers, Fagan, & Baskin, 1993). Dans le cadre de ce mémoire, la théorie de l'acculturation de Berry est privilégiée comme cadre de référence. Elle se base sur la définition de l'acculturation de Redfield et al. (1936), des pionniers en matière d'acculturation (Grenon, 1992). Le processus d'acculturation constitue le phénomène qui se produit lorsque des personnes provenant de cultures différentes entrent en contact de manière continue. Ce contact peut entraîner des changements subséquents dans les patrons culturels chez la personne immigrante ou le membre de la société d'accueil (Redfield et al., 1936).

Le choix de la définition du processus d'acculturation de Berry (1997) est justifié en raison de son utilisation comme fondement théorique à la plupart des études recensées dans le cadre de ce mémoire. En outre, il se fonde sur les principes des paradigmes bien connus de l'adaptation (Lazarus & Folkman, 1984), un concept important en psychoéducation (Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec [OPPQ], 2014). Dans cette théorie, l'adaptation est considérée comme un résultat de l'interaction entre la personne et son environnement. Cette notion des

interactions est d'ailleurs centrale pour Gendreau (2001), l'un des fondateurs de la psychoéducation. La théorie de Berry (1997) est donc pertinente à la recherche dans le domaine, puisque l'acculturation possède les mêmes fondements que la psychoéducation.

Dans la présente revue de littérature, l'historique du processus d'acculturation et sa définition actuelle sont présentés, de même que les stratégies utilisées par les familles et les jeunes issus de l'immigration afin de s'adapter au processus d'acculturation. La présentation de l'écart d'acculturation entre les différents membres de la famille et ses conséquences terminent ce chapitre.

L'historique de la définition du processus d'acculturation

Durant la seconde moitié du 19^e siècle, l'acculturation fait son apparition dans les études en anthropologie (Grenon, 1992). La première utilisation du terme est attribuée à Powell en 1882 dans ses études sur les Amérindiens aux États-Unis (Powell, 1882). Selon lui, l'acculturation a amélioré leur culture par le remplacement de vieilles coutumes par de nouvelles, à la suite de leur contact avec les Américains. Il définit l'acculturation comme l'imitation de comportements d'une autre culture qui permet à la personne de se réinventer (Powell, 1883). L'acculturation constitue alors un processus linéaire d'assimilation du groupe minoritaire par la culture dominante (Gordon, 1964; Grenon, 1992; Schwartz, Unger, Zamboanga, & Szapocznik, 2010). La notion d'acculturation se répand en anthropologie, durant les années 1950-1960, lors du

développement de l'école culturaliste. Cette école de pensée considère qu'un ensemble de traits contribuent à la construction de la personnalité d'une personne durant son enfance selon la culture dans laquelle elle grandit (Courbot, 2000).

Durant les années 1960, des psychologues constatent que les études s'intéressant aux cultures portent sur des régions du monde bien précises. Cela fait en sorte que les connaissances sur plusieurs populations sont inexistantes. Les psychologues manquent donc de données afin de comprendre le vécu de différents peuples culturels selon leurs propres points de vue. Les psychologues, afin de faire face à ce problème, créent la psychologie interculturelle dans le but de saisir l'influence des facteurs culturels sur le développement et les comportements de la personne. Ils souhaitent examiner comment les personnes nées et élevées dans une certaine société parviennent à vivre dans une culture différente de celle à laquelle elles sont habituées. Ils découvrent que les personnes immigrantes parviennent à adopter des comportements adaptés à leur nouveau contexte socioculturel (Sam & Berry, 2006). Ce constat mène à la reconnaissance, depuis le début des années 1980, du fait que l'acquisition de croyances, de valeurs et de pratiques culturelles de la société d'accueil n'implique pas nécessairement la perte de la culture d'origine de la personne (Schwartz et al., 2010). À partir de ces constats, Berry (1997) développe son modèle de l'acculturation, dans lequel il affirme l'existence d'un processus biculturel impliquant à la fois la culture d'origine et celle du pays d'accueil. Selon Berry (1985), l'acculturation se déroule en quatre phases : 1. *Le précontact*, 2. *Le contact*, 3. *Le conflit* et 4. *L'adaptation*. Ces différentes phases sont décrites ci-dessous.

Les phases du processus d'acculturation selon Berry

Le précontact

Le *précontact* inclut le contexte avant le départ de la personne qui comprend, entre autres, ses motifs d'immigration (Berry, 1985). La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR)* permet de connaître les motifs d'immigration des personnes immigrantes selon leur catégorie d'immigration : les réfugiés, les immigrants économiques et le regroupement familial (Ministère de la Justice, 2015b). Les réfugiés quittent souvent leur pays en raison d'une crainte d'être persécutés en raison, notamment, de leur race, de leur religion, de leur nationalité ou de leurs opinions politiques (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 1951). Ces personnes peuvent devoir être protégées du fait de risques de subir de la torture ou d'une crainte pour leur vie. Les immigrants économiques, quant à eux, quittent généralement leur pays dans une perspective d'ascension sociale (Berry, 2006a). Le gouvernement les accueille en vue de l'atteinte d'objectifs économiques. Enfin, le regroupement familial permet à une personne, un époux, un conjoint de fait, un enfant, un père ou une mère de venir rejoindre un proche au Canada. C'est le cas, notamment, d'un enfant qui rejoint ses parents au Québec. La personne qui habite déjà au Canada s'engage, en vertu du parrainage, à soutenir son proche pendant une durée déterminée (MICC, 2007).

La motivation à quitter de la personne avant son départ est importante, puisqu'un immigrant économique dispose d'une meilleure préparation psychologique à l'immigration qu'un réfugié qui quitte son pays de manière précipitée et même forcée en

raison d'une guerre ou d'une persécution. Ces motivations à quitter le pays d'origine doivent donc être prises en compte afin de comprendre la façon dont les familles et les jeunes issus de l'immigration vivent leur processus d'acculturation (Berry, 1985).

Outre les motifs d'immigration, les caractéristiques des individus qui s'acculturent avant le départ sont importantes, puisqu'elles influencent les ressources dont ils disposent afin de s'adapter à leur nouveau pays. Ces caractéristiques incluent, entre autres, le niveau d'éducation et de connaissance du français (Berry, 2006b; Masgoret & Ward, 2006).

Avant le départ du pays d'origine, lorsque la personne souhaite immigrer avec sa famille, le projet migratoire naît d'une volonté d'avoir un meilleur avenir pour soi et ses enfants. Cela constitue le *Nous familial* qui caractérise la plupart des familles immigrantes. La famille est porteuse d'espoir et elle constitue le référent quasi unique de continuité dans l'intégration à la nouvelle société. Elle permet aux personnes immigrantes d'être résilientes (Vatz-Laaroussi, 2008).

Le contact entre les deux groupes culturels

À la suite de l'immigration de la famille, il y a un *contact* entre au moins deux individus porteurs de cultures différentes : la personne immigrante et le membre de la société d'accueil. Le contact est continu, ce qui fait en sorte que les personnes immigrantes et les membres de la société d'accueil doivent s'adapter les uns aux autres

même plusieurs années après l'arrivée de la personne immigrante (Sam, 2006). Cela peut s'expliquer par le contexte social qui se modifie continuellement sur les plans historique, économique et politique (Cohen-Émerique, 1993). Par exemple, si peu d'emplois sont disponibles au Québec en raison d'une crise économique, il est possible qu'une personne née à l'étranger qui habite au Canada depuis plusieurs années soit perçue comme une « *voleuse de job* », simplement parce qu'elle vient d'un autre pays. Elle sera considérée comme menaçante alors que le membre de la société d'accueil se sentira menacé.

L'influence réciproque. Lors du contact entre les deux groupes culturels, il y a une influence réciproque qui est tributaire de leur rapport social. Ce rapport dépend des attitudes des membres de la société d'accueil face aux personnes immigrantes. Ces attitudes varient selon le groupe ethnique (Berry, 1985; Portes & Rumbaut, 2001; Schwartz et al., 2010) de la personne immigrante, son statut socioéconomique (Portes & Rumbaut, 2001; Schwartz et al., 2010) ou ses motifs d'immigration (Schwartz et al., 2010). Il est important de retenir que, plus la personne immigrante est semblable aux membres de la culture d'accueil, plus son intégration est facilitée. Inversement, plus elle est différente, plus la personne immigrante est à risque de rencontrer des obstacles dans les domaines de l'éducation et de l'emploi (Portes & Rumbaut, 2001).

Le rapport social entre le membre de la société d'accueil et la personne immigrante implique généralement une culture valorisée face à une autre qui l'est moins,

du type dominant – non dominant, blanc/noir ou ex-colonisateur/ex-colonisé, menaçant/menacé (Cohen-Émerique, 1993). Le rapport entre les deux groupes est généralement considéré de l'ordre du dominant – non-dominant. Le groupe *dominant* constitue la société d'accueil tandis que le groupe *non dominant* correspond aux personnes appartenant à une minorité ethnique (Sam, 2006). Dans une rencontre interculturelle réussie, le groupe dominant et le groupe non dominant s'adaptent aux valeurs de l'autre (Sam & Berry, 2006). En revanche, bien souvent, c'est le groupe non dominant qui s'adapte pour mieux se conformer au groupe dominant (Berry, 1985).

Dans toute rencontre interculturelle, ce rapport de pouvoir dominant – non dominant existe. Il faut donc en tenir compte afin de saisir le rapport de pouvoir existant entre la famille, le jeune et l'intervenant.

Les réactions de la personne immigrante face au contact. Lorsque le changement s'effectue seulement par la personne appartenant au groupe minoritaire, son stress augmente, ce qui peut nuire à son adaptation au pays d'accueil (Berry, 1985). Dans la littérature, le terme *choc culturel* est souvent utilisé. Il possède souvent une connotation négative en psychologie. Pour cette raison, selon Berry (1997), la notion de stress acculturatif est préférable, car elle tient compte du choc culturel et de la réaction de la personne, positive ou négative, face à celui-ci. Les deux termes sont définis en raison de leurs similitudes.

Le choc culturel. Le choc culturel peut se définir comme « une situation émotionnelle et intellectuelle apparaissant chez les personnes qui, placées occasionnellement ou professionnellement hors de leur contexte socioculturel, se trouvent engagées dans l'approche de l'étranger » (Cohen-Émerique, 2011, p. 65). Il est vécu rapidement à la suite de l'arrivée dans le pays d'accueil (Cohen-Émerique, 2011) et il est plus ou moins grand selon la distance existant entre les deux cultures en contact (Aumont, 1998; Bérubé, 2004; Drachman & Ryan-Shen, 1991; Drachman, 1992; Mvilongo, 2001).

Le choc culturel peut notamment être vécu par une personne qui immigre d'une culture collectiviste vers une culture individualiste. Les *cultures collectivistes* (p. ex. la Chine, le Vietnam, le Cambodge) prônent les relations sociales et le bien-être de la communauté, contrairement aux *cultures individualistes* (p. ex. les États-Unis, le Canada) qui privilégient l'affirmation des personnes, de manière distincte des autres et autonome (Le & Stockdale, 2005). Au sein des cultures collectivistes, la communauté participe généralement à l'éducation des enfants, tandis qu'au sein des cultures individualistes, les familles la gèrent de manière autonome. Les messages reçus de la part des deux cultures du parent peuvent donc être contradictoires, ce qui peut lui occasionner des difficultés dans la gestion de l'autonomie de son adolescent (Ashbourne, Baobaid, & Azizova, 2012). Chez un parent, plus les codes culturels de ses deux cultures sont incompatibles, plus l'acquisition de nouveaux contenus est difficile (Bérubé, 2004).

Ainsi, le choc culturel peut être vécu à travers les différences de conception des relations humaines entre la culture d'origine du parent et celle de la société d'accueil. La personne peut également être confrontée au choc culturel à travers les différences entre sa culture d'origine et la culture d'accueil en lien avec le mode de vie³, les valeurs, la langue (Aumont et al., 2000; Legault & Fronteau, 2008; Pontel & Demczuk, 2007) et la religion (Berry, 2006b). Il entraîne différents sentiments tels une désorientation, des inquiétudes (Cohen-Émerique, 2011; Legault & Fronteau, 2008; Mvilongo, 2001), des symptômes dépressifs et un sentiment de perte (Legault & Fronteau, 2008; Paquet, 2011).

Le stress acculturatif. Lorsque la personne ressent une pression pour changer qui elle est, la perspective du stress acculturatif est à considérer plutôt que celle du choc culturel (Berry, 1997). C'est le cas, par exemple, d'une personne qui vit de la discrimination lors de ses démarches d'insertion à l'emploi. Bien que le gouvernement du Québec choisisse les immigrants économiques les plus susceptibles de réussir leur intégration, plusieurs d'entre eux connaissent des difficultés d'insertion à l'emploi. Par exemple, les personnes possédant un nom à consonance étrangère sont injustement rejetées du processus d'entrevue une fois sur trois (CDPDJ, 2013). Elles peuvent alors ressentir l'obligation de changer leur nom, une partie de leur identité, afin de se trouver un emploi.

³ L'habitation, le passage de la ville à la campagne (Aumont, 1998) et l'alimentation (Aumont, 1998; Legault & Fronteau, 2008; Pontel & Demczuk, 2007).

Le conflit culturel

Le stress acculturatif peut amener l'individu à ressentir un conflit culturel (Berry, 1997), soit le sentiment d'être déchiré, pris ou piégé entre ses deux appartements culturelles (Benet-Martínez & Haritatos, 2005). Lors d'un conflit culturel, les difficultés liées à l'acculturation peuvent être surmontées facilement lorsqu'elles sont perçues comme étant contrôlables et surmontables. Le stress sera faible et les effets immédiats, positifs. Au contraire, lorsque les problèmes sont perçus comme insurmontables par les personnes immigrantes, les effets immédiats sont négatifs. Le stress peut provoquer des crises sur le plan personnel, de l'anxiété et des sentiments dépressifs (Berry, 1997). L'anxiété est causée par l'incertitude quant à la manière de vivre dans la nouvelle société et les sentiments dépressifs sont dus à la perte culturelle (Berry, 1992; Cohen-Émerique, 2011; Legault & Fronteau, 2008; Paquet, 2011). Le stress acculturatif peut donc aggraver les sentiments déjà présents liés au choc culturel (Berry, 1997).

La crise. Une crise peut également apparaître lors du conflit culturel lorsque le stress acculturatif est à son paroxysme. Des comportements d'adaptation négatifs peuvent alors être observés, tels que des homicides, des suicides et un abus de substances par les parents. Les personnes immigrantes ne vivent pas toutes une crise à la suite d'un conflit culturel; cela dépend de leurs attitudes. Par ailleurs, la façon dont elles réagissent au stress détermine si elles le perçoivent comme une opportunité ou comme une difficulté insurmontable. En intervention, il peut être pertinent de considérer cette perspective du stress acculturatif, car la délinquance est possiblement la manifestation

d'une *crise culturelle* chez le jeune (Berry, 1985).

À la suite du conflit culturel ou de la crise ressentie, la personne doit choisir une stratégie d'acculturation afin de s'adapter (Berry, 1997). Dans le cas des personnes utilisant l'assimilation, le conflit culturel est résolu alors que la personne adopte le comportement souhaité de la part de la société d'accueil (Berry, 2005).

L'adaptation des familles et des jeunes issus de l'immigration

La dernière phase du processus d'acculturation de Berry (1997) constitue l'adaptation. Selon Ward et Kennedy (1999), cette dernière se définit à partir de deux dimensions : l'adaptation psychologique (émotionnelle et affective) et l'adaptation socioculturelle (comportements). L'adaptation psychologique renvoie au bien-être psychologique et à la satisfaction. L'adaptation socioculturelle correspond à la capacité à fonctionner dans la société et à naviguer à travers les aspects culturels de la société d'accueil (Ward & Kennedy, 1999). Le degré d'adaptation de la personne relativement à ces deux dimensions dépend de la stratégie d'acculturation utilisée.

Selon Berry (2005; 2006a), sur le plan théorique, les stratégies d'acculturation se divisent en deux dimensions reliées : les attitudes et les comportements. Les attitudes correspondent aux préférences de la personne quant à la façon de s'adapter et les comportements constituent ce que la personne fait réellement dans ses rencontres interculturelles au quotidien. Ces attitudes et comportements s'articulent autour de

deux axes, soit le maintien de la culture d'origine et de l'identité culturelle et la préférence en lien avec les interactions et la participation à la société dominante de même qu'avec d'autres groupes culturels (Berry, 2006a). Les dimensions positives et négatives servent à déterminer les quatre stratégies d'acculturation. Les noms des stratégies sont définis en fonction du groupe culturel considéré (dominant : gauche ou non dominant : droite) (Figure 1).

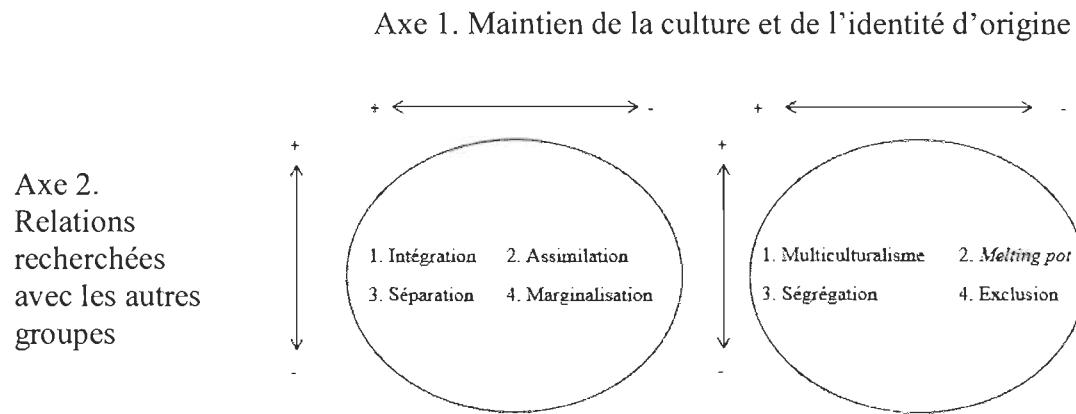


Figure 1. Les stratégies d'acculturation du groupe ethnoculturel et de la société dominante [traduction libre] (Berry, 2006a, p. 35).

L'intégration. L'une des stratégies pouvant être utilisées est l'*intégration*. Du point de vue du groupe non dominant, elle constitue le maintien d'une certaine appartenance à la culture d'origine et la recherche d'interactions avec les membres de la société d'accueil (Berry, 2006a). La personne vit peu fréquemment de conflits culturels en raison de l'acceptation de la nouvelle société (Berry, 1992). Afin qu'une personne puisse utiliser l'intégration, il doit y avoir une *accommodation mutuelle*. Celle-ci requiert des membres du groupe non dominant qu'ils acceptent les valeurs de base de la société dominante alors que cette dernière doit être prête à adapter les institutions

nationales, comme les services de santé et les services sociaux, afin de mieux satisfaire les besoins des personnes d'une autre origine. Cet arrangement est appelé multiculturalisme (Berry, 2006a).

Le multiculturalisme permet aux personnes de maintenir leur appartenance et leur identité culturelles tout en participant activement à la vie de la société d'accueil, ce qui favorise la diversité (Berry, 2006a). Selon la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, le gouvernement fédéral prône la liberté pour chaque personne de maintenir, de valoriser et de partager son patrimoine culturel (Ministère de la Justice, 2014). Berry (1985) rapporte que, même dans les sociétés multiculturalistes, certains groupes non dominants sont plus facilement acceptés que d'autres en raison de leur ethnie, de leur race ou de leur religion. Les personnes *moins acceptables* sont à risque de vivre des préjugés, de la discrimination et de l'exclusion, ce qui peut les amener à vivre de la marginalisation.

Les conséquences de l'utilisation de l'intégration. De nombreux auteurs affirment qu'elle constitue la stratégie favorisant le plus l'adaptation de la personne (Berry, 2006a; Berry et al., 2006; Berry et al., 1992; Boutakidis et al., 2006; Combalbert, Lemghairbat, & Andronikof, 2007; Schwartz et al., 2010; Trickett & Jones, 2007), autant sur le plan psychologique que sur le plan socioculturel (Berry et al., 2006). Lors des conflits parent-enfant, les parents intégrés⁴ priorisent le respect de leurs valeurs culturelles, comme le respect, la famille (Ochocka & Janzen, 2008; Vatz-Laaroussi &

⁴ Les termes intégrés, assimilés, séparés et marginalisés sont utilisés tout au long du mémoire, pour alléger le texte et non pour étiqueter les jeunes ou les parents.

Messé A Bessong, 2008), la religion, la langue (Ochocka & Janzen, 2008), les obligations familiales, le respect des aînés et les rencontres amoureuses (Nesteruk & Marks, 2011; Patel, Power, & Peshotan Bhavnagri, 1996). Ils sont toutefois souples relativement à l'adhésion de leur enfant aux valeurs de la société d'accueil. Par exemple, ils font des compromis sur les changements culturels superficiels comme la nourriture, les vêtements, la musique et les films (Nesteruk & Marks, 2011; Ochocka & Janzen, 2008; Patel et al., 1996). Ils enseignent leurs valeurs par le biais de la pratique religieuse et de la communication à la maison dans la langue d'origine (Helly, Vatz-Laaroussi, & Rachédi, 2001).

L'intégration des jeunes augmente leur capacité à gérer différents contextes et relations, ce qui peut agir comme un facteur de protection contre les problèmes de comportement et la violence. Ils développent un sentiment d'identité positif envers leur culture d'origine et celle du pays d'accueil (Boutakidis et al., 2006). Les jeunes non-délinquants privilégient cette stratégie (Combalbert et al., 2007).

Contrairement aux études précédentes, selon une recherche de Stevens, Veen et Vollebergh (2014) réalisée à partir des données de Veen, Stevens, Doreleijers et Vollebergh (2011), les jeunes en détention avant procès en Allemagne sont surreprésentés dans la catégorie de l'intégration. Ils sont également sous-représentés dans la catégorie de la séparation en comparaison avec la population générale. Les résultats sont semblables chez leurs parents. Ces jeunes sont suspectés d'un délit,

attendent leur audition à la cour ou sont détenus en vue de protéger la population en attendant leur procès. Ils ont commis des crimes contre la propriété (avec ou sans violence) (83 %), de la délinquance avec violence (11 %), de la délinquance sexuelle (5 %) ou allumé un incendie (2 %). Le pourcentage total est supérieur à 100 %, car un jeune a pu commettre plus d'un délit. La délinquance des jeunes intégrés peut s'expliquer par leur implication dans la culture d'accueil qui les oriente fortement vers cette dernière. Cette orientation peut les mener, par la suite, à se lier d'amitié avec des pairs délinquants (Stevens et al., 2014).

La séparation. Une autre stratégie pouvant être utilisée par les jeunes est la *séparation*. Du point de vue du groupe non dominant, les personnes séparées maintiennent leur culture d'origine tout en évitant les interactions avec d'autres cultures (Berry, 2006a). Les conflits culturels liés à l'utilisation de cette stratégie peuvent être nombreux en raison du rejet de la culture d'accueil ou de la résistance envers cette dernière (Berry, 1992). Lorsque la séparation est demandée et renforcée par le groupe dominant, elle correspond à la *ségrégation*. Ces pays favorisent le maintien des valeurs ethniques des personnes immigrantes en ne leur permettant pas de participer à la vie collective de la société d'accueil (Sam, 2006).

Les conséquences de l'utilisation de la séparation. Les jeunes qui utilisent la séparation présentent une bonne adaptation psychologique et une faible adaptation socioculturelle (Berry et al., 2006), ce qui leur procure une adaptation moyenne (Berry,

1997; Berry et al., 1992). Plusieurs motifs peuvent pousser les jeunes à utiliser la séparation : la discrimination (Berry et al., 2006; Phinney & Devich-Navarro, 1997), les stéréotypes négatifs et l'isolement social (Powell et al., 2010). La discrimination peut constituer autant un facteur incitant les jeunes à utiliser la séparation qu'une conséquence de son utilisation (Phinney & Devich-Navarro, 1997).

Les jeunes issus de l'immigration qui maintiennent la langue d'origine de leurs parents au détriment de l'anglais sont davantage à risque de s'impliquer dans un gang de rue, ce qui s'explique par une marginalisation secondaire à une difficulté de s'intégrer à la société dominante (Tam et Freisthler, 2015). En ce qui a trait aux comportements déviants, les jeunes utilisant la séparation sont à risque de consommer de l'alcool. À cela, Sommers et al. (1993) ajoutent la consommation de drogues. Par la consommation de drogues, les jeunes échappent aux pressions, aux conflits et aux difficultés vécues dans leur adaptation à la culture d'accueil.

L'assimilation. À l'inverse de la séparation, du point de vue du groupe non dominant, l'assimilation correspond aux comportements de personnes qui délaissent leur identité culturelle d'origine et qui cherchent les interactions quotidiennes avec des membres d'autres cultures (Berry, 2006a). Les conflits culturels vécus sont habituellement peu fréquents compte tenu de l'acceptation de la culture d'accueil (Berry, 1992). Lorsqu'elle est recherchée par le groupe dominant, l'assimilation correspond au *melting pot*. En français, le terme *melting pot* est traduit par le mot « creuset »

(Encyclopédie canadienne, 2016). Ce terme est utilisé régulièrement dans la littérature en français. Il n'est donc pas traduit. De plus, l'expression *melting pot* est privilégiée pour respecter les termes utilisés par Berry (1997) dans sa théorie. L'assimilation et le *melting pot* visent l'uniformité (Sam, 2006).

Les conséquences de l'utilisation de l'assimilation. Les jeunes qui utilisent cette stratégie présentent une faible adaptation psychologique (Berry et al., 2006) et une adaptation socioculturelle ambiguë (Berry et al., 1992; Ward & Kennedy, 1999). Cette stratégie est plus utilisée par les jeunes délinquants que les non-délinquants (Bankston & Zhou, 1997; Combalbert et al., 2007; Samaniego & Gonzales, 1999; Sommers et al., 1993). Les délits commis par les jeunes assimilés peuvent être de nature mineure (p. ex. manquer des cours, consommer de la marijuana, fuguer) ou sérieuse (p. ex. voie de fait grave, fraude par chèque, vol qualifié, vente de drogue ou vandalisme) (Juang & Nguyen, 2009; Le & Stockdale, 2005; Sommers et al., 1993). Selon Sommers et al. (1993), la délinquance des jeunes assimilés peut s'expliquer par la perte des liens avec leur famille qui prône les valeurs de la culture d'origine. Cette distanciation de la famille favorise une haute implication auprès de pairs dont certains peuvent être délinquants (Combalbert et al., 2007; Sommers et al., 1993).

Les jeunes assimilés adoptent plus de comportements délinquants que les jeunes séparés (consommation de drogues, notamment) et ils subissent davantage d'arrestations par la police (Bankston & Zhou, 1997). Une étude mesurant les problèmes de

comportement internalisés (p. ex. dépression et anxiété) et externalisés (p. ex. comportements perturbateurs et désobéissance) présente des résultats semblables quant à la consommation de drogues (Coatsworth, Maldonado-Molina, Pantin, & Szapocznik, 2005).

L'effet protecteur de l'assimilation. Certains auteurs affirment que l'implication dans la culture américaine entraîne plusieurs effets positifs pour le jeune : une bonne estime de soi, peu de symptômes dépressifs, de bons résultats scolaires (Nguyen, Messe, & Stollak, 1999) et une meilleure adaptation psychologique (Costigan & Koryzma, 2011). Par ailleurs, l'orientation vers la culture d'accueil permet aux jeunes de fonctionner adéquatement dans leurs activités quotidiennes (Costigan & Koryzma, 2011; Nguyen et al., 1999).

La marginalisation. Enfin, les personnes immigrantes peuvent utiliser la marginalisation. La personne utilisant cette stratégie perd contact à la fois avec sa culture d'origine et celle du pays d'accueil (Berry, 1992). Elle ne souhaite pas entrer en relation avec les autres, peu importe leur groupe culturel, souvent en raison de discrimination, d'exclusion ou de perte culturelle forcée (Berry, 2006a). Les conflits culturels, lors de l'utilisation de cette stratégie, sont potentiellement élevés compte tenu du rejet de la culture d'accueil ou de la résistance envers cette dernière (Berry, 1992). Lorsque la marginalisation est imposée par le groupe dominant, elle correspond à l'*exclusion*. La société d'accueil ne permet alors pas aux personnes immigrantes de

retenir leurs valeurs d'origine ni celles du pays d'accueil (Berry, 2006a).

Les conséquences de l'utilisation de la marginalisation. Selon une étude de Berry et de ses collaborateurs, les jeunes marginalisés présentent la moins bonne adaptation psychologique et socioculturelle; ils ont des attitudes contradictoires qui s'apparentent aux stratégies de l'assimilation, de la marginalisation et de la séparation. Ils présentent une maîtrise élevée de la langue d'origine et une faible maîtrise de la langue du pays d'accueil (2006). Une étude plus ancienne de Berry montre que cette stratégie est associée à la confusion et à l'anxiété, à un sentiment d'aliénation et à une perte d'identité (1985).

Selon une étude visant à valider les stratégies de Berry (1997), certains jeunes délinquants de l'échantillon utilisent la stratégie ambivalente plutôt que la marginalisation (Stevens et al., 2014). Les jeunes ambivalents ont des attitudes et des comportements s'apparentant autant à l'intégration qu'à la séparation. Cependant, les recherches n'indiquent pas que les jeunes utilisent la marginalisation (Phinney & Devich-Navarro, 1997; Schwartz & Zamboanga, 2008; Stevens, Pels, Vollebergh, & Crijsen, 2004; Stevens et al., 2014). Cela explique donc le peu de données sur la délinquance des jeunes marginalisés. Certains auteurs mentionnent la faible probabilité qu'une personne développe un sens de soi sans choisir de s'attacher à sa culture d'origine ou à la culture d'accueil (Schwartz et al., 2010). Selon une étude de Schwartz

& Zamboanga (2008), la marginalisation représente un manque de confort ou de clarté culturelle pour la personne.

Les stratégies pour faire face au processus d'acculturation et l'adaptation des familles et des jeunes contrevenants issus de l'immigration. Enfin, les stratégies pour faire face au processus d'acculturation doivent être considérées comme des phases traversées par les personnes au fil du temps. Ces personnes peuvent utiliser plusieurs stratégies dans leur trajectoire de vie afin de mieux s'adapter (Sam, 2006). Lors de l'arrivée, il est normal qu'une personne ne soit pas en mesure d'utiliser l'intégration en raison de son arrivée dans la société d'accueil, étape qui nécessite plusieurs démarches, dont la recherche d'un emploi, d'un logement et l'obtention d'une carte d'assurance maladie (Berry, 2006a). L'interaction entre la stratégie d'acculturation utilisée par la personne et celle de la société dominante est importante à considérer. Une absence de cohérence entre celles-ci peut amener la personne immigrante à vivre de la discrimination, du stress et de l'hostilité (Berry, 2005). La discrimination est liée à l'adaptation de l'individu, puisqu'elle influence, entre autres, son bien-être (Berry, 2006a; Xiong, Rettig, & Tuicomepee, 2008) et ses relations avec les autres (Xiong et al., 2008). La discrimination peut amener l'individu à revendiquer son statut d'immigrant afin d'accentuer sa différence par rapport à la société dominante (Liebkind, 2006).

Les stratégies d'acculturation sont importantes sur le plan individuel, puisque certaines sont liées à une bonne adaptation et d'autres à une adaptation moyenne ou

mauvaise. Elles fournissent des informations sur le contexte dans lequel le jeune adopte des comportements délinquants. L'intervention auprès d'un jeune qui commet des délits afin de combler un sentiment d'appartenance et qui est grandement assimilé est différente d'une intervention réalisée auprès d'un jeune marginalisé qui se crée une sous-culture avec son groupe de pairs. De plus, les stratégies d'acculturation utilisées par les différents membres de la famille sont importantes afin de comprendre la dynamique familiale en intervention. Elles permettent notamment de comprendre l'écart d'acculturation décrit ci-après.

L'écart d'acculturation dans la relation parent-enfant

L'écart d'acculturation peut se produire lorsque le parent et le jeune n'utilisent pas la même stratégie d'acculturation (Berry, 2006a). Cet écart se produit lorsque, par exemple, un parent maintient les valeurs de sa culture d'origine alors que son enfant intègre celles de la culture d'accueil (Dinh, Sarason, & Sarason, 1994; Ngo & Le, 2007; Titzmann, 2012; Trickett & Jones, 2007). Les jeunes vivant des confrontations avec leurs parents, en raison de cette situation, sont plus susceptibles de commettre des délits (p. ex. voie de fait grave, vol qualifié ou bagarre de groupe) que ceux n'en vivant pas (Ngo & Le, 2007). Certains auteurs affirment que l'écart d'acculturation est lié à l'adoption de comportements délinquants par le jeune (Le & Stockdale, 2008; Stevens et al., 2014). Cet écart peut causer des conflits intergénérationnels au sein de la famille (Legault & Fronteau, 2008) et des difficultés sur le plan de l'encadrement parental (Dinh et al., 1994).

Les conflits culturels et intergénérationnels. Les conflits intergénérationnels peuvent être causés par la création difficile du lien parent-enfant à la suite d'une séparation familiale (Legault, Oxman-Martinez, Guzman, Gravel, & Turcotte, 2000). Dans ces familles, les parents quittent leur pays d'origine avant leurs enfants. Ces derniers viennent ensuite rejoindre leurs parents après plusieurs années passées dans leur pays d'origine (Legault et al., 2000). La séparation familiale affecte l'équilibre familial dès l'arrivée des enfants, mais son impact peut perdurer durant plusieurs années (Suárez-Orozco, Todorova, & Louie, 2002). Lorsque les enfants retrouvent leurs parents au Québec, ils les connaissent, souvent, seulement par les contacts téléphoniques ou quelques visites au cours des années. Plus la durée de la séparation familiale est longue, plus la création du lien parent-enfant à la suite de l'arrivée des enfants au pays d'accueil est difficile. En effet, plus les enfants sont vieux, moins ils sont susceptibles de se conformer aux attentes de leurs parents et de leur obéir (Smith, Lalonde, & Johnson, 2004). L'âge constitue donc un facteur influençant l'écart d'acculturation entre les membres de la famille (Berry, 2006a). Entre autres, les jeunes issus de l'immigration sont plus susceptibles d'acquérir les coutumes et les valeurs de la culture d'accueil et de s'identifier à cette dernière que leurs parents, car ces derniers peuvent avoir des souvenirs de leur pays d'origine qui teintent leur vision de la nouvelle société (Schwartz et al., 2010).

Lors de l'écart d'acculturation, qui se produit lorsque la culture du parent prend une trop grande place, il peut se retrouver en confrontation avec son enfant (Aumont et

al., 2000). La relation peut alors devenir conflictuelle en raison de la crise identitaire de l'adolescent et de son besoin de s'affirmer (Aumont et al., 2000; Birman, 2006). Ce besoin peut être perçu par les parents comme une menace à la survie de leur culture et une contestation de leur autorité (Aumont et al., 2000).

Les difficultés en lien avec l'encadrement parental

Lors d'un écart d'acculturation, certains parents éprouvent de la difficulté à fournir une supervision parentale adéquate à leur adolescent en raison de leurs difficultés d'insertion à l'emploi (Jimenez, 2015). Elles sont notamment causées par une déqualification professionnelle. Celle-ci peut provoquer une dévalorisation, un échec et un sentiment d'injustice chez le parent (Vatz-Laaroussi, 2008).

La parentification. Les difficultés d'insertion à l'emploi peuvent entraver l'apprentissage du français par le parent (Legault & Fronteau, 2008) et l'amener à dépendre de son enfant qui, lui, s'adapte plus rapidement à la société d'accueil (Jimenez, 2015). Cette dépendance peut faire vivre une parentification à l'enfant. Elle constitue un patron d'interactions familiales (Walsh, Shulman, Bar-On, & Tsur, 2006) selon lequel l'enfant se voit assigner des rôles et des responsabilités normalement assumées par les adultes (Titzmann, Raabe, & Silbereisen, 2008; Walsh et al., 2006; Williams & Francis, 2010). Ce renversement des rôles peut entraîner des conflits familiaux et entraver le fonctionnement familial lorsque l'enfant se retrouve à jouer le rôle d'interprète et de médiateur culturel pour ses parents (Aumont et al., 2000; Bouche-Florin, Skandrani, &

Moro, 2007; Trickett & Jones, 2007; Zhou, 1997). La parentification fait en sorte que le jeune affirme davantage ses droits et son point de vue (Ochocka & Janzen, 2008). Il peut également remettre en cause la place de ses parents dans la famille, se montrer agressif et même nier leur autorité (Bouche-Florin et al., 2007).

Ce lien de dépendance peut amener le parent à resserrer la discipline ou à la relâcher. D'un côté, face aux différences culturelles constatées, le parent peut adopter une discipline stricte afin de protéger son enfant en cohérence avec ses valeurs culturelles d'origine (Jimenez, 2015). D'un autre côté, le parent peut ressentir une perte de contrôle, une baisse de son autorité (Dinh et al., 1994) et un sentiment d'impuissance (Ochocka & Janzen, 2008). Le relâchement disciplinaire qui peut en découler favorise l'association du jeune à des pairs délinquants et crée un contexte propice à l'adoption de comportements délinquants par le jeune (Juang & Nguyen, 2009; Le & Stockdale, 2008; Warr, 2005).

Enfin, en intervention, il est essentiel de tenir compte de la présence d'un écart d'acculturation afin de comprendre la dynamique familiale et de cibler les pistes d'intervention à privilégier.

Méthode

Ce chapitre présente la méthode de recherche utilisée dans le cadre de la réalisation de ce mémoire. Afin de comprendre la cohérence de la démarche méthodologique, en premier lieu, le contexte et les objectifs de la recherche sont exposés. L'échantillon, la méthode de collecte de données, le déroulement des entretiens avec les jeunes et les parents et le processus d'analyse des données sont également abordés dans ce chapitre.

Contexte et objectifs de la recherche

Le présent mémoire s'inscrit dans la recherche à devis qualitatif de la professeure Estibaliz Jimenez intitulée *Étude du lien entre la trajectoire migratoire et les trajectoires délinquante et pénale de jeunes sous la LSJPA au Québec*. Cette étude vise à comprendre le rôle joué par la migration dans les trajectoires des jeunes issus de l'immigration mis sous garde en vertu de la *LSJPA*. L'échantillon de cette recherche se compose de parents, de jeunes et d'informateurs clés (éducateurs spécialisés, avocats, procureurs de la couronne). Des délégués à la jeunesse et une accompagnatrice ont également apporté une contribution. La recherche s'intéresse à deux trajectoires : la trajectoire de migration et d'acculturation. Le présent mémoire s'insère dans le volet portant sur la trajectoire d'acculturation des jeunes et des parents issus de l'immigration. Le type de recherche utilisé et la méthode de collecte de données et d'échantillonnage sont les mêmes que ceux employés dans le cadre de l'étude de la professeure Jimenez.

L'échantillon est également tiré de son projet. Les sources de données sont donc de type secondaire.

Afin de comprendre la trajectoire d'acculturation des jeunes et des parents de l'échantillon, il est nécessaire de se fixer des objectifs en cohérence avec le problème de recherche (Fortin, 2010). Le mémoire vise l'atteinte de l'objectif général suivant : comprendre le processus d'acculturation vécu par les jeunes contrevenants issus de l'immigration et leurs familles, en vue d'améliorer l'intervention auprès d'eux. Pour atteindre cet objectif général, trois objectifs spécifiques sont ciblés : 1) Examiner, en premier lieu, comment les familles et les jeunes issus de l'immigration perçoivent leurs deux cultures auxquelles ils font face afin de 2) Comprendre, en deuxième lieu, l'écart d'acculturation potentiel vécu par les jeunes contrevenants issus de l'immigration et leurs parents et ses conséquences éventuelles, le tout dans le but de 3) Proposer, en troisième lieu, des pistes d'action aux intervenants travaillant auprès de jeunes contrevenants issus de l'immigration et de leur famille.

La méthodologie qualitative

En raison de l'objectif général du présent mémoire, la méthodologie qualitative est la plus pertinente. Elle vise à saisir la signification des constructions sociales et des expériences de vie des participants (Fortin, 2010) soit, dans le cas présent, les jeunes contrevenants issus de l'immigration et leurs parents. L'*expérience* de la personne, ses interactions avec son environnement et le *contexte* dans lequel son expérience prend

place constituent des éléments centraux de la recherche qualitative (Paillé & Mucchielli, 2012). Ce type de recherche favorise la subjectivité du chercheur et des participants (Pires, 1997). Dans cette optique, la trajectoire de vie et le vécu dans le système de justice pénale pour adolescents constituent l'*expérience* des jeunes issus de l'immigration et de leur famille. Le *contexte* correspond au lieu de résidence des familles, le Québec, une société où les pratiques culturelles sont différentes de celles de leur pays d'origine. La compréhension d'une trajectoire de vie implique des sentiments, des événements particuliers, une histoire, autrement dit, des récits de vie qui laissent place à la *subjectivité* de l'acteur.

L'échantillon du mémoire

La méthode d'échantillonnage

Dans le but de recueillir les perceptions et les expériences des jeunes contrevenants issus de l'immigration et des parents au sujet de leur processus d'acculturation, l'échantillonnage par cas multiples a été privilégié. Ce type d'échantillonnage permet de recueillir les points de vue de plusieurs personnes ou *cas* (Yin, 2009), contrairement à l'étude par cas unique qui s'intéresse à un seul cas (milieu, événement ou individu). Les études qualitatives par cas multiples doivent respecter le *principe de diversification* (Pires, 1997), principe en vertu duquel il est possible de se laisser influencer par la variété de cas, ce qui permet de s'assurer que les résultats de la recherche ou la théorie produite reflètent la réalité changeante du milieu. La diversification peut être externe (intergroupe) ou interne (intragroupe). La diversification

externe permet d'obtenir une vision globale d'un groupe composé d'individus aux caractéristiques variées. Dans le cas présent, dans le but de comparer les points de vue de personnes ayant une perspective différente par rapport à une même problématique (Pires, 1997), la diversification externe est permise par le choix d'un sous-échantillon de jeunes et d'un autre de parents.

La diversification *interne* permet plutôt une certaine hétérogénéité des expériences en s'attardant aux caractéristiques propres de l'expérience de chacun des individus composant les différents groupes (Pires, 1997). Au sujet des jeunes, l'échantillon inclut des jeunes de première et de deuxième génération. Les premiers sont nés et ont vécu dans leur pays d'origine avant d'immigrer, tandis que les seconds sont nés au Canada. Ce choix a permis de récolter des expériences variées relativement aux trajectoires d'immigration et d'acculturation dans le sous-échantillon de jeunes. L'origine ethnique (pays d'origine) et les motifs d'immigration (p. ex. être réfugié, immigrant économique ou issu du regroupement familial) constituent d'autres critères de diversification interne touchant autant les jeunes que les parents.

Le but du mémoire n'étant pas de comparer ou de confronter les idées au sein d'une même famille, les participants n'ont pas été pairés en fonction de leur appartenance familiale. Ainsi, les parents et les jeunes de l'échantillon ne proviennent pas nécessairement de la même famille.

Caractéristiques des répondants

Les parents issus de l'immigration. Au début de l'entrevue et afin de remplir une fiche signalétique, les parents ont répondu à des questions concernant certaines dimensions sociodémographiques. Les parents des jeunes contrevenants issus de l'immigration habitent tous au Canada depuis une période de temps variant entre 9 et 39 ans. Ils sont âgés entre 35 et 50 ans. La langue maternelle des parents est l'arabe, l'espagnol, l'anglais et le libanais. Les parents viennent d'Afrique du Nord (Algérie et Maroc), d'Amérique centrale (Salvador) et d'Asie (Liban). Il y a autant d'hommes que de femmes au sein de l'échantillon. Un contexte social difficile, une guerre ou une instabilité politique ($n = 3$) constituent quelques exemples de motifs d'immigration des parents ayant quitté leur pays d'origine.

Les jeunes contrevenants issus de l'immigration. Les jeunes ($n = 8$) ont également répondu à des questions concernant certaines dimensions sociodémographiques au début de leur entrevue. Les jeunes participants sont tous de sexe masculin et âgés entre 16 et 18 ans. Ils habitent au Canada depuis au moins 4 ans. Ils sont majoritairement de première génération ($n = 5$) et proviennent de la Côte d'Ivoire, de l'Algérie, du Mexique, du Chad et du Congo. La moitié des jeunes parlent l'arabe ou l'espagnol en plus du français.

Les délits des jeunes ont été commis autant contre la propriété (vol, méfait, braquage de banque, recel, introduction par effraction) que contre la personne

(attouchements sur un membre de la famille, voie de fait armée et vol qualifié). D'autres jeunes ont également été reconnus coupables de vente de drogues, d'utilisation d'armes et de port et de possession d'armes. Aucun profil de délinquance ne ressort chez ces jeunes. Par exemple, l'échantillon ne permet pas d'affirmer que, par exemple, les jeunes commettent davantage de crimes contre la personne que de crimes contre la propriété. L'ordonnance des jeunes en vertu de la *LSJPA* est majoritairement la mise en garde et la surveillance en milieu ouvert ($n = 5$). Un seul jeune a eu un placement en *LPJ* en plus de sa peine en vertu de la *LSJPA*.

La méthode de collecte de données

Afin de comprendre les expériences quant au processus d'acculturation vécu par les familles et les jeunes issus de l'immigration, les entrevues sont privilégiées dans le projet de la professeure Jimenez et, par le fait même, dans le présent mémoire. Les entrevues de type qualitatif se caractérisent par leurs différents niveaux de directivité. Le degré de directivité correspond au degré de liberté laissé au participant pour s'exprimer sur les thèmes de la recherche (Boutin, 1997). À un bout du continuum se situe l'entretien non directif qui laisse à la personne un maximum de liberté pour s'exprimer sur les thèmes de la recherche (Poupart, 1997). À l'autre extrémité se trouve l'entretien dirigé. Le chercheur est alors responsable de la direction de l'entretien. Il pose des questions précises, élaborées à l'avance et validées auprès d'experts. Entre les deux extrêmes, les entretiens semi-dirigés procurent un bon degré de liberté à l'interviewé tout en permettant au chercheur de diriger le contenu en proposant des

thèmes prédéterminés. Dans le cas de l'étude de la professeure Jimenez et, par conséquent, dans le cadre du présent mémoire, le choix de l'entretien semi-dirigé en profondeur a été effectué dans l'optique de s'assurer d'atteindre les objectifs de la recherche tout en laissant une certaine liberté à la personne pour s'exprimer (Boutin, 1997).

L'entretien semi-dirigé en profondeur

L'entretien *en profondeur* a pour objectif de récolter des récits de vie qui permettent de saisir l'expérience des participants et, ainsi, de mieux comprendre le sens qu'ils donnent à la problématique les concernant (Sanséau, 2005). Les thèmes et leur ordre peuvent varier en fonction du discours du participant (Van Campenhoudt, Quivy, & Marquet, 2011). Comme l'entretien non directif, l'entretien semi-dirigé présente l'avantage de creuser plus à fond l'expérience de la personne (Poupart, 1997). Il permet d'entrevoir le monde intérieur du participant et de comprendre le sens des phénomènes liés à celui-ci. Le chercheur met aussi ses présuppositions de côté afin de se laisser guider par l'expérience de la personne (Kvale, 1983).

Lors de l'entretien semi-dirigé, le chercheur soumet d'abord une première question à l'interviewé et, par la suite, il aide le participant à développer ses idées à partir de certains thèmes (Boutin, 1997). Après avoir posé sa question de départ, le chercheur en sélectionne une ou plusieurs autres parmi une liste de sujets à aborder

préétablie qui lui permet de relancer le participant et de poser des questions plus précises (Fortin, 2010).

Le déroulement des entretiens auprès des parents et des jeunes

Les entrevues de type semi-directif avec les parents se sont déroulées dans un lieu de leur choix, le plus souvent à domicile. Les entrevues avec les jeunes ont été effectuées au CJM-IU. Au début de chaque entrevue, l'assistant de recherche de l'étude de la professeure Jimenez a expliqué son mandat au participant. Par la suite, il a énoncé de manière brève et générale les objectifs du projet de recherche, la nature des données, la liberté du sujet à participer et à se retirer du projet à tout moment, l'absence de rémunération ainsi que le caractère anonyme et confidentiel des données. Un numéro a d'ailleurs été attribué à tous les parents afin d'assurer la confidentialité et l'anonymat. Dans les cas des jeunes, des prénoms fictifs choisis par eux-mêmes ont été utilisés. Lors de chaque entrevue, l'assistant de recherche a demandé l'autorisation d'enregistrer l'entretien à l'aide d'un magnétophone dans le but de faciliter la retranscription et l'analyse des données. Dans le cas où le participant a refusé l'enregistrement au moment de l'entrevue, l'assistant de recherche a pris des notes manuscrites et a rédigé un résumé à la fin de l'entretien.

Une fois ces procédures complétées ainsi que le formulaire de recherche signé, l'intervieweur a donné les consignes de départ suivantes selon le type de répondant rencontré :

- Pour les parents : « Votre famille a immigré au Canada. Pouvez-vous parler de votre expérience migratoire, à partir des mois précédent votre départ jusqu'à aujourd'hui? »
- Pour les jeunes de la première génération : « Toi et ta famille avez immigré au Québec. Peux-tu me parler de votre expérience d'immigration, avant votre départ jusqu'à aujourd'hui? »
- Pour le jeune de deuxième génération : « Ta famille a immigré au Canada. Peux-tu me parler de leur expérience migratoire et de votre vécu quotidien en sol québécois, avant leur départ jusqu'à aujourd'hui? »

Au premier abord, ces consignes semblent appropriées, puisqu'elles laissent la liberté à la personne d'organiser son discours à sa guise. Toutefois, puisque le sujet est délicat, notamment en ce qui concerne les comportements délinquants du jeune, des sous-questions de relance prédéterminées ont permis aux assistants de recherche de formuler des questions plus précises. Les sous-questions conviennent à l'entretien de recherche semi-directif.

Les thèmes et sous-thèmes de la grille d'entretien se divisent en deux volets : d'un côté, la trajectoire migratoire et, de l'autre côté, le processus d'acculturation et la trajectoire délinquante. Les thèmes et sous-thèmes de la recherche se détaillent comme suit :

Les thèmes et sous-thèmes relatifs à la trajectoire migratoire

- Les thèmes liés à l'identité ethnoculturelle : pays d'origine, communauté ethnoculturelle, valeurs culturelles et éducatives, langues parlées, sentiment d'appartenance au nouveau pays, etc.
- Les obstacles rencontrés dans le processus migratoire par les différents membres de la famille;
 - Y a-t-il des différences au sein des différents membres de la famille? Si oui, comment celles-ci se traduisent-elles?
- Les stratégies d'acculturation adoptées par les différents membres de la famille;
 - Y a-t-il des différences au sein des différents membres de la famille? Si oui, comment celles-ci se traduisent-elles?
- Le processus migratoire a-t-il eu un impact dans les relations familiales?

Les thèmes et sous-thèmes relatifs au vécu délinquant du jeune/du fils

- Type(s) d'infraction commise(s)
- Influence des pairs
- Relation entre les parents et leur fils à la suite du délit

Le processus d'analyse des données

Tout d'abord, avant l'analyse des données, une retranscription intégrale des propos des personnes a été effectuée. L'enregistrement des entretiens a grandement facilité cette étape et a favorisé la fiabilité des données collectées. Ensuite, la lecture de

l'ensemble des verbatim des parents a permis la création d'une grille de codification basée sur les propos des participants. Cette deuxième lecture a permis de s'assurer de couvrir tous les thèmes traités par les répondants. Les deux grilles de codification ont ensuite été fusionnées afin de créer une nouvelle version qui a servi de base à l'analyse des entrevues à l'aide du logiciel NVivo 8.

A priori, l'examen en profondeur des entrevues à l'aide d'une analyse verticale (ou intracas) (Miles & Huberman, 2003) a permis d'en dégager les thèmes principaux (Deslauriers, Jalbert, & Laperrière, 1987; Dorais & Auclair, 1993). L'analyse a permis de réaliser une synthèse thématique, thème par thème.

Ensuite, une analyse horizontale (ou intersites) (Miles & Huberman, 2003) a fait ressortir les idées convergentes et divergentes ainsi que les idées revenant le plus souvent (Deslauriers et al., 1987; Dorais & Auclair, 1993). En raison du très grand nombre d'idées, une grille a été créée à partir des entrevues des jeunes et une autre, à partir des verbatim des parents. Pour cette dernière grille, le tri par colonnes du logiciel Microsoft Word 2013 a été utilisé. Le tri par colonne est une technique permettant de regrouper les thèmes lorsqu'ils sont classés dans un tableau. Une dernière fusion des grilles a permis de regrouper les idées de manière plus générale. Les résultats des analyses réalisées sont présentés dans le chapitre suivant.

Résultats

Dans la section relative à la problématique du mémoire, la prédominance des jeunes issus de l'immigration en centre de réadaptation (CR) sous la *LSJPA* à Montréal a été exposée. Dans un tel contexte, l'étude du processus d'acculturation vécu par les jeunes et qui constitue un facteur de vulnérabilité à la délinquance s'avère pertinente. Le présent chapitre permet de comprendre le processus d'acculturation vécu par les jeunes contrevenants issus de l'immigration et leurs familles.

Afin de respecter un fil conducteur et de structurer le texte correctement, certains termes utilisés dans le cadre théorique sont repris dans ce chapitre dans le but d'accompagner adéquatement le lecteur. Comme dans toute recherche qualitative, la parole est donnée en priorité aux participants. L'analyse est réalisée à partir des perceptions et de l'expérience vécue par des parents et des jeunes contrevenants issus de l'immigration dont les propos ont été recueillis lors d'entretiens semi-directifs en profondeur.

Cela dit, en cohérence avec la problématique exposée auparavant et les objectifs de la recherche, ce chapitre présente les résultats du processus d'analyse des entretiens. Il met en lumière le point de vue des familles et des jeunes par rapport à leurs deux cultures. Les défis dans la trajectoire migratoire des familles permettent de considérer leur vécu à partir du départ de leur pays d'origine jusqu'à leur adaptation à la

société d'accueil. Les stratégies utilisées par les jeunes et les familles afin de s'adapter au processus d'acculturation permettent d'examiner comment les participants vivent avec leurs deux systèmes de valeurs. Pour terminer, l'écart d'acculturation vécu par les différents membres de la famille et ses conséquences possibles sont exposés.

Les perceptions des familles et des jeunes contrevenants issus de l'immigration au sujet de leurs valeurs culturelles d'origine

Les parents et les jeunes rapportent avoir gardé dans leur pays d'accueil quelques valeurs en provenance de leur pays d'origine : la religion, le respect de la hiérarchie, la famille et la réussite de leur vie. Selon les propos des participants, l'importance accordée à chacune de ces valeurs varie selon la société dans laquelle la personne a passé la majeure partie de sa vie. Il est possible de constater que les parents ayant immigré à l'âge adulte, de première génération, conservent davantage les coutumes de leur culture d'origine au quotidien que les jeunes de deuxième génération, nés au Canada. Dans le même sens, les participants ayant immigré en bas âge sont plus susceptibles d'adopter les coutumes de la culture d'accueil.

L'importance de la religion

Les jeunes contrevenants soutiennent que leur religion leur a été transmise par leurs parents, leur famille et leur communauté. Quelques jeunes de première génération rapportent l'importance de la religion pour eux : « Je suis musulman. Voilà, il y a cinq piliers de l'islam, je fais le ramadan, l'aumône, je ne suis pas encore rendu à l'âge pour le faire, donner de l'argent. Mais, mes parents le font. On est une famille très

pratiquante (jeune 14) ». Ce point de vue est corroboré par un autre jeune : « Dieu et la famille. Ce sont les affaires les plus importantes pour moi (jeune 7) ». Chez certains jeunes, la religion agit comme un facteur de protection au passage à l'acte ultérieur de comportements délinquants :

[...] ça prend une grande place [la religion] que je crois en Dieu. Quand tu es religieux, ça te fait devenir comme, plus penser à faire des bonnes choses qu'en faire des mauvaises quand tu te dis qu'il y a Dieu qui te surveille. Au lieu de faire ça, tu vas y penser en même temps. Même si ça t'as fait une connerie, tu vas te dire, le fait que tu vas aller en enfer, tu vas dire, je ne sais pas trop, il ne faut pas trop abuser, exemple, tuer quelqu'un là tu sais direct que tu vas en enfer. Ça arrête du monde [...] ça m'arrêterait (jeune 11).

[...] je vais faire tout ce qui est bien pour les autres et pour que Dieu me pardonne pour tout ce que j'ai fait de mal, tu comprends? Dans ma religion, frapper une personne c'est mal, voler le bien d'une personne c'est mal, tuer une personne c'est mal, tuer une petite blette c'est pire que tuer un humain (jeune 8).

Malgré cette importance accordée à la religion, certains jeunes deviennent moins pratiquants lorsqu'ils entrent en CR. Les jeunes demeurent tout de même attachés à leur religion, qui constitue un référent identitaire : « Je suis musulman, je suis croyant. »

Là-bas [en Côte d'Ivoire], comme, j'étais musulman, ici, je suis musulman sauf que là je suis rentré en centre, je ne peux pas commencer à prier ici, mais je suis toujours musulman quand même (jeune 4).

[...] avant oui [j'étais pratiquant], quand j'étais dehors oui, mais maintenant je ne sais pas. Je suis croyant, mais pratiquant, ça fait depuis deux ans que je ne le suis pas (jeune 7).

En ce moment, je suis en centre jeunesse, c'est un peu dur [de pratiquer sa religion]. Il faut que tu sois, comment dire, il faut que tu sois propre, il faut chaque fois que tu piles ici, il faut que tu te laves, des trucs comme

ça. C'est un peu difficile. Je suis très pratiquant. [...] Ça [a] une grosse importance pour moi [la religion]. Je ne suis pas musulman un jour et athée l'autre jour. Je suis musulman (jeune 14).

Un jeune montre plutôt une hésitation par rapport à sa foi. Il explique qu'il n'est pas « comme un vrai croyant ».

[...] je crois en Dieu, toutes ces affaires-là moi, je crois à ça. Ça l'a une place dans ma vie. J'ai une bible dans ma chambre [...] je ne peux plus te dire que je pratique bien, bien beaucoup, mais des fois je lis la bible ou je sais des prières, des fois. Je suis même déjà allé à l'église, ces temps-ci. J'y vais moins souvent que quand j'étais jeune, mais c'est ça. Je ne suis pas vraiment un croyant, je crois, mais je suis trop paresseux pour pratiquer un peu, comme les vrais croyants (jeune 12).

Chez les jeunes croyants, la modification de leur pratique religieuse peut s'expliquer par leur horaire parfois chargé qui ne leur permet pas de pratiquer la religion comme à la maison. Il est également possible qu'en interagissant avec d'autres jeunes, ils se remettent en question et qu'ils accordent graduellement une importance moins grande à la religion. Il se peut qu'à la maison, ils se comportent comme leurs parents le souhaitent, mais qu'au centre, ils ne ressentent plus cette exigence.

Pour les parents de première génération, la religion et certains principes religieux comme la chasteté avant le mariage sont importants :

[...] on ne consomme pas de la bière, pas de filles, de relations avec les filles avant le mariage, des choses comme ça (parent 3).

Nous on est croyants. On n'est pas venus de là. Il y a une force qu'on appelle Dieu c'est la force qui nous a créés, comment on ne sait pas, mais on croit. Si tu ne crois pas, on ne peut pas continuer à vivre (parent 4).

Contrairement aux parents de première génération, les parents de deuxième génération adoptent un point de vue semblable à celui des jeunes. Ils s'identifient à une religion, mais plusieurs se considèrent non pratiquants.

Oui, je suis croyant de la religion, mais demande-moi pas d'aller à l'Église, ça, c'est moi. J'y vais juste dans des occasions, des mariages, dans des baptêmes ou sinon quand quelqu'un est décédé (parent 1).

Ma mère était très religieuse alors, en tant qu'enfants, nous allions à l'église chaque samedi ou mardi alors nous étions occupés à aller à l'église et non à être dans les rues. [...] Ma famille [et] ma mère étaient dans les témoins de Jéhovah, dans cette congrégation. Alors j'ai grandi en quelque sorte avec cette croyance, mais je ne la pratique pas (parent 5).

En somme, les propos des parents et des jeunes montrent un abandon graduel de la pratique religieuse à mesure qu'ils entrent en contact avec les membres de la société d'accueil.

L'importance du respect de la hiérarchie

Quelques parents évoquent le respect hiérarchique, tandis que les jeunes nomment la valeur du respect sans l'associer à la hiérarchie. À l'adolescence, il est normal que les jeunes soient en confrontation avec l'autorité. Cela peut expliquer la raison pour laquelle peu de jeunes parlent du respect hiérarchique.

[...] je lui ai toujours dit : « Le professeur, fais semblant que c'est moi, parce que lui est plus avec toi que moi. Tu le respectes. » Parce que dans ma famille, de mon côté à moi, on a toujours montré qu'un adulte, tu le respectes. Je lui disais : « Tu le respectes. » (parent 1).

Franchement, nous, la loi c'est au-dessus de tout. Nous, on est pacifiques, on est une famille pacifique. Moi, quand je vois la police, j'ai peur, je vous dis la vérité, parce qu'on est très, très, très pacifiques. [...] La loi est au-dessus de tout le monde (parent 2).

Ce sont des personnes vraiment très, très correctes, qui suivent à la lettre la loi [...]. Par exemple, dans des pompes à essence, quand il y a des intersections, il y a un feu rouge, il y a une pompe à essence juste là, puis tu rentres pour ressortir, tu vois? Ils ne font jamais ça. Ce sont des personnes qui suivent la loi à la lettre (jeune 14).

Certains parents éprouvent toutefois des difficultés à transmettre cette valeur du respect à leurs enfants de manière adéquate. En effet, l'une des mères paie les contraventions de son fils pour lui éviter d'avoir des problèmes avec la police.

Il nous ramène toujours des contraventions, il a la carte, il a sa carte de transport. Il donne la carte à son ami, il passe avec la carte et mon fils écope d'une contravention et me ramène la contravention. Je paie, je paie, je paie, pour éviter les problèmes, pour qu'il n'arrive pas un conflit avec l'autorité, mais lui il continue, il continue (parent 2).

Les propos suivants sont ceux d'un jeune qui explique comment ses parents ont réussi à lui transmettre la valeur du respect, mais reconnaît qu'il lui manque certaines habiletés sociales pour la mettre en pratique.

Le respect, le respect du plus vieux, ne pas faire de mal à autrui, ne pas voler [...]. Je suis ici pour des délits, c'est un peu contradictoire [...]. Mais, comme je t'ai dit, c'est un peu ma notion du plaisir qui prend le dessus. C'est pour ça qu'ici je fais des habiletés sociales, je fais des rencontres cliniques qui m'aident à, comment dire, choisir mes fréquentations, à ne pas avoir de mauvaises fréquentations, des trucs comme ça (jeune 14).

De fait, bien que les valeurs des parents soient prosociales, les actes délinquants commis par leurs enfants montrent que leurs parents éprouvent de la difficulté à les transmettre adéquatement.

L'importance de la famille et de la communauté

La valeur de la famille est abordée par une majorité de jeunes et de parents. Le parent 1 rapporte que sa sœur est prête à s'occuper de son fils en cas de besoin.

« Même si je ne serais pas là, je sais que ma sœur d'en bas ou mon frère, toute ma famille, ils ne vont pas te laisser entrer en centre accueil. Eux autres, ils vont te prendre avec eux autres. » Parce que même ma sœur me l'a dit : « Écoute, si un moment donné, il faut que tu ailles travailler ailleurs, laisse-le avec nous autres. » (parent 1)

Selon certains participants, l'importance de la communauté est partagée par plusieurs personnes, ce qui favorise le soutien social et l'organisation de loisirs.

[...] vous savez c'est une grande famille [la communauté arabe], c'est pour ça que vous avez vu des gens arabes, ils font des groupes à l'extérieur parce que nous on fait des groupes, même, je vais partir au parc, j'appelle une amie : « Tu veux aller au parc? » Elle a deux enfants, l'autre a trois enfants, donc, tu vois, tu vois trois femmes arabes avec neuf ou dix enfants. [...] C'est rare que tu vois une femme arabe, partie toute seule, comme ça. Non, nous autres, on est ensemble (parent 3).

Plus je vieillissais, plus je devenais autonome. Mais, on a continué à faire quelques loisirs, de temps en temps, faire des barbecues, en famille, inviter mon oncle. Des fois, aller faire des petits matchs de soccer avec mon oncle, le mari de ma cousine, mon père, mes cousins. Comme je t'ai dit, la petite communauté. Il y a aussi une petite communauté maghrébine. On s'invitait tous. On allait jouer, par exemple, un moment donné, c'était presque à chaque samedi, on allait jouer au soccer, on faisait des matchs, c'était vraiment hot (jeune 14).

L'importance de la réussite

Certains parents et jeunes abordent la valeur de la réussite de leur vie, autant à l'école qu'au travail, notamment en raison du fait que la majorité des immigrants sont venus au Québec dans le but d'améliorer leur qualité de vie. Les parents qui immigrerent au Canada rêvent de voir leur jeune réussir dans leur pays d'accueil à l'école et plus tard au travail. Après leur arrivée, lorsque le jeune est coupable d'une infraction, les parents peuvent vivre un échec, car ils n'ont pas réussi à offrir à l'enfant l'avenir souhaité.

[...] « ta mère, tes sœurs, ton frère, on est tous réunis, on vit tous ensemble. On a les mêmes valeurs, même objectif, étudier » parce que moi, j'ai amené mes enfants ici c'est pour étudier. J'ai amené mes enfants ici pour réussir leur vie et étudier, et pour être des éléments, de bons éléments dans la société. Si j'avais su, dans ma tête, auparavant, que j'aurais un jour un de mes fils en centre, peut-être que j'aurais pas pris la décision de venir ici, vous comprenez? Moi, ça me fait beaucoup mal au cœur de voir mon fils parce que tout ça, c'est à l'encontre de mes valeurs, parce que nous, les parents et les enfants, on est très, très liés (parent 2).

Malgré cette déception liée aux délits commis par le jeune, ce même couple demeure impliqué dans la vie de ce dernier en raison de l'importance de la réussite pour lui.

[...] j'aimerais que mon fils ne répète pas ce genre de délits et qu'il sorte, qu'il continue à faire ses études et qu'il soit un bon citoyen. Ça, c'est mon souhait personnel. (Sa mère : [...] nous on a un espoir, un grand espoir que quand il sortira il va suivre le bon chemin. Il va être un bon citoyen, comme son père, comme tout le monde, d'autres gens, parce que lui, il n'est pas venu d'une famille de délinquants ou une famille abandonnée. [...] Pour leur stabilité, on a travaillé fort ici et on leur a acheté une maison ici pour qu'ils soient stables, unis) (parent 2).

Une mère rapporte qu'elle partage tous ses problèmes avec sa famille élargie alors qu'en même temps, elle leur cache les déliks de son fils afin que l'image de l'idéal du Québec ne soit pas brisée.

[...] j'ai dit rien à mes parents, j'ai dit rien, parce que comment ils voient mon fils? Chaque année ma mère me dit : « Hey, les enfants ont réussi ici cette année? », « oui, ils ont réussi » et ne sait pas qu'il est dans un centre. Et c'est, on dit c'est le paradis, parce que si je dis à mes parents que mon fils est dans un centre, ils imaginent n'importe quoi, c'est pour ça que j'ai dit rien. Même lui m'a dit : « Ne dis rien maman à personne, à la maison (...) » et je le respecte (parent 3).

Chez les jeunes, la réussite est également une valeur importante : « Les valeurs importantes pour moi c'est la réussite de ma vie, ça, c'est la première valeur. » (jeune 8) Pour certains d'entre eux, cela passe par les études : « Il trouve également important que les études sont importantes » (jeune 8) et « Mais moi, c'est le sport, je fais du sport, et les études aussi. » (jeune 4)

Chez les parents, le maintien de la valeur de la réussite est positif s'il amène le parent à garder espoir. Au contraire, le maintien de cette valeur peut être négatif lorsqu'il se fait au détriment de la relation avec la famille élargie si elle amène le parent à mentir. Chez les jeunes, il est possible que leur volonté de réussir et de ne pas décevoir leurs parents les amène, éventuellement, à se sortir de la délinquance.

Les défis dans la trajectoire migratoire des familles et des jeunes contrevenants issus de l'immigration

La trajectoire migratoire débute avec le départ de la personne de son pays d'origine. La personne, en quittant son pays, peut y laisser des proches et parfois même ses enfants. Lors de l'arrivée, elle vit ses premières démarches d'installation et un choc culturel. Rapidement, elle doit également faire face à différents défis d'adaptation comme l'apprentissage de la langue et l'insertion au travail.

Le précontact

Les délits commis par les jeunes peuvent parfois s'expliquer par les conditions de vie difficiles dans lesquelles ils ont grandi dans leur pays d'origine. Cette situation peut se produire lors d'une séparation familiale, en raison des coûts liés à l'immigration, dont le coût du programme de parrainage. Parfois, les parents sont obligés d'immigrer avant leur enfant et parfois, l'un des deux parents part avant l'autre. Pendant ce temps de séparation, l'un des jeunes a pu adopter des comportements délinquants dans son pays d'origine en raison d'un encadrement parental inadéquat ou inexistant.

C'était quand même un peu dur, la vie là-bas [dans son pays d'origine] c'est plus la délinquance, c'est la violence, trop de violence, de stress, des affaires politiques là, des bagarres de territoires ou je ne sais pas quoi. [...] Je fumais le tabac depuis l'âge de six ans, la colle, toutes ces affaires-là. J'ai grandi dans la délinquance, je volais, j'entrais dans des maisons, je volais des affaires (jeune 8).

Le contact

L'arrivée dans un pays étranger constitue d'ailleurs une période cruciale pour l'adaptation de la personne. La séparation familiale peut faire en sorte que le jeune doit apprendre rapidement à connaître son parent à la suite de son arrivée tout en s'adaptant à la société québécoise. Le parent peut encadrer son enfant de manière stricte en raison, par exemple, d'une peur des gangs de rue. Ces deux réalités peuvent être la source de conflits au sein de la relation parent-enfant.

Au début, je pourrais dire, j'apprenais à la connaître [sa mère], donc c'était bien. Mais là, après, mais comme elle est sévère, tu vois? Elle est stricte, je ne suis pas habitué à ça moi, au début je croyais qu'elle était méchante, juste comme ça, des affaires comme ça. Alors, ça créait des problèmes [...] ça fait qu'on ne s'entendait plus parce que, elle ne me laissait pas trop sortir parce qu'elle avait peur des gangs de rue [...]. C'est ça qui a créé des problèmes, mais maintenant c'est correct. On a appris à mieux se connaître (jeune 4).

Au contraire, lors des premières démarches d'installation, quelques participants voient leur adaptation facilitée par la présence de proches dans le pays d'accueil (jeune 14 et fille du parent 3) : « Dans le fond, mon père parlait français et ses grands frères étaient déjà là et ils avaient déjà leurs familles installées, fait qu'à l'époque, c'est beaucoup plus facile. » (fille du parent 3) Dans le même sens, le père du jeune 14 a choisi le quartier dans lequel ils ont habité à leur arrivée en raison de la présence de son oncle et de sa communauté. Il est possible de constater à nouveau l'importance de la famille élargie et de la communauté comme aide en cas de besoin.

Que l'arrivée se déroule bien ou non, les parents et les jeunes font rapidement face à un choc culturel qui est influencé par les valeurs culturelles d'origine maintenues par les parents et les jeunes dans le pays d'accueil.

Le choc culturel avec les valeurs de la culture québécoise. En continuité avec les perceptions des familles et des jeunes contrevenants issus de l'immigration au sujet de leurs valeurs culturelles d'origine, plusieurs participants évoquent des différences entre celles-ci et la culture québécoise qui peuvent leur occasionner un choc culturel. Quelques-uns d'entre eux sont originaires d'une société collectiviste ou groupale, ce qui peut entrer en confrontation avec la culture individualiste de la société québécoise. Un jeune et un parent perçoivent que les personnes québécoises sont centrées sur elles-mêmes, alors que, dans leur pays d'origine, elles sont plus soucieuses les unes des autres. Cette différence se traduit par les liens entre les voisins et la présence accrue des membres de la communauté dans la culture d'origine des participants.

Ici, il y a moins de gens qui cherchent à savoir comment tu t'habilles, il y a moins de gens qui [te] regardent, dans la rue [...]. En Algérie, il y a beaucoup de gens qui surveillent : « Ah lui, comment il est habillé aujourd'hui? » Il y a beaucoup de potins, téléphone arabe. Ici, au Canada, j'ai été surpris par ça. Tu marches dans les rues, tout le monde s'en bat les couilles de tout le monde [...] (jeune 14).

En Jamaïque, nous étions habitués de dire bonjour aux voisins, tu n'avais même pas à connaître la personne quand tu la voyais à sa voiture dans la rue, tu dis bonjour [...] je suis venue ici, tout le monde est un... étranger. Tu leur dis bonjour, ils pensent que vous êtes folle, vous savez. C'était une atmosphère totalement différente. Alors, vous savez, la communauté, quand j'étais en Jamaïque, c'était des liens plus proches avec les voisins qui pouvaient m'aider [...] [traduction libre] (parent 5).

Ces liens entre membres de la communauté se manifestent, pour un jeune et un parent, par de l'aide au quotidien et du soutien dans l'éducation des enfants.

[...] en Algérie, il y avait plus d'entraide. Ici, c'est un peu chacun pour soi. Il y avait plus d'entraide. Par exemple, ton voisin, il est en train de réparer quelque chose, tu vas l'aider. Tu sais qu'il va déménager, tu vas l'aider à déménager [...] (jeune 14).

Chez nous, quand on a des enfants, c'est tout le monde qui est là, c'est le père, c'est la mère, les grands-parents, les oncles. Mais quand on arrive ici, on n'a pas ceci, c'est le père et la mère qui s'en chargent, des fois on est pris par le travail et on n'a pas de temps de plus à consacrer aux enfants. [...] Là-bas, il y a toujours des gens qui, s'ils le voient faire quelque chose, viennent directement au père ou au grand-père, tout le monde se connaît là-bas (parent 2).

L'un des jeunes rapporte que, dans sa culture, les personnes se sentent redevables envers leurs parents qui les ont élevées, ce qui est différent de la culture québécoise.

[...] elle [sa mère] m'a dit de toujours respecter la famille que t'as [...] des fois, tu veux faire ta vie comme avec ta famille et tout et que tu laisses ta mère de côté. Mais, dans notre pays ce n'est pas comme ça parce que comme il y a des trucs qui te rappellent que c'est ta mère qui t'as supporté pendant tout le temps, jusqu'à tant que tu partes (jeune 7).

Plutôt que de parler de valeurs collectivistes, certains jeunes évoquent une différence culturelle en lien avec certains principes religieux plus présents dans leur culture d'origine, comme l'absence de marques d'affection entre les couples en public ou le fait d'avoir des enfants uniquement après le mariage.

[...] au marché, chacun paie son épicerie, je trouvais ça bizarre parce que nous c'est, comment dire, nous il n'y a pas d'enfant sans mariage. C'est pas que tu ne peux pas, mais c'est juste que ça ne se fait pas chez nous d'avoir un enfant sans que tu te maries, d'être conjoint, d'habiter avec une

personne, d'avoir des relations sexuelles avec, d'avoir des enfants avec et ne pas être marié (jeune 14).

Face à ces différences culturelles, quelques participants expriment leurs sentiments comme de l'excitation, un sentiment d'étrangeté ou de gêne. Dans certains cas, le choc culturel amène la personne à vouloir s'adapter.

[...] je pourrais dire que j'étais gêné au début et j'observais. J'avais des amis, mais quand j'ai vu les autres amis, des personnes qui *kiss* les femmes devant, moi je n'étais pas habitué de voir ça. Donc, la première année j'observais bien et c'est tout. Comprendre les affaires et mieux m'adapter (jeune 4).

Les participants montrent que le choc culturel peut être positif ou négatif, mais qu'il demeure déstabilisant et stressant. Il requiert une comparaison entre deux cultures et entre deux systèmes de valeurs.

Les problèmes d'adaptation à la société d'accueil

L'apprentissage du français par les parents. Peu de parents rapportent leurs difficultés en français et aucun jeune n'en fait mention. Ce dernier fait peut s'expliquer par l'adaptation des jeunes à la société d'accueil pouvant avoir été facilitée par leur âge. La situation est cependant différente pour les/certains parents. En effet, deux mères éprouvent des difficultés en français, malgré leurs nombreuses années passées au Québec.

[...] j'ai commencé un travail à temps partiel comme réceptionniste. J'ai dit quelque chose d'incorrect en français, mais la personne était tellement méchante, ça a fait en sorte que je n'avais plus envie de parler au téléphone [...]. Alors, pour moi, apprendre le français était un problème, même si je suis allée en immersion française et même si j'ai un diplôme d'un certificat bilingue en français. C'est encore un problème [traduction libre] (parent 5).

La première chose qu'il faut faire, les gens qui sont installés ici, la langue, la langue. Pour savoir qu'est-ce qui se passe autour de toi. Moi, je ne sais pas ce qui se passe à l'extérieur [...]. Mais, comme je l'ai dit, je sens que je suis ici ça fait trois ans, même si ça fait 20 ans. [...] Moi, comme je vous dis, je ne savais pas beaucoup de choses, même quand j'ai beaucoup d'années ici, je ne sais pas beaucoup de choses (parent 3).

Les conditions socioéconomiques précaires vécues par les familles. Certains parents doivent travailler d'arrache-pied pour s'en sortir économiquement et socialement afin de subvenir aux besoins de leur famille. Les problèmes d'insertion à l'emploi, pouvant être causés par une faible maîtrise de la langue, sont rapportés par les parents participants comme un obstacle majeur à l'adaptation au pays d'accueil. Un couple explique que ses difficultés d'intégration ont influencé l'adoption de comportements délinquants par son fils.

Quand on est arrivés ici, c'est sûr, ce n'était pas facile [...] on ne trouve pas de travail assez rapidement donc on a beaucoup ramé [...]. Un des facteurs qui a influencé mon fils à être comme ça, parce qu'au départ on n'avait pas tout le temps à consacrer à nos enfants parce qu'on cherchait à trouver du travail et, dans le fond, ils [les enfants] ne se sentaient pas bien. On [re]mettait en question notre arrivée ici [...] (parent 2).

Un jeune explique comment ses parents se sont sentis pris entre leur recherche de travail et leur implication dans la vie de leurs enfants dans les premières années suivant leur arrivée au Québec.

[...] les deux premières années, elles étaient vraiment difficiles, avec mes parents qui cherchaient du travail. Mes parents ont toujours été là pour moi, à l'écoute. [...] Ils se déchiraient, ils étaient, comment on dit ? Assis entre deux chaises. Ils se déchiraient, ils cherchaient du travail et tout. Le soir, ils nous écoutaient, ils nous enseignaient, ils nous cultivaient. [...] Mais, au début, c'était vraiment dur avec les déménagements à chaque année. Presqu'à chaque année, il y avait un déménagement (jeune 14).

À travers l'apprentissage du français et l'insertion au travail, les personnes immigrantes peuvent vivre de la discrimination, ce qui ajoute une difficulté supplémentaire.

La discrimination vécue par les jeunes et les parents. Selon quelques participants, les parents ont réussi à se stabiliser dans leur emploi après plusieurs années. Durant la période de transition, des parents ont vécu de la discrimination. Entre autres, un parent croit qu'il ne s'est pas fait rappeler pour un emploi en raison de son nom : « Si tu es monsieur Tremblay, tu vas avoir un job tout de suite. Si tu es Abdel, Ahmed, je sais pas quoi, oublie ça. Tu changes ton nom, ah oui, mais malheureusement c'est comme ça, et on le voit tous les jours » (parent 4). Un autre parent rapporte comment cette discrimination peut être difficile à vivre pour les parents et provoquer un sentiment de tristesse.

Mon mari il avait beaucoup de problèmes, il avait le permis d'enseigner, mais il avait beaucoup de problèmes à l'école. Il revient avec ses problèmes, nous, on absorbe avec lui. On était toujours serrés, on le voyait mécontent, triste. Comment ça, ils ne le traitent pas comme les autres, il a beaucoup de problèmes d'administration et tout ça [...] (parent 2).

Les difficultés d'insertion à l'emploi peuvent aussi amener le parent à ressentir un sentiment de dévalorisation et d'échec lié au projet migratoire. Les membres de la famille peuvent alors vivre des tensions en raison de la situation financière dans laquelle ils se trouvent.

Une majorité de jeunes ont des pairs délinquants, immigrants comme eux : « Des amis de d'autres pays, mais je me tenais quasiment plus avec les latinos, plutôt, des fois on allait, pas intimider, mais comme niaiser les autres groupes de personnes. » (jeune 7) Cette affiliation peut s'expliquer par le rejet et la discrimination ressentis par les jeunes de la part des personnes en position d'autorité.

[...] mon fils, il avait des problèmes avec un surveillant, mais le directeur il m'appelait moi et mon fils et l'a obligé à écrire une lettre avec des excuses. Il m'a dit : « Maman, je ne sais pas ce que je vais écrire parce que vraiment le surveillant il m'intimide », vraiment il l'intimide. Quand il m'a vu, il m'a dit : « Hey, l'obsèque » (parent 3).

Je suis au centre-ville, je ne fais rien. Je fais juste me promener et là il m'a arrêté [le policier] comme ça (jeune 9).

Selon les participants, les problèmes d'adaptation des parents à la société d'accueil et la discrimination vécue par les jeunes ont influencé ces derniers dans l'adoption de comportements délinquants.

Les stratégies afin de s'adapter au processus d'acculturation utilisées par les familles et les jeunes

Les perceptions des familles et des jeunes issus de l'immigration au sujet de leurs valeurs culturelles et les problèmes d'adaptation vécus influencent leur processus d'acculturation. Berry (1997) énumère quatre stratégies pouvant être utilisées par les personnes immigrantes afin de s'adapter au processus d'acculturation. L'acculturation ne se résume pas à cela, mais pour faciliter la compréhension, le chapitre se divise en fonction de la rétention ou du rejet de l'une ou des deux cultures. En guise de rappel, les stratégies d'acculturation sont définies brièvement. Par la suite, leur utilisation selon les propos des participants est illustrée.

L'intégration

Peu de jeunes et de parents utilisent l'intégration. Elle correspond au maintien des valeurs du pays d'origine et à l'adoption des valeurs du pays d'accueil (Berry, 1997). Un jeune, notamment, indique l'importance de son identité d'origine et de son implication dans la société québécoise.

[...] je me considère plus comme Algérien parce que c'est mon pays natal, c'est là que j'ai vécu, c'est là-bas où j'ai fait mon bas âge que j'ai eu mon éducation. J'ai eu les principales valeurs que j'ai maintenant. Je me considère aussi Québécois, je me sens touché par le vote, je m'implique dans la société québécoise, je me sens aussi Québécois qu'Algérien (jeune 14).

Un jeune de deuxième génération, quant à lui, vit avec la culture de son père, de sa mère et celle du pays d'accueil. Les parents de ce jeune jouent un rôle important dans

son sentiment de bien vivre avec les valeurs issues de ses trois cultures. Lorsque les parents intègrent les valeurs de la société québécoise tout en maintenant les valeurs de leur pays d'origine, cela peut influencer positivement le jeune.

Comme je n'habite pas avec mon père, quand je suis avec ma mère c'est plus haïtien. Mais, quand je vais voir ma famille, c'est comme la famille de mon père, c'est plus africain. Fait que je vis avec le mélange des deux, j'ai les deux cultures. [...] mon père a des valeurs africaines et ma mère des valeurs haïtiennes, mais les valeurs aussi du Québec parce que c'est là qu'ils ont immigré. Ils vont utiliser ça pour nous les apprendre, parce qu'on vit au Québec, c'est là qu'on va grandir (jeune 11).

L'implication des parents dans leurs deux cultures s'explique par leur degré d'accord avec les valeurs de la société d'accueil et leur sentiment de pouvoir conserver les valeurs de leur pays d'origine.

C'est sûr que nous aussi on a nos propres valeurs, on garde nos valeurs et on s'imprègne des valeurs d'ici. [...] on est [des] citoyens à part entière. On parle de nos devoirs avant de parler de nos droits et voilà. [...] Moi, nous, on respecte toutes les idées, on respecte tous les gens, quelles que soient leurs origines, quelle que soit leur ethnie, quelle que soit leur religion. D'ailleurs, c'est ce qui fait la beauté du Canada, c'est un pays qui est multietnique, donc là où chaque personne apporte son eau au moulin, donc vous comprenez? Nous, on fait partie de cette société (parent 2).

Selon un autre parent, le fait d'avoir grandi au Québec explique son adhésion à la société québécoise. Bien qu'il se considère comme Québécois, il ne renie pas sa culture d'origine, puisqu'il se considère en partie Salvadorien.

Moi, je ne peux pas dire que je suis Salvadorien à 100 % parce que depuis l'âge de 11 ans jusqu'à maintenant, toute ma vie je l'ai passée plus ici qu'au Salvador. [...] Comme je vous dis, moi je suis Salvadorien, mais c'est plus Québécois, même le monde qui me connaisse : « Toi t'es plus

Québécois que Salvadorien. » Moi, je connais plus le Québec que mon pays d'origine (parent 1).

Pour certains parents, l'intégration se manifeste par la célébration des fêtes de leur pays d'origine et celles du Québec : « Nous, en arrivant ici, on fait nos propres fêtes et celles du Québec et les enfants font l'Halloween, font pas mal de fêtes et on est là, bien imprégnés. » (parent 2)

Peu de jeunes et de parents montrent une intégration de leurs deux systèmes de valeurs. Chez les parents, cela peut s'expliquer par les difficultés vécues dans leur processus d'intégration qui peuvent les amener à avoir peu d'occasions d'entrer en relation avec les membres de la société d'accueil. Pour les jeunes, cela peut se justifier par la quête identitaire vécue à l'adolescence. Ils doivent trouver leur place dans la société et choisir les valeurs à conserver pour leur vie adulte.

La séparation

La séparation correspond au maintien des valeurs du pays d'origine et au rejet des valeurs du pays d'accueil (Berry, 1997). Très peu de jeunes ont opté pour cette stratégie, tandis que certains parents en parlent dans une proportion semblable aux parents qui utilisent l'intégration. Les valeurs émanant des propos des parents séparés ne sont pas celles de la société d'accueil, comme la gifle et la place de l'homme dans la famille. Ils montrent des exigences élevées envers leurs enfants et une éducation centrée principalement sur les valeurs de leur pays d'origine.

[...] un gars ou bien un homme arabe, quand il a une sœur ou bien une mère, il sent la responsabilité. C'est pour ça, il sent bien qu'il est responsable de ses sœurs. Après son père, c'est lui. [...] C'est ça, il grandit comme un homme, il grandit comme un homme (parent 3).

[...] il faut être strict et dur il n'y a pas, mon ami, mon ami, mon ami, ça marche pas ou bien on travaille, ou bien on ne travaille pas. La première fois quand ils l'ont arrêté et qu'ils l'ont mis en centre jeunesse à Laval pendant une semaine et moi pendant 2 ans je ne lui ai pas parlé et à cause de ça. Il m'a manqué de respect et je lui ai donné une bonne gifle, il ne m'a pas parlé depuis (parent 4).

L'un des pères affirme que la séparation manifestée par son fils est en lien avec un évènement traumatisant. En effet, le fils s'identifie à la culture de son père alors que sa mère est Québécoise. Il a rejeté la culture de sa mère en raison de l'abandon subi par cette dernière. Selon le père, les pairs délinquants de son fils lui ont fourni un sentiment d'appartenance qu'il n'a pas reçu de sa mère.

Lui, comment dire, il est allé chercher l'amour ailleurs parce qu'il ne l'a pas eu de sa mère. [...] Ça l'attire à faire des mauvais coups, comme une vengeance on va dire. Lui, il le fait inconsciemment. Ça, je le sais, parce que des fois je lui parle. Je le vois qu'il le fait inconsciemment (parent 1).

L'assimilation

L'assimilation correspond au rejet de la culture d'origine et à l'adoption de la culture d'accueil (Berry, 1997). Cette stratégie n'est montrée par aucun parent et peu de jeunes. Certains jeunes souhaitent devenir Québécois afin de profiter de certains bénéfices : tirer profit de la plus grande liberté offerte, rentrer plus tard, avoir des relations amoureuses ou fumer la cigarette. Ils évoquent une vision positive de certains aspects culturels de la société québécoise comme ses valeurs, son histoire et ses

traditions. L'un des jeunes aime le Québec et il se sent comme s'il était né ici, car il a immigré à un jeune âge (jeune 9). Un jeune perçoit l'histoire québécoise de manière positive : « Bien, c'est une culture qui est très belle. Le Québec a une très belle histoire avec Jacques Cartier qui est venu en 1534, avec les Anglais qui ont débarqué par Québec, il y a eu une grosse guerre dans les plaines d'Abraham. Ça a une belle histoire. » (jeune 14) Un jeune, quant à lui, aime la fête nationale : « Ce que j'aime le plus c'est la Saint-Jean, j'aime, j'adore la Saint-Jean. Sérieusement, tout le monde fête, c'est un autre *vibe* durant la Saint-Jean. On dirait que tout le monde est tranquille, tout le monde est sur le party, j'aime ça, j'adore ça. » (jeune 12)

La marginalisation

La marginalisation correspond au rejet autant des valeurs du pays d'origine que celles du pays d'accueil (Berry, 1997). D'autres auteurs affirment qu'elle correspond à la stratégie ambivalente utilisée par des jeunes ayant des comportements s'apparentant autant à l'intégration qu'à la séparation (Stevens et al., 2014). La marginalisation et la stratégie ambivalente sont utilisées uniquement par les jeunes.

Les parents n'abordent pas la marginalisation et quelques jeunes l'évoquent. Pour ces derniers, la marginalisation est secondaire à l'absence temporaire ou permanente d'un membre de la famille. Cela constitue un facteur de risque à la délinquance commun aux jeunes Québécois de souche et aux jeunes issus de l'immigration. Or chez ces derniers, le conflit culturel pouvant être vécu ajoute une vulnérabilité supplémentaire.

L'un des jeunes, dont le père a toujours été absent, affirme que son groupe de pairs lui a permis d'acquérir une famille de substitution.

[...] j'ai des amis qui ne font pas de délits et tout ça. Mais, mes amis les plus proches, ce sont des amis de gang genre, ces amis, c'est ma famille genre. Mais on n'est pas une gang, c'est une famille (jeune 12).

[...] qu'est-ce qui m'a amené à être ici [...] c'est une histoire qui m'est arrivée, qu'un autre gars du quartier a *snitch* [mouchardé] un autre gars qui est proche de moi et ça l'a terminé en bataille. Puis ç'a vraiment terminé en gros [accusations d'utilisation d'armes à feu, de port et de possession d'armes] et ça m'a amené ici (jeune 12).

Il est possible que la délinquance soit un moyen de se venger, pour quelques jeunes marginalisés, de l'absence de famille qu'ils ont subie. Ce jeune n'a pas complètement rejeté ses origines en raison de l'aide apportée par sa mère et il apprécie la société québécoise. Cela reflète la réalité de quelques jeunes de l'échantillon.

Dans un autre cas, le sentiment de n'avoir rien accompli a amené le jeune à se marginaliser de la société d'accueil. Selon la sœur d'un jeune délinquant, ce sentiment a incité son frère à s'identifier à des personnes qui exercent une mauvaise influence sur lui.

Question matérielle, on n'a jamais eu de manque, sauf que je pense que ce qu'il sentait c'est qu'il n'avait rien d'accompli. Il grandissait, mais il n'avait rien de concret qui disait : « Bien ça c'est moi. » Une quête d'identité peut-être, je ne sais pas. [...] Mais, c'est vraiment le fait d'arriver à 16-17 ans et de se dire : « Ah, mais ces dernières années j'ai rien fait et je ne sais même pas je suis qui » et c'est ça (fille du parent 3).

Plus tard, ce même jeune s'est dissocié de la société québécoise avec son groupe de pairs et ils se sont créé une sous-culture délinquante.

Lui et ses amis, c'est comme si ils s'étaient dissociés de la société québécoise et se disent : « Moi je ne suis pas Québécois et je n'aime pas les Québécois. » Et ils ne les appellent pas les Québécois, ils les appellent les Blancs. Alors que, lui aussi est Blanc. [...] Ils se disent musulmans [son frère et ses amis], ils se disent Arabes, ils parlent avec un gros accent arabe, à la française, comme dans les banlieues de France et tout, ils s'associent beaucoup à ces personnes-là, ils écoutent du rap français. Pour eux, le Québec c'est une *joke*, c'est rien du tout [...] (fille du parent 3).

D'autres jeunes expliquent plutôt une ambivalence par rapport à leurs deux systèmes de valeurs, comme expliqué par Stevens et al. (2014). Un jeune, entre autres, explique que ses parents lui ont transmis les valeurs de la justice et de l'honnêteté. Toutefois, lorsqu'il se retrouve avec son groupe de pairs, le moment présent prend une plus grande importance.

Ils m'ont toujours inculqué ces valeurs-là, être juste, être correct, être honnête, ne pas vouloir du mal à autrui. [...] J'ai ces valeurs-là qu'ils m'ont inculquées, mais c'est quand je suis avec des personnes [...] des mauvaises fréquentations, c'est la notion de plaisir qui prend le tout (jeune 14).

Les stratégies d'acculturation les plus utilisées par les participants

En bref, les parents utilisent généralement l'intégration et la séparation. Cette dernière peut être utilisée peu de temps après leur arrivée, tandis que les jeunes utilisent l'ensemble des stratégies. Ils montrent généralement une ambivalence quant à la place qu'ils accordent à leur culture d'origine et à leur adhésion à la culture du pays d'accueil,

même s'ils y demeurent attachés. En raison de cet attachement, les jeunes ne sont pas complètement marginalisés. L'incertitude culturelle montrée par les jeunes et la création d'une sous-culture délinquante par certains font en sorte qu'il n'est pas possible de les considérer comme des jeunes intégrés.

L'écart d'acculturation entre les différents membres de la famille

Un écart d'acculturation peut se produire dans certaines familles lorsque les parents et les jeunes ne s'intègrent pas au même rythme à la société d'accueil. Cet écart peut également être présent dans une famille lorsque ses membres n'utilisent pas la même stratégie d'acculturation. C'est le cas, notamment, lorsqu'un parent utilise l'intégration et que son jeune utilise l'assimilation. Ce couple, entre autres, explique comment les difficultés vécues par son jeune l'ont amené à se sentir pris entre deux cultures, à ne pas savoir où est sa place et à chercher son identité.

Il est entre deux, nos valeurs et ici. Nous, nos valeurs, nos religions, c'est pas comme ici. Ici, il y a beaucoup de liberté, peut-être il était entre deux masses, on peut dire ça aussi. Il voulait la liberté, déchiré entre les deux, il voulait vivre comme ici, mais il se rappelle toujours qu'il a des valeurs à respecter. [...] quand on est arrivés, il était rejeté par ses pairs, par les profs. [...] Il était toujours rejeté, on avait toujours des appels et tout ça de l'école et il n'avait pas d'amis (parent 2).

Dans d'autres cas, la volonté des jeunes de profiter de la liberté offerte par la société d'accueil entre en contradiction avec l'éducation prônée par leurs parents.

Moi, je lui ai parlé franchement, j'ai dit : « Pas de drogues, pas de bières, pas de filles. » (rires) En même temps, je lui ai dit : « Écoute, vous avez 16 ans, donc tu vas avoir des amis, mais dis-moi toujours ce qui se passe, moi je veux t'aider. Mais, si tu fais des erreurs, viens chez moi, viens, je

peux t'aider. Même si tu as pris des cigarettes ou bien de la drogue, je veux t'aider, je veux te soigne, mais dis-moi tout », parce que c'est normal. Mais, à la maison, c'est correct, mais à l'extérieur, je ne sais pas ce qui se passe (rires) (parent 3).

[...] je leur disais que, tu sais, il y a certaines choses que tu ne vas pas faire ou dire ou peu importe à des parents et c'est juste du respect. Tu sais et je leur ai dit : « Vos amis font ceci ou cela, nous ne pourrions même pas faire la moitié de ces choses [dans ma famille], même pas une. » Alors, il y avait une certaine influence de mon éducation reçue [traduction libre] (parent 5).

L'écart entre ce que les parents souhaitent inculquer comme valeurs à leurs enfants et les comportements de ces derniers peut s'expliquer par une incompréhension ou un refus de la part des parents d'accepter les valeurs du pays d'accueil. De plus, les difficultés d'intégration du parent peuvent l'amener à dépendre de son enfant pour subvenir aux besoins de sa famille : « C'est sûr que je dois aider mes parents pour survivre dans le travail, puis les sous. » (jeune 14) L'argent rapporté par les délits du jeune 9 a permis de les nourrir, lui et son père, ce qui a pu contribuer au maintien de sa délinquance. Ce jeune a aimé, de surcroît, la sensation de contrôle prodiguée par le soutien financier fourni à son père.

Mon père, c'est comme s'il acceptait ça [ses délits] un peu parce que (...). Je faisais partager ça aussi avec mon père, comme j'arrivais à la maison et je lui donnais de l'argent. C'est moi qui remplissais le frigo, des fois, à la maison. Il ne disait rien. [...] j'aimais ça entrer à la maison et donner l'argent à mon père, j'aimais ça. J'aime ça contrôler, c'est pour cela (jeune 9).

Si les problèmes financiers de cette famille subsistent, le jeune présente un risque de récidive. Ainsi, malgré toute la bonne volonté des parents, lorsque leurs difficultés d'intégration sont trop grandes, un écart d'acculturation peut se produire et entraîner différentes conséquences.

Les réactions des parents face à l'écart d'acculturation

Selon les propos des participants, face à l'écart d'acculturation, les parents ont habituellement deux réactions : le resserrement disciplinaire ou le lâcher-prise. Le relâchement peut être lié à un choc culturel (jeune 4), à une fatigue en raison des problèmes d'insertion au travail (parent 2) ou à la difficulté de modifier l'exercice de son rôle d'autorité lorsque le jeune arrive à l'adolescence (jeune 14).

[...] des fois [quand il ne rentrait pas à la maison] c'était : « T'as pas d'ordi, t'as pas de télé, t'as pas ci, t'as pas ça », des trucs comme ça. Des fois, mon père, il me boudait pour me montrer son mécontentement. Mais, après, il a vite compris que j'avais la tête dure, il s'est pas tanné vite, vite, comme il m'a lâché et m'a laissé faire. [...] Après, il était, comment dire, il me parlait moins concernant ça. Après, c'était un mode de vie, c'est devenu un mode de vie pour moi. Ils se sont habitués, ils sont habitués (jeune 14).

Les propos du jeune 4 montrent que ce relâchement peut aussi être positif. Il évoque la souplesse développée par sa mère lorsqu'ils ont appris à mieux se connaître.

Certains parents, contrairement aux participants précédents, utilisent des méthodes disciplinaires autoritaires comme la correction physique. Certains jeunes et peu de parents en parlent. Cette discipline stricte peut être causée par une peur des gangs de rue ou par la crainte des parents de perdre le contrôle, notamment parce que la famille

élargie n'est pas là pour les aider. Un jeune mentionne que sa mère croit qu'il a commis des délits parce qu'elle ne l'a pas assez battu. Confiné dans un centre jeunesse en raison d'une bataille entre gangs, il explique son délit par une désensibilisation à la violence.

Mais, des fois tu te fais battre, mais t'es tellement habitué que tu ne sens plus rien. Tu prends des coups de ceinturon et ça ne te fait plus rien. En même [temps], des fois, tu retiens ça. Tu fais quelque chose de mal, mes parents me frappent, ça veut dire à l'école si un autre élève me fait quelque chose de mal je dois le frapper aussi. Peut-être que j'ai retenu un peu ça et j'ai déconné un peu comme ça (jeune 12).

Le peu de participants qui évoquent l'utilisation de la correction physique rend difficile l'interprétation des résultats quant à ce thème. De plus, ceux qui en parlent ont un point de vue assez partagé.

En résumé, les propos des participants illustrent qu'en présence d'un écart d'acculturation, le relâchement disciplinaire peut être aussi nocif qu'un encadrement strict. Dans les deux cas, le jeune peut mener une double vie afin de profiter de la liberté offerte par la société d'accueil.

La double vie des jeunes

Certains jeunes de l'échantillon de recherche se conforment aux valeurs de leurs parents à la maison et aux attentes de leurs amis à l'extérieur. Cette double vie fait en sorte que les parents ignorent que leur jeune commet des délits avant d'en être avisés par les autorités.

À la maison, tout va bien, vraiment. Comme je le dis avant, j'ai été choquée quand, comme la police m'appelle. Des fois, je reste comme ça au téléphone, je me dis, est-ce que ça, c'est mon fils ou bien non? Il y a des choses que je croyais pas (parent 3).

Ils ont dit que c'est impossible. Ils ont pleuré, ils étaient surpris (jeune 1).

Ainsi, les jeunes cachent certains aspects de leur vie à leurs parents qui vont à l'encontre des valeurs de ces derniers. Ils montrent leur déchirement culturel par un double comportement : la conformité aux valeurs du pays d'origine à la maison et à celles de leur groupe de pairs à l'extérieur.

Il ne s'approche pas des péchés, peut-être maintenant, je ne sais pas sa vie à l'extérieur. Mais, par exemple, il ne mange pas la viande. S'il meurt de faim, il ne mange pas le porc, parce que nous, on ne mange pas le porc. [...] Il a des qualités, il a des valeurs. Il en a, il connaît la religion de A à Z. Il a la religion, il la pratique des fois. Il fait sa prière, mais pas tous les jours. [...] Il ment beaucoup, mais il ment pour s'échapper. Mais, avec ses amis, il ne trahit pas ses amis, même si vous allez le tuer, il ne trahit pas ses amis. [...] Il ne trahit personne lui, il a ses bonnes valeurs. Je sens que mon fils il a beaucoup de valeurs, mais dehors (parent 2).

Je disais à ma mère : « Bien oui, je suis avec mes amis. » Elle ne savait pas que j'avais des relations sexuelles sous son toit. J'aménais mes amis pour faire de la diversion. On va aller jouer à la PS3 et il y a ma copine qui est là, je la prenais dans les toilettes du sous-sol, dans mon garage, dans la buanderie de mon chauffe-eau, des trucs comme ça. C'était vraiment, c'était caché (jeune 14).

L'adaptation à la société d'accueil des familles et des jeunes contrevenants issus de l'immigration

Pour conclure ce chapitre, les familles et les jeunes issus de l'immigration traversent une trajectoire migratoire ponctuée de défis. Le précontact influence l'adaptation des familles et des jeunes à la suite de leur arrivée au pays d'accueil,

notamment lorsque les parents laissent leur enfant dans leur pays d'origine. Les valeurs culturelles d'origine maintenues au sein du pays d'accueil par les familles peuvent entrer en confrontation avec celles du Québec, ce qui peut leur occasionner un choc culturel. De plus, les parents et les jeunes peuvent vivre plusieurs défis d'intégration comme l'apprentissage de la langue et des conditions socioéconomiques précaires. Le tout peut influencer les stratégies utilisées par les jeunes et les familles afin de s'adapter au processus d'acculturation et créer un écart d'acculturation. Cet écart peut entraîner différentes conséquences sur la famille, dont l'apparition de conflits intergénérationnels et des difficultés sur le plan de l'encadrement parental.

Discussion

La nécessité de comprendre la surreprésentation des jeunes contrevenants issus de l'immigration afin de mieux intervenir auprès d'eux et de leur famille constitue la problématique de recherche ciblée par le présent mémoire. Dans cette optique, le mémoire vise l'objectif général suivant : comprendre le processus d'acculturation vécu par les jeunes contrevenants issus de l'immigration et leur famille. Les thèmes émergents des résultats des entrevues sont repris ici et, afin de guider le lecteur, leur ordre est sensiblement le même.

Les perceptions des familles et des jeunes issus de l'immigration au sujet de leurs valeurs culturelles d'origine

Plusieurs parents et jeunes abordent les valeurs importantes dans leur vie : la religion, la famille et la communauté, le respect de la hiérarchie et la réussite.

L'importance de la religion

Les propos des participants, surtout des jeunes, mettent en évidence l'importance de la religion, et ce, malgré une diminution de leur pratique religieuse. Chez les parents, il existe une différence relativement à l'importance accordée à cette valeur entre ceux ayant grandi dans leur pays d'origine et ceux ayant passé leur enfance au pays d'accueil. Ce résultat correspond à un processus sain, puisque les parents ont adopté les valeurs et coutumes de la société dans laquelle ils ont grandi. En ce qui concerne les parents ayant

grandi au Québec, Schwartz et al. (2010) expliquent que, plus la personne immigré en bas âge, plus elle est susceptible d'adopter la culture d'accueil. Ainsi, la perte de la pratique religieuse chez les parents ne semble pas due à une assimilation forcée de la part de la société dominante (Sam, 2006), mais plutôt à l'expression d'une volonté des parents de s'intégrer. Effectivement, ces participants vivent peu de conflits culturels concernant la diminution de leur pratique religieuse, ce qui constitue un indicateur de l'intégration (Berry, 1992).

Quant aux jeunes, la pratique religieuse est mise de côté à la suite de leurs interactions avec d'autres jeunes en CR, mais ils demeurent croyants. Cet élément positif indique potentiellement une intervention multiculturaliste des intervenants, car ces derniers permettent aux jeunes de maintenir leur identité culturelle (Berry, 2006a). Ce changement de part et d'autre confirme les propos de Sam (2006) selon lesquels le contact provoque une adaptation à la fois de la part des personnes immigrantes et des membres de la société d'accueil. Ce résultat est contraire aux propos de Berry (1985) selon lesquels le changement s'effectue généralement par la personne immigrante. À long terme, le maintien de l'identification religieuse par les jeunes, lorsqu'elle favorise leur intégration, peut leur procurer une adaptation émotionnelle et affective positive et favoriser leur bien-être psychologique (Berry et al., 2006; Ward et Kennedy, 1999).

L'importance de la famille et de la communauté

Certaines valeurs collectivistes, comme l'entraide et la famille, ressortent des propos des participants comme étant des référents positifs. Le maintien des liens avec les membres de la famille élargie et la communauté montrent que les participants valorisent leur ethnie et en sont fiers. Les rassemblements et les loisirs en communauté peuvent favoriser le bien-être psychologique des parents et des jeunes (Ward & Kennedy, 1999) en raison de l'aide apportée en cas de besoin. Le maintien de ces liens est bénéfique pour les familles, car ils leur permettent de conserver une part de leur culture d'origine dans le pays d'accueil. Ces relations permettent donc aux familles de se sentir comprises en entretenant des relations avec des personnes partageant la même culture et une expérience commune, l'immigration. Les familles laissent parfois des proches derrière elles en immigrant au Canada. Les liens créés avec la communauté d'origine au Québec peuvent être réconfortants lorsque les membres de la famille du parent sont très éloignés.

La valeur de la famille permet aux parents de l'échantillon d'être résilients, ce qui est cohérent avec la littérature (Ochocka & Janzen, 2008; Vatz-Laaroussi, 2008). En effet, les familles demeurent présentes dans la vie du jeune, et ce, malgré ses déliés. Quant aux jeunes, cette valeur peut les amener à conserver leurs liens avec leur famille d'origine. Ces relations peuvent agir comme un facteur de protection contre l'adoption ultérieure de comportements délinquants par le jeune (Sommers et al., 1993) grâce au développement d'un sentiment d'identité positif envers sa culture d'origine (Boutakidis et al., 2006).

L'importance du respect de la hiérarchie

Plusieurs parents évoquent l'importance du respect de la hiérarchie, contrairement aux jeunes, qui n'en parlent pas. Cette différence s'explique possiblement par la discrimination vécue par certains jeunes de la part de personnes en position d'autorité. Ces derniers sont susceptibles de ne pas respecter la hiérarchie après avoir été victimes de discrimination par un adulte en raison de leur couleur de peau ou de leur religion.

Cette différence entre les jeunes et les parents témoigne de la difficulté pour ces derniers de transmettre cette valeur à leurs enfants. Par exemple, un couple paie les contraventions de son fils pour lui éviter d'avoir des problèmes avec la police. Ce type de comportement peut favoriser la récidive chez le jeune, car ce dernier ne vit pas toutes les conséquences de ses actes. Les parents québécois peuvent également réagir de cette façon face aux délits de leur enfant, mais chez les parents immigrants, il est important de déterminer si ce comportement est culturel. En effet, le contexte avant le départ des parents immigrants peut l'expliquer (Berry, 1985). Certains d'entre eux, avant le départ du pays d'origine, sont confrontés à des situations politiques difficiles où la police est corrompue. Il peut donc être ardu pour les parents de faire confiance aux personnes en position d'autorité pour cette raison. La littérature fournie dans le cadre théorique et les résultats ne confirment pas cette hypothèse, mais il est important d'examiner cet aspect en intervention. Cette méfiance peut constituer un levier d'intervention intéressant afin

de mieux connaître la culture d'origine du parent et de l'aider à briser ses préjugés envers la culture québécoise.

Les participants soutiennent généralement que le sentiment de devoir et de respect envers les aînés est plus présent dans leur culture d'origine que dans la société québécoise. Dans plusieurs pays, le respect de la hiérarchie fait en sorte que la communauté participe à l'éducation des enfants, ce qui est différent de la culture québécoise. Bien que certaines familles conservent des liens avec des membres de leur communauté d'origine au Québec, d'autres ressentent plus fortement la perte de celle-ci en raison de leurs problèmes d'intégration. Dans leur pays d'origine, la famille élargie et la communauté pouvaient pallier leur absence à la maison, alors qu'au Québec, elles doivent davantage se fier à elles-mêmes. Selon la *Loi sur le multiculturalisme canadien*⁵, le Canada doit permettre aux personnes immigrantes de conserver la valeur du respect de la hiérarchie (Berry, 2006a). Or le lieu où le parent habite peut limiter ses possibilités de transmettre ses valeurs culturelles d'origine. En effet, si le parent habite dans un quartier avec une forte concentration de Québécois, il peut être plus difficile pour lui de transmettre ses valeurs que s'il est entouré de membres de sa communauté. Ce résultat est appuyé par des auteurs (Cohen-Émerique, 1993; Berry, 2006a; Sam, 2006) qui reconnaissent l'importance du contexte social dans le processus d'acculturation de la personne au sein de la société d'accueil.

⁵ Loi sur le multiculturalisme canadien, S.R.C 1985, chapitre 24, art. 3 (1) a)

L'importance de la réussite

Certains jeunes et parents abordent la valeur de la réussite. Selon les participants, elle est née du projet migratoire tel que prôné par Vatz-Laaroussi (2008). La volonté d'avoir un meilleur avenir, pour soi et ses enfants, peut expliquer l'importance de cette valeur pour les familles. Les parents souhaitent voir leurs enfants réussir leur vie et leurs études. La valeur de la réussite n'est pas attribuable à une culture plutôt qu'à une autre, contrairement aux autres valeurs comme l'entraide et la famille, associées aux sociétés collectivistes. Généralement, le choc culturel naît de la distance entre la culture d'origine de la personne et celle de la société d'accueil (Aumont, 1998; Bérubé, 2004; Drachman, 1992; Drachman & Ryan-Shen, 1991; Mvilongo, 2001). Ainsi, la valeur de la réussite peut être partagée par la société québécoise, ce qui peut expliquer l'absence de choc culturel en lien avec cette valeur.

La transmission des valeurs culturelles d'origine dans la relation parent-enfant

Les jeunes accordent généralement une place importante à leurs valeurs culturelles d'origine, malgré les actes délinquants commis. La délinquance des jeunes peut être due à la période de l'adolescence. Cette hypothèse pourrait expliquer pourquoi les jeunes adoptent des comportements délinquants alors qu'ils adhèrent aux valeurs de leurs parents.

Il est important de retenir que la transmission des valeurs dans la relation parent-enfant constitue un défi, puisque les parents sont confrontés à un contexte socioculturel

différent de leur culture d'origine (Bérubé, 2004; Zhou, 1997). Cette transmission peut constituer une force ou une difficulté, en fonction de la manière dont le parent interagit avec son jeune. Par exemple, la valeur de la réussite peut être négative si les parents la maintiennent de manière trop rigide en mettant une pression exagérée sur le jeune. Ce maintien peut entraîner des conséquences négatives, dont l'apparition de conflits. Au contraire, lorsque les parents parviennent à transmettre adéquatement leurs valeurs, cela peut réduire le risque de conflits familiaux et, ainsi, favoriser un bon fonctionnement familial, surtout à l'adolescence, période où les risques de tensions sont plus élevés en raison du désir d'autonomie de l'adolescent (Tourrette & Guidetti, 2008). Ces valeurs communes constituent un facteur de protection contre l'écart d'acculturation, car l'enfant agit en cohérence avec les désirs du parent (Dinh et al., 1994; Ngo & Le, 2007; Titzmann, 2012, Trickett & Jones, 2007). Les jeunes peuvent également renforcer l'importance des valeurs qu'ils partagent avec leurs parents afin de se sortir de la délinquance. Effectivement, selon certains auteurs, il est possible d'envisager qu'une appropriation positive des valeurs culturelles d'origine par les jeunes les aide à ne pas récidiver (Soriano, Rivera, Williams, Daley, & Reznik, 2004). De même, cet investissement peut leur procurer une adaptation psychologique et socioculturelle positive (Ward & Kennedy, 1999).

Enfin, les valeurs énoncées transcendent l'ensemble des propos des jeunes et des parents et elles ont une influence sur l'ensemble de leur processus d'acculturation. Elles teintent leur approche de la nouvelle société et elles influencent leur adaptation.

Les défis dans la trajectoire migratoire des parents et des jeunes issus de l'immigration

Les propos des participants mettent en évidence plusieurs défis rencontrés dans leur trajectoire migratoire. Certains sont liés au contexte avant le départ du pays d'origine, d'autres, à l'arrivée et au choc culturel. Durant leur intégration, plusieurs participants rencontrent des problèmes d'adaptation en lien avec leur apprentissage du français, leurs conditions socioéconomiques précaires et une discrimination vécue.

Le précontact

Selon quelques parents, l'immigration naît d'un désir d'avoir un meilleur avenir pour eux-mêmes et leurs enfants (Vatz-Laaroussi, 2008). Les parents quittent leur pays pour des motifs comme une guerre, une instabilité politique et, après leur arrivée, ils économisent parfois durant plusieurs années afin de faire venir leur enfant au Canada. Pour ces raisons, les attentes sont souvent grandes afin que leur enfant réussisse dans la société d'accueil. La délinquance du jeune peut constituer un rêve brisé de l'idéal que s'étaient forgé les familles avant d'immigrer. Celui-ci peut expliquer la honte et les regrets ressentis par certains parents face à la délinquance du jeune. Par exemple, la honte ressentie par l'une des mères l'a amenée à mentir à sa propre famille afin de ne pas briser l'image que ses parents ont de sa vie au Canada. Une hypothèse expliquant ce comportement constitue la peur de perdre les liens avec sa famille en lui avouant la vérité. Il est possible que cette mère souhaite prouver à sa famille qu'elle a réussi son projet migratoire et qu'elle transmette cette exigence à son fils. Ce dernier peut ressentir de la pression en raison des attentes de sa mère. Il peut également vivre un fort sentiment

d'échec s'il ne parvient pas à combler les attentes de ses parents. Ce résultat montre que ces derniers ressentent parfois eux-mêmes une pression de réussir de la part de leur propre famille. La transmission intergénérationnelle du rêve de l'immigration montré par cet extrait est un résultat inattendu, ce qui explique que peu de liens ont été faits avec la littérature.

Le contact

Certains jeunes ont vécu une arrivée difficile au pays d'accueil en raison d'une séparation familiale. Comme expliqué par l'un des jeunes, la création du lien parent-enfant peut être difficile à l'arrivée, ce qui est cohérent avec Legault et al. (2000). Puisque le parent et l'enfant ne se connaissent pas, il peut y avoir des conflits, surtout si le jeune immigre à l'adolescence (Smith et al., 2004). Lorsque l'enfant grandit dans son pays d'origine dans un contexte de violence, de guerre et d'insécurité, son adaptation à l'arrivée sera encore plus ardue. Cette situation se produit généralement lorsque le jeune est réfugié (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 1951). Alors que les parents quittent leur pays pour sauver leur propre vie, ils n'ont pas toujours les moyens de faire venir tous leurs enfants avec eux au Canada, en raison des coûts du programme de parrainage. L'enfant peut, dans ce cas, grandir sans le soutien de ses parents et adopter des comportements délinquants en raison de l'absence d'encadrement. Il est susceptible de reproduire ces mêmes comportements au Canada, puisque c'est ce qu'il a toujours connu. Le parent peut alors vivre une grande déception et une impuissance face à l'adoption de tels comportements de la part de son enfant. Ces

sentiments peuvent s'expliquer par les sacrifices que le parent a dû faire pour permettre la venue de son enfant au Canada. Il est également possible que le parent et l'enfant se soient mutuellement idéalisés et se soient forgé une idée de l'autre durant les années de séparation. Lorsque le parent ou l'enfant se rend compte que l'autre n'est pas comme il avait imaginé, des conflits et des tensions dans la famille peuvent se produire. La littérature fournie dans le cadre théorique ne permet pas de confirmer cette explication. Toutefois, la séparation familiale demeure une source de conflits considérable (Legault & Fronteau, 2008).

L'arrivée peut également bien se dérouler dans le cas où des proches sont déjà présents au pays d'accueil. Ces proches facilitent les premières démarches d'installation de la famille en plus de favoriser le maintien des liens avec sa culture d'origine. À l'arrivée, les liens avec les membres de la communauté d'origine peuvent permettre aux familles immigrantes de comprendre la société d'accueil avec l'aide de personnes qui ont un vécu similaire.

Le choc culturel avec les valeurs de la culture québécoise. Après leur arrivée, les participants peuvent rapidement vivre un choc culturel. Celui-ci est relatif aux différences de valeurs entre la culture d'origine et celle du pays d'accueil rapportées précédemment. Les résultats montrent que c'est effectivement la manière dont une personne fait face aux différences culturelles qui peut avoir une connotation positive ou négative, comme l'affirme Berry (1997). C'est le cas de l'un des jeunes qui rapporte

qu'à son arrivée, il a observé les différences culturelles afin de mieux s'adapter.

Enfin, dans le cas d'une adaptation négative, confrontés à la perte du soutien offert par la communauté élargie, certains parents qui viennent d'une culture collectiviste et qui immigrivent au Québec, une culture individualiste, trouvent difficile de bien gérer l'autonomie de l'adolescent (Ashbourne et al., 2012). Ainsi, plus les codes culturels des deux cultures du parent sont incompatibles, plus il peut avoir de la difficulté à acquérir de nouvelles pratiques parentales (Bérubé, 2004).

Les problèmes d'adaptation à la société d'accueil

Les participants rapportent plusieurs problèmes d'adaptation ayant influencé leur processus d'acculturation : l'apprentissage du français par les parents, les conditions socioéconomiques précaires des familles et la discrimination.

L'apprentissage du français

Parmi les participants, peu de parents parlent de leurs difficultés à apprendre le français et aucun jeune n'en fait mention. La maîtrise de la langue du pays d'accueil constitue un aspect majeur de l'adaptation des participants, puisque l'intégration de la personne immigrante passe par celle-ci. Les jeunes ont généralement de la facilité à maîtriser une nouvelle langue en raison de leur capacité d'adaptation à la société d'accueil et de leur fréquentation scolaire. Leur apprentissage du français est donc facilité en comparaison avec leurs parents, qui peuvent vivre des problèmes d'insertion à

l'emploi. Ces problèmes limitent les interactions du parent avec la société d'accueil. Ainsi, malgré le fait que certains jeunes habitent au Canada depuis moins de cinq ans, ils ont pu rapidement maîtriser le français. Ces résultats sont conformes aux attentes, car il est reconnu que les jeunes apprennent généralement le français plus rapidement que leurs parents (Jimenez, 2015; Legault & Fronteau, 2008).

Parmi les parents, une mère anglophone explique comment la réaction de sa collègue de travail l'a dévalorisée. Ce type de rapport peut expliquer la discrimination vécue à l'emploi. Cohen-Émerique (1993) affirme, à ce sujet, que la rencontre interculturelle implique toujours une culture favorisée (dominante, menaçante) face à une autre qui l'est moins (non-dominante, menacée). En soi, cette situation n'est pas problématique, mais cette différence peut nuire à l'adaptation de la personne si elle lui cause du stress, de la discrimination ou de l'hostilité (Berry, 2005). Cette mère anglophone n'a jamais réussi à apprendre le français en raison de ses mauvaises expériences. Lorsque la société québécoise contraint les parents immigrants à maintenir leurs valeurs ethniques en leur proposant des possibilités limitées d'interagir avec les autres cultures, à long terme, ils peuvent se replier sur leur culture d'origine et éviter de s'intégrer à la société d'accueil (Sam, 2006).

La perspective du rapport social de Cohen-Émerique (1993) est donc utile pour comprendre le rapport de pouvoir entre la personne du groupe non-dominant et le membre du groupe dominant. La recherche montre que ce type de rapport social peut se

retrouver au sein de la famille. En effet, si le jeune est fortement orienté vers la culture d'accueil et que son parent maintient les valeurs de son pays d'origine, au sein même de la famille, le jeune peut paraître menaçant pour son parent alors que ce dernier peut se sentir menacé. Cette hypothèse est confirmée par les propos d'Aumont et al. (2000) qui affirment que, lorsque la culture d'origine du parent prend une trop grande place, ce dernier peut sentir la survie de sa culture menacée lorsque le jeune devient attaché aux valeurs de la société dominante.

La discrimination vécue par les parents et les jeunes

Quelques jeunes et parents rapportent avoir vécu de la discrimination. Les propos des participants montrent que les différences entre le groupe dominant et le groupe non-dominant (p. ex. couleur de peau, origine ethnique) influencent les rapports entre les groupes culturels, ce qui peut être à l'origine de la discrimination vécue (Berry, 1985; Cohen-Émerique, 1993; Portes & Rumbaut, 2001; Schwartz et al., 2010). Selon la définition de l'adaptation de Ward et Kennedy (1999), la discrimination vécue par les participants peut entraîner chez ces derniers une faible capacité à fonctionner dans la société d'accueil.

Chez les parents, la discrimination subie a constitué le principal facteur les ayant empêchés de s'intégrer professionnellement à la société québécoise, ce qui est cohérent avec les données sur l'insertion au travail des personnes immigrantes dans la ville de Montréal (Eid, 2012). Ces parents ont fait l'objet de préjugés en raison de leur origine

ethnique. Ils ont pu vivre de la discrimination en raison d'une image préconçue de leur culture de la part des employeurs potentiels. Ce type de rapport est contraire à la *Loi sur le multiculturalisme canadien* qui promeut la diversité culturelle. Les résultats illustrent que, malgré les politiques en place, les employeurs ont tout de même le pouvoir de décider du candidat qu'ils choisissent. Ce résultat va dans le sens de Berry (1985) qui affirme que, même dans les sociétés multiculturalistes, certains groupes ethniques sont moins acceptés.

L'un des jeunes s'est fait arrêter sans raison parce qu'il est de race noire. La perception d'être différent ressentie par les jeunes peut les avoir amenés à renforcer leur identité ethnique par l'affiliation à un groupe de pairs, immigrants comme eux (Liebkind, 2006). La délinquance a pu constituer, pour eux, un moyen de se distancer de la société d'accueil leur ayant fait vivre du rejet et de se venger de la discrimination subie. Les résultats confirment l'effet négatif de la discrimination sur les relations entre la personne immigrante et la société dominante (Berry et al., 2006; Xiong et al., 2008).

Les conditions socioéconomiques précaires vécues par les familles

Les parents rapportent des conditions de vie difficiles après leur arrivée. Selon les propos des participants, les parents ont été peu présents pour leur enfant en raison de leurs préoccupations liées à l'emploi. Cette difficulté a favorisé l'adoption de comportements délinquants par le jeune. Ces résultats vont partiellement dans le sens de résultats déjà établis. Depuis longtemps, les théories de la délinquance affirment que les

conditions de vie difficiles des immigrants peuvent amener les jeunes à commettre des délits (p. ex. Shaw & McKay, 1942). Toutefois, pour les jeunes de l'échantillon, ce ne sont pas les conditions socioéconomiques des parents qui ont joué un rôle majeur, mais plutôt leurs conséquences, comme le manque d'encadrement parental causé par une difficulté dans le processus de transmission des valeurs du parent au jeune. L'affiliation à un groupe de pairs déviants, secondaire à ce laxisme, a influencé les jeunes de l'échantillon plutôt que l'impossibilité pour eux d'atteindre leurs buts.

Les stratégies utilisées par les familles et les jeunes issus de l'immigration afin de s'adapter au processus d'acculturation

Les stratégies utilisées par les participants afin de s'adapter au processus d'acculturation sont variées. Les parents utilisent l'intégration et la séparation tandis que les jeunes utilisent l'ensemble des stratégies, mais ils montrent en majorité une ambivalence culturelle.

L'intégration

Peu de parents rapportent un maintien de leur culture d'origine et une adoption des valeurs de la société d'accueil. Ce résultat n'est pas étonnant compte tenu des difficultés à l'emploi rapportées par les parents et de la discrimination vécue. Plus le parent a des difficultés à s'intégrer dans la société d'accueil, moins il a d'occasions d'y participer. Afin qu'une personne puisse utiliser l'intégration, la société d'accueil doit s'adapter aux différences culturelles existant entre les personnes (Berry, 2006a). Or dans le cas de quelques parents de l'échantillon, les institutions leur ont fait vivre de la

discrimination, ce qui indique un manque de flexibilité. Ainsi, même si certains parents ont souhaité s'intégrer à la culture québécoise par le passé, ils ont pu se trouver dans l'impossibilité d'utiliser l'intégration en raison de la discrimination vécue (Berry, 2006a).

Selon les témoignages des parents, certains d'entre eux montrent un degré d'accord avec les valeurs de la société d'accueil qui indique leur recours à l'intégration. Ce résultat peut s'expliquer par une similitude entre la culture d'origine des parents et la culture québécoise. Dans le cas où deux cultures sont semblables, le parent peut s'adapter plus facilement, puisque la gravité du choc culturel dépend des différences entre les deux cultures (Aumont, 1998; Bérubé, 2004; Drachman, 1992; Drachman & Ryan-Shen, 1991; Mvilongo, 2001). Enfin, même si les deux cultures sont dissemblables, il est possible que le parent y réagisse de manière positive (Berry et al., 2006), ce qui peut l'avoir amené à utiliser l'intégration.

Généralement, les parents qui utilisent l'intégration favorisent aussi celle de leur enfant, car cette stratégie requiert une certaine acceptation de la société d'accueil (Berry, 2006a). Cette acceptation permet aux parents d'être flexibles face à l'adoption de comportements liés à la culture d'accueil par le jeune (Nesteruk & Marks, 2011; Ochocka & Janzen, 2008; Patel et al., 1996). Pourtant, cette souplesse des parents n'a pas empêché leur enfant de commettre des actes délinquants. La délinquance des jeunes intégrés peut s'expliquer par le fait que l'intégration peut constituer le fruit d'un long

processus. Les parents ont pu être moins présents par le passé en raison de leurs difficultés d'intégration à l'emploi, ce qui a pu amener le jeune à commettre des actes délinquants en raison d'un manque d'encadrement parental.

Les résultats du présent mémoire ne permettent pas de confirmer les résultats des études précédentes. En effet, Boutakidis et al. (2006) affirment que l'intégration protège les jeunes contre les comportements violents, tandis que Combalbert et al. (2007) montrent que les jeunes non-délinquants utilisent cette stratégie. Cette différence entre les résultats du mémoire et les études précédentes peut s'expliquer par le fait que l'intégration permet au jeune de naviguer entre les deux cultures, ce qui augmente sa capacité à gérer différentes relations (Boutakidis et al., 2006). Or cette capacité peut être utilisée négativement afin de l'aider à s'intégrer à un groupe de pairs délinquants. Une autre explication de la délinquance des jeunes intégrés constitue l'adaptation de ces derniers à la société d'accueil. En raison du nombre d'années passées au Canada, parfois plus de 10 ans, ils peuvent ressembler aux jeunes Québécois en matière de délinquance en raison de leur niveau d'intégration à la société d'accueil. Ce résultat est contraire à la littérature, qui affirme que ce sont plutôt les jeunes de deuxième génération qui ressemblent aux jeunes Québécois en matière de délinquance (CNPC, 2012) alors que la plupart des jeunes de l'échantillon sont de première génération.

La séparation

Certains parents montrent un maintien des valeurs associées à leur pays d'origine dans l'éducation de leur enfant. Ce résultat peut être interprété à la fois de manière positive et négative. En effet, ils ont des exigences élevées qui peuvent mettre de la pression sur le jeune. La délinquance de ce dernier peut être un moyen d'échapper aux exigences de ses parents. À cet effet, selon Sommers et al. (1993), la consommation de drogues des jeunes séparés s'explique par leur volonté d'échapper aux pressions provoquées par l'adaptation à la culture d'accueil. La délinquance peut également constituer un moyen de relâcher la pression pour les jeunes de l'échantillon.

Cependant, par le maintien des valeurs culturelles, les parents peuvent enseigner leurs valeurs d'origine à leurs enfants. Cet enseignement peut contribuer à faire en sorte que leurs jeunes vivent bien avec leurs deux cultures et favoriser une bonne relation parent-enfant par le biais de la communication.

Un seul jeune rapporte avoir utilisé la séparation. Ce dernier a vécu un abandon de la part de sa mère québécoise, ce qui l'a amené à rejeter complètement la culture d'accueil. Son père explique la délinquance de son fils par une recherche de l'amour qu'il n'a pas reçu. Ce jeune, en raison d'un manque d'amour, a pu s'affilier à un groupe de pairs déviants afin de combler ce besoin.

Ce résultat diffère un peu de la littérature qui affirme que la délinquance des jeunes séparés s'explique par une marginalisation secondaire à une difficulté de s'intégrer à la société d'accueil (Tam & Freisthler, 2015). Cette marginalisation peut être causée par une discrimination (Berry et al., 2006; Phinney & Devich-Navarro, 1997), des stéréotypes négatifs ou un isolement social (Powell et al., 2010). Dans le cas du jeune, ce n'est pas tant ces facteurs qui l'ont influencé, mais plutôt un rejet d'une personne importante dans sa vie, porteuse de la culture d'accueil. Ainsi, il semble que toute forme de rejet perçu de la part de la société d'accueil peut inciter le jeune à adopter la séparation.

Les résultats confirment toutefois partiellement l'étude de Stevens et al. (2014) montrant que les jeunes délinquants et les parents séparés sont sous-représentés dans la catégorie de la séparation. Il est en effet peu probable qu'un jeune qui valorise uniquement la culture de ses parents et qui est très orienté vers sa famille adopte des comportements délinquants. En effet, l'attachement du jeune envers sa culture d'origine constitue un facteur de protection contre l'adoption de comportements délinquants (Combalbert et al., 2007). À ce sujet, les résultats de l'étude de Stevens et al. (2014) montrent que ces dyades utilisent la même stratégie d'acculturation. Ces jeunes présentent donc un moins grand risque de commettre des délits, puisqu'ils partagent les mêmes valeurs que leurs parents. Au contraire, lorsque les valeurs diffèrent entre le parent et le jeune, un écart d'acculturation peut se produire, ce qui entraîne diverses conséquences pour la famille.

L'assimilation

Dans l'échantillon du mémoire, il n'y a pas de parent assimilé. Les parents utilisent plutôt l'intégration ou la séparation. Ce résultat peut être positif, car ces deux stratégies impliquent un maintien de l'identité culturelle d'origine des parents (Berry, 2006a).

Chez les jeunes, l'assimilation résulte d'une volonté de profiter de la liberté offerte par la société d'accueil. Selon la littérature, ces jeunes sont plus à risque d'être exposés à des pairs délinquants que les jeunes séparés ou intégrés (Sommers et al., 1993). Cependant, dans l'échantillon du mémoire, les jeunes assimilés n'ont pas semblé plus à risque que les autres d'être exposés à des pairs déviants. Au contraire, l'ensemble des jeunes a présenté ce risque. Les propos des participants ne confirment donc pas les résultats des études précédentes.

La délinquance des jeunes assimilés de l'échantillon est cohérente avec les propos de Coatsworth et al. (2005), qui soutiennent que ces jeunes sont à risque de montrer des comportements perturbateurs et une désobéissance. Les jeunes assimilés et les jeunes intégrés partagent le point commun de pouvoir interagir efficacement avec les membres de la culture d'accueil (Berry, 2006a) et de fonctionner adéquatement dans leurs activités quotidiennes (Costigan & Koryzma, 2011; Nguyen et al., 1999). En raison de leur orientation vers la culture d'accueil, les jeunes assimilés ont pu avoir de la facilité à s'intégrer à un groupe de pairs déviants.

Les études précédentes montrent que les jeunes assimilés présentent moins de symptômes dépressifs, ont une bonne estime d'eux-mêmes, obtiennent de bons résultats scolaires (Nguyen et al., 1999) et ont une meilleure adaptation psychologique (Costigan & Koryzma, 2011). La présente étude ne permet toutefois pas de le démontrer. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces thèmes n'ont pas été abordés par l'assistant de recherche lors de l'entrevue.

La marginalisation

Certains jeunes sont intégrés au sein d'un groupe qui semble constituer un gang de rue. Un conflit culturel vécu peut amener certains d'entre eux à se créer une sous-culture délinquante avec leur groupe de pairs afin de trouver leur place dans la société. Dans ce cas, ces jeunes utilisent la marginalisation, phénomène se caractérisant par des comportements contradictoires associés à l'assimilation, à la marginalisation et à la séparation (Berry et al., 2006). Effectivement, les jeunes adoptent une partie de la culture d'accueil (assimilation) et ils adhèrent aux valeurs de leur culture d'origine (séparation). Ils s'associent également à un groupe de pairs délinquants avec lequel ils se créent une sous-culture (marginalisation). Selon Berry (2005), les jeunes marginalisés montrent un faible intérêt envers le maintien de leur culture d'origine, ce qui n'est pas le cas des jeunes de l'échantillon. Ces derniers maîtrisent également la langue du pays d'accueil, ce qui est contraire aux propos de Berry (1992). L'utilisation de la marginalisation de Berry (1997) est donc partiellement constatée dans l'échantillon des jeunes du mémoire. Ce résultat est tout de même inquiétant, car il signifie que les jeunes

ont généralement de la difficulté à développer un sentiment d'identité positif envers leurs deux cultures (Boutakidis et al., 2006).

D'autres jeunes montrent une ambivalence culturelle plutôt qu'une utilisation de la marginalisation. Ce sont des jeunes adoptant des attitudes contradictoires, mais ces derniers n'ont pas créé de sous-culture avec leur groupe d'amis. Pour Stevens et al. (2014), la stratégie ambivalente est liée à des comportements associés à l'intégration et à la séparation. Les jeunes ont un attachement envers leurs deux cultures, ce qui est associé à l'intégration. Ils rapportent également une orientation légèrement plus prononcée vers leur culture d'origine, ce qui est lié à la séparation.

Les propos des jeunes montrent que la discrimination, l'exclusion et les préjuges vécus peuvent être à l'origine de leur ambivalence culturelle (Berry, 1985). L'exclusion peut être vécue, selon les participants, à l'intérieur même de leur famille. Dans ce cas, elle se manifeste par l'absence de l'un des parents. Les participants amènent une nouvelle perspective, puisqu'en général, l'exclusion dans le processus d'acculturation est analysée selon la perspective du groupe (Berry, 2005).

L'adaptation à long terme des jeunes marginalisés et ambivalents est inquiétante, puisqu'ils montrent un manque de clarté et de confort culturels (Schwartz & Zamboanga, 2008) et une absence d'orientation claire vers les deux cultures (Sam, 2006). De plus, les conflits culturels vécus par ces jeunes peuvent être élevés compte

tenu de leur résistance envers la culture d'accueil (Berry, 1992). Les conflits culturels peuvent d'ailleurs être à l'origine de l'adoption de comportements délinquants par le jeune (OMS, 2016). Le risque de récidive des jeunes utilisant cette stratégie est donc à considérer. Ils sont également susceptibles de présenter la moins bonne adaptation psychologique et socioculturelle (Berry et al., 2006), bien que cela ne soit pas particulièrement ressorti dans la présente recherche.

L'application du modèle de Berry pour comprendre la situation des familles et des jeunes de l'échantillon

Globalement, le modèle de Berry ne se reflète que partiellement parmi les jeunes et les parents de l'échantillon, selon les résultats obtenus. Le concept du stress acculturatif est validé dans la présente étude. Le choc culturel, de manière théorique, provoque généralement des émotions négatives chez la personne, ce qui n'est pas le cas de certains parents (Cohen-Émerique, 2011; Legault & Fronteau, 2008; Mvilongo, 2001; Paquet, 2011). La perspective du stress acculturatif de Berry (2005), quant à elle, permet de considérer les réactions positives pouvant naître des différences culturelles. Elle apparaît donc plus appropriée pour comprendre l'acculturation des participants.

Les stratégies d'acculturation utilisées par les parents immigrants de l'échantillon sont habituellement cohérentes avec leurs difficultés d'intégration. Les parents intégrés vivent au Canada depuis plusieurs années et ils sont stables en ce qui a trait au travail. L'utilisation de la séparation par les parents peut être causée par des difficultés en français ou par une discrimination vécue. Les résultats confirment l'étude de Stevens et

al. (2014) montrant l'utilisation de l'intégration ou de la séparation par les parents des jeunes délinquants de leur échantillon.

Le portrait est différent chez les jeunes qui, eux, utilisent l'ensemble des stratégies et montrent une ambivalence culturelle. Ils ne sont pas assimilés, séparés ou marginalisés, car ils accordent de l'importance à leurs deux cultures. Ils ne sont pas non plus pleinement intégrés, puisqu'ils ressentent un inconfort et un malaise par rapport à leur place dans la société. Ces sentiments sont associés à un conflit culturel (Benet-Martínez & Haritatos, 2005; Berry, 1992). Ce dernier les a rendus vulnérables à la délinquance par suite de leur affiliation à un groupe de pairs déviants. Cette association constitue le point déterminant dans la délinquance des jeunes, peu importe la stratégie utilisée. Ce groupe offre à ces jeunes l'occasion d'acquérir un sentiment d'appartenance et d'apaiser quelque peu leur manque d'identification culturelle. La phase de la crise qui peut se produire à la suite du conflit culturel n'est pas observée chez les jeunes. À vrai dire, la délinquance est plutôt secondaire à l'affiliation à un groupe de pairs déviants et non la seule expression d'un conflit culturel. Sans ce groupe de pairs, il est probable que les jeunes n'auraient pas adopté de comportements délinquants.

Selon le modèle théorique, les jeunes délinquants de l'échantillon ne seraient pas censés utiliser l'intégration ou l'assimilation, puisque ces stratégies sont généralement adoptées par les jeunes non-délinquants (voir Combalbert et al., 2007; Samaniego & Gonzales, 1999; Sommers et al., 1993). L'utilisation de la séparation et de la

marginalisation est toutefois cohérente avec la littérature, car celles-ci entraînent une adaptation moyenne ou mauvaise (Berry et al., 2006).

Enfin, les stratégies d'acculturation utilisées par les parents et les jeunes ne sont généralement pas les mêmes. L'assimilation, la marginalisation et l'ambivalence constituent des stratégies seulement utilisées par les jeunes. Il est probable que les parents de ces derniers n'utilisent pas ces stratégies. Cela peut produire, par la suite, un écart d'acculturation qui entraînera différentes conséquences au sein de la famille.

L'écart d'acculturation entre les différents membres de la famille

Certaines familles participantes vivent un écart d'acculturation. Le Québec prône généralement des valeurs d'autodétermination et d'autonomie. La revendication d'une plus grande liberté par les jeunes peut entraîner des conflits familiaux (Birman, 2006). En effet, l'autonomie revendiquée par les jeunes peut entrer en confrontation avec les valeurs de respect envers les aînés et les rôles familiaux plus traditionnels prônés par les parents (Nesteruk & Marks, 2011; Patel et al., 1996). Les parents peuvent alors avoir l'impression qu'il est impossible pour eux de transmettre leurs valeurs, ce qui peut les amener à relâcher la discipline et à ressentir un sentiment d'impuissance.

Certains auteurs affirment que l'écart d'acculturation est lié à la délinquance du jeune (Le & Stockdale, 2008; Stevens et al., 2014). Les résultats de la recherche

montrent plutôt que les conséquences de celui-ci peuvent effectivement amener le jeune à commettre des actes délinquants.

La parentification

Dans certains cas, la délinquance du jeune permet de subvenir aux besoins de la famille lorsque les moyens financiers des parents ne le permettent pas. Cela fait en sorte que le jeune joue un rôle que ses parents devraient normalement assumer (Titzmann et al., 2008; Walsh et al., 2006; Williams & Francis, 2010). Ce renversement des rôles peut provoquer une perte de contrôle chez le parent, puisque le jeune assume un pouvoir habituellement détenu par l'adulte (Dinh et al., 1994). Dans ce contexte, le jeune a pu commettre des actes délinquants.

Toutefois, aucun jeune ne joue le rôle d'interprète pour ses parents alors que plusieurs familles immigrantes sont confrontées à cette réalité (Jimenez, 2015). Souvent, les jeunes doivent traduire la langue française à leurs parents afin qu'ils puissent interagir avec les membres de la société québécoise. Ce rôle d'interprète peut être joué par le jeune dans tous les aspects de la vie quotidienne de la famille, comme lorsqu'il est amené à prendre un rendez-vous, à lire des informations ou à accompagner le parent à l'hôpital (Jimenez, 2015). Cependant, les jeunes de l'échantillon jouent plutôt le rôle de pourvoyeur financier. La maîtrise du français par plusieurs parents de l'échantillon peut expliquer ce résultat.

Les méthodes disciplinaires rigides

Selon les propos des participants, face à l'écart d'acculturation et à la difficulté de transmettre leurs valeurs culturelles, certains parents adoptent des pratiques disciplinaires strictes. Celles-ci peuvent s'expliquer par une volonté de protéger leurs enfants en raison d'un choc culturel avec la société d'accueil (Jimenez, 2015). Ces méthodes disciplinaires peuvent cependant avoir une fonction adaptative temporaire, dans le cas d'une séparation familiale. Il peut être normal qu'un parent soit strict avec son enfant qu'il connaît peu par suite de son arrivée au Canada. Par contre, à mesure qu'ils apprennent à se connaître, le parent peut devenir plus souple. Néanmoins, si les méthodes éducatives demeurent strictes et permettent peu à l'adolescent de développer son autonomie, ce dernier peut adopter des comportements délinquants (Le & Stockdale, 2008; Stevens et al., 2014) afin de se distancer des méthodes disciplinaires rigides à la maison.

L'un des jeunes apporte un point de vue intéressant et inattendu. Il explique sa délinquance par la correction physique reçue à la maison et une désensibilisation à la violence. Il illustre, d'une part, une transmission intergénérationnelle de la violence et de son caractère *acceptable*. Il est rare dans l'échantillon du mémoire que le lien entre le facteur de risque du jeune et sa violence soit aussi clair et que ce dernier admette les motifs l'ayant mené à commettre un délit. Ce résultat montre la capacité de certains jeunes à réfléchir à leurs propres actions, ce qui constitue une force.

La double vie des jeunes

Les jeunes montrent une quête identitaire par un double comportement : l'adhésion aux valeurs d'origine de leurs parents à la maison et des comportements conformes à leurs pairs à l'extérieur. Les parents tendent plutôt à avoir une position plus définie par rapport à la culture d'accueil. Cette différence peut s'expliquer par la quête identitaire vécue par les adolescents (OMS, 2016). Il est tout de même étonnant que les parents vivent moins de conflits culturels que leurs jeunes étant donné que, généralement, les jeunes adoptent plus rapidement les valeurs et les coutumes du pays d'accueil que leurs parents (Schwartz et al., 2010). Certains adolescents de l'échantillon vivent depuis moins longtemps que leurs parents dans le pays d'accueil. Il est donc normal que ces jeunes soient encore en train de se positionner par rapport à leurs deux cultures.

Les parents et les jeunes de l'échantillon ne rapportent pas de conflits culturels ou intergénérationnels. Ce résultat n'est pas conforme aux attentes, puisque lors d'un écart d'acculturation, des confrontations peuvent se produire, surtout à l'adolescence (Aumont et al., 2000; Tourrette & Guidetti, 2008). Les jeunes menant une double vie ne montrent pas à leurs parents qu'ils adoptent des comportements liés à la société d'accueil, ce qui peut amoindrir le risque d'apparition de conflits (Birman, 2006). Ainsi, un jeune issu de l'immigration qui se conforme à la fois à son groupe de pairs et à sa famille, même si les comportements adoptés au sein de ces deux groupes entrent en confrontation, maintient un certain équilibre dans sa vie. Cela dit, cet équilibre est

maintenu tant et aussi longtemps que les parents ne sont pas au courant des délits commis par le jeune. Ce sont les intervenants du centre de réadaptation qui dévoilent la vie cachée du jeune. Le double comportement culturel chez les jeunes délinquants issus de l'immigration n'est pas mis en évidence dans les recherches précédentes.

En définitive, les propos au sujet de l'écart d'acculturation confirment les résultats d'autres études. Les participants indiquent la présence d'un écart d'acculturation au sein des familles de l'échantillon dont les parents ont immigré avant leurs enfants (Legault et al., 2000). Cette situation peut provoquer de la déception chez le parent et des tensions dans la relation avec son enfant. Le jeune, quant à lui, peut vivre un conflit culturel (Berry, 1992; Cohen-Émerique, 2011; Paquet, 2011). Ce conflit peut être difficile à vivre, surtout si le jeune a passé une bonne partie de sa vie dans son pays d'origine et d'y avoir laissé des amis et des proches. Les participants montrent que l'écart d'acculturation a influencé les jeunes dans l'adoption de comportements délinquants (Le & Stockdale, 2008; Stevens et al., 2014) par le biais d'une discipline laxiste ou trop autoritaire (Juang & Nguyen, 2009; Le & Stockdale, 2008; Warr, 2005).

Les implications cliniques

Les résultats confirment l'importance de la prévention de la délinquance à l'aide de l'identification précoce des facteurs de vulnérabilité comme les difficultés d'intégration à l'emploi, la pauvreté et l'association à des pairs déviants. Les

intervenants qui côtoient les familles immigrantes des jeunes mis sous garde doivent porter attention à ces facteurs.

En intervention, il est pertinent de parler au jeune de ses deux cultures et de lui faire verbaliser son point de vue au sujet de celles-ci. Cela lui permettra de normaliser les sentiments vécus et l'aidera à résoudre les conflits culturels ressentis. Ce processus aidera sûrement les jeunes à trouver leur place au sein de leur famille et de leur groupe de pairs.

L'étude montre que la délinquance du jeune doit être vue comme la réponse à un besoin. Dans certains cas, le jeune a vécu un conflit culturel qui l'a incité à se tenir avec des pairs délinquants pour le résoudre. Dans d'autres familles, les conditions socioéconomiques précaires des parents ont amené leur jeune à se tourner vers la délinquance pour aider à subvenir aux besoins de sa famille. Par conséquent, une avenue d'intervention intéressante consiste à aider les parents à cibler les besoins auxquels répond la délinquance de leur enfant.

L'importance accordée par les jeunes aux valeurs de leur pays d'origine, malgré leur manque d'identification culturelle, est positive et peut servir de levier en intervention. Il faut donc mentionner aux parents que le maintien des valeurs du pays d'origine et la transmission de ces valeurs à leur jeune peuvent faciliter sa réadaptation et prévenir la récidive de ses comportements délinquants. Les parents peuvent devenir

des alliés importants en apportant des informations sur les mœurs et coutumes de leur culture d'origine. Ces informations aideront les intervenants à mieux comprendre le jeune et le milieu dans lequel il a grandi.

Les jeunes, lors du processus d'acculturation, tendent à adopter différentes stratégies d'acculturation selon le milieu où ils se trouvent. L'intervenant peut examiner, avec le jeune, la façon dont il s'adapte dans les différentes sphères de sa vie : à l'école, avec sa famille et ses amis. L'évaluation des résultats des stratégies utilisées par le jeune quant à son adaptation dans les différentes sphères de sa vie constitue une façon pertinente de déterminer les angles d'intervention à privilégier. Par ailleurs, les jeunes ont tous créé des relations avec un groupe de pairs déviants. Il est donc possible de les aider à utiliser leur capacité à créer des liens afin de développer des relations avec des pairs prosociaux.

L'adolescence constitue une période tumultueuse pour tous les jeunes. Par conséquent, la délinquance des jeunes issus de l'immigration ne doit pas être seulement attribuée au fait qu'ils sont d'une autre culture. Dans le même sens, l'intervenant doit personnaliser son intervention selon la famille rencontrée et éviter de recourir à une recette magique selon chaque ethnie. Cette façon d'intervenir permet d'éviter les images caricaturales et préconçues des cultures qui peuvent biaiser les interventions auprès des jeunes (Jimenez, 2015).

En ce qui a trait à l'écart d'acculturation au sein des familles, certaines mères ont de la difficulté en français alors que leur enfant maîtrise cette langue. Il est nécessaire de vérifier si, dans ces familles, le jeune joue le rôle d'interprète lors des rencontres du parent avec des personnes en position d'autorité (p. ex. policiers, médecins, intervenants en CR). Si tel est le cas, il est important de fournir un interprète à la famille afin que le jeune cesse de jouer ce rôle. Ainsi, le parent et le jeune prendront la place qui leur revient dans la famille.

L'intervention psychoéducative vise à permettre à la personne ou à la famille de retrouver son équilibre (Gendreau, 2001). En considérant l'acculturation des jeunes à l'aide du modèle de Berry (1997), le psychoéducateur peut comprendre comment le jeune s'adapte et réagit à son environnement. L'analyse de l'adaptation du jeune à l'aide du modèle de Berry permet de considérer le comportement délinquant comme une façon de s'adapter à un conflit culturel vécu. Cette analyse peut aider le psychoéducateur à soutenir le jeune dans l'acquisition de nouveaux comportements lorsqu'il vit un conflit culturel.

L'ensemble des personnes immigrantes vit un processus d'acculturation. Ainsi, les défis dans la trajectoire migratoire vécus par les jeunes contrevenants et leur famille peuvent servir de guide lors d'une intervention auprès d'autres personnes immigrantes. Par exemple, un psychoéducateur qui intervient auprès d'un adulte qui utilise la séparation en raison de ses difficultés d'insertion à l'emploi et de sa méconnaissance de

la langue pourra comprendre que cette stratégie est temporaire s'il connaît le processus d'acculturation. Le fait d'aborder les problèmes d'adaptation de la personne immigrante tôt durant la période d'évaluation psychoéducative permet de déterminer rapidement les cibles d'intervention à privilégier.

En intervention, la perspective du rapport social de Cohen-Émerique (1993) peut être utile afin de déterminer si les familles se positionnent dans un rapport de type menacé/menaçant avec les intervenants. Cette approche peut être particulièrement intéressante pour les intervenants en protection de la jeunesse travaillant avec des parents qui ont recours à des pratiques parentales inadéquates. Par exemple, un parent craignant de devoir changer ses coutumes pour se conformer aux attentes de l'intervenant ressentira une menace. Le parent pourra donc manifester de la méfiance envers ce dernier et être réticent à collaborer. L'analyse du rapport social à partir de Cohen-Émerique (1993) permet à l'intervenant d'aborder les craintes du parent en lien avec la survie de sa culture tôt dans le processus d'intervention.

Les recommandations pour l'intervention psychoéducative en contexte interculturel

En contexte d'intervention interculturelle, l'intervenant doit développer quatre capacités (Jimenez, 2016) :

1. La capacité de décentralisation, qui consiste à éviter d'interpréter la réalité des familles à partir du système de valeurs propre au groupe dominant.

2. La capacité de flexibilité et d'adaptation, afin que l'intervenant utilise un discours adapté à chaque famille ou à chaque culture.
3. La capacité réflexive, qui permet à l'intervenant de prendre conscience de ses propres valeurs et croyances, de ses préjugés, de ses stéréotypes et de ses peurs culturelles. Il peut aussi se questionner sur son propre rapport à la différence.
4. La capacité d'ouverture et l'intérêt pour les autres cultures sont fondamentaux afin d'établir un dialogue interculturel basé sur le respect de la personne, de ses valeurs et de ses croyances.

Les psychoéducateurs peuvent être amenés, de par leur rôle-conseil, à aider les éducateurs spécialisés à développer ces capacités. Une approche de codéveloppement de nouvelles pratiques peut être utilisée afin de guider les intervenants dans l'utilisation de leurs compétences interculturelles. Cette approche permet aux participants de collaborer afin de mettre en place des interventions qui répondent à leurs propres besoins et de construire une démarche d'intervention à leur image (Payette & Champagne, 1997). Par conséquent, l'implantation d'une telle approche permet de soutenir les intervenants dans le développement de leurs compétences interculturelles et de s'adapter continuellement à la réalité des familles rencontrées.

La valeur de la famille constitue un facteur de résilience et une force pour les participants. L'intervention doit en tenir compte. À ce sujet, Vatz-Laaroussi (2008)

aborde le modèle d'intervention intergénérationnel. L'auteure suggère d'adopter « une approche ciblant les forces, la résilience et l'*empowerment* plus que les problèmes, les conflits et les difficultés des membres des familles immigrantes » (p. 246). Plus encore, les intervenants doivent s'intéresser aux membres de la famille en les accompagnant dans leur parcours et en s'intéressant au sens que les membres donnent à celui-ci (Vatz-Laaroussi, 2008). Cette recommandation s'inscrit dans la même lignée que la psychoéducation, qui privilégie l'accompagnement au quotidien dans la vie de la personne (OPPQ, 2015).

Le modèle interculturel systémique de Rachédi et Legault (2008) apparaît tout à fait pertinent en fonction des résultats du mémoire. Ce modèle permet notamment de prendre en compte l'appartenance religieuse des personnes, l'occupation des parents, leur éducation et leur revenu. Ces variables ont toutes influencé l'adaptation des familles et des jeunes de l'échantillon. De plus, ce modèle d'intervention considère le cheminement de la personne immigrante autant *avant* son immigration qu'*après* son arrivée au Québec. Il permet de tenir compte des filtres portés par l'intervenant et du cadre de référence de la personne immigrante.

Enfin, ces deux modèles d'intervention suggèrent de porter une attention particulière à l'implication des membres de la famille élargie et de la communauté d'origine tout au long du processus d'intervention. L'implication de ces personnes

montre à la famille que l'intervenant respecte sa culture et promeut ses forces et son histoire.

Les implications scientifiques

Le modèle de Berry est partiellement confirmé dans la présente recherche. L'apport le plus important du mémoire constitue la démonstration de l'absence de stratégie d'acculturation plus délinquante qu'une autre. Les précédentes études montrent que la marginalisation constitue la stratégie la plus défavorable pour l'adaptation de la personne. Pourtant, bien que les jeunes marginalisés de l'échantillon aient adopté des comportements délinquants, il est impossible d'affirmer qu'ils présentent une moins bonne adaptation que les autres.

Les participants amènent des nuances au processus d'acculturation pouvant être moins facilement décelées dans les études quantitatives. Le mémoire permet de comprendre en profondeur le processus d'acculturation des familles issues de l'immigration ayant un jeune sous la *LSJPA* (Fortin, 2010). Le devis de recherche permet de considérer les stratégies d'acculturation comme de grandes catégories d'interprétation au lieu de *catégoriser* les personnes.

La recherche qualitative présentée est cohérente avec la perspective de la rencontre interculturelle. Celle-ci implique deux cadres de référence : celui de l'intervenant et celui de la personne immigrante (Cohen-Émerique, 2000). La recherche

qualitative permet justement de se laisser influencer par les propos des participants tout au long de la recherche (Pires, 1997). Lors de l'intervention interculturelle, la reconnaissance de son propre cadre de référence est importante afin de comprendre comment l'autre fonctionne (Rachédi & Legault, 2008). Dans la recherche qualitative, le chercheur doit mettre ses préconceptions de côté afin de se laisser guider par les propos des participants (Kvale, 1983). Ainsi, la recherche qualitative constitue une avenue intéressante afin de mieux comprendre le vécu des jeunes et des familles.

La recherche est l'une des premières à s'intéresser au processus d'acculturation des familles ayant un jeune délinquant selon leur propre expérience. L'immigration croît sans cesse en raison des conflits géopolitiques, ce qui laisse présager une augmentation constante de la clientèle immigrante au cours des prochaines années (Jimenez, 2016). Le présent mémoire s'inscrit donc dans un besoin qui sera de plus en plus présent. Par ailleurs, la recherche pourra être utile afin de guider les futurs chercheurs qui souhaiteront transférer les résultats au sujet de l'acculturation à une autre clientèle. En outre, l'acculturation peut être utile afin de comprendre la victimisation subie par les femmes victimes de violence conjugale ou les adultes immigrants criminels.

La recherche en psychoéducation vise à mieux connaître les personnes en difficulté d'adaptation. Compte tenu du peu de connaissances sur le processus d'acculturation des familles et des jeunes contrevenants issus de l'immigration à partir de leur propre expérience, le présent mémoire permet d'améliorer les connaissances en

psychoéducation. Par ailleurs, plusieurs études en interculturalité abordent les différences culturelles associées à un pays. Cependant, puisque l'échantillon du mémoire est hétérogène quant à l'origine ethnique des parents et des jeunes, les différences culturelles entre leur pays et celles du Canada n'ont pas été présentées. Cela a permis de mettre en évidence l'expérience commune des participants, et ce, malgré leurs différences ethniques.

Les recommandations pour les recherches futures

Le modèle de Berry n'est pas la seule théorie expliquant l'acculturation, mais la mesure de ce concept est une avenue de recherche intéressante. L'utilisation d'autres modèles auprès d'une même clientèle permettrait de comparer les résultats obtenus et de mieux saisir l'acculturation des familles et des jeunes contrevenants. Dans une future étude, il serait intéressant de considérer l'acculturation des jeunes dans d'autres milieux et de réaliser des entrevues avec des dyades parents-enfants afin de voir comment se manifeste l'écart d'acculturation au sein d'une même famille.

Les limites de l'étude

L'étude s'est intéressée aux jeunes issus de l'immigration mis sous garde en vertu de la *LSJPA* et à leur famille dans un contexte montréalais. Comme mentionné dans la revue de littérature, le contexte de la société d'accueil revêt une importance particulière quant à l'adaptation de la personne. Les services changent selon la ville ou la région habitée. Par conséquent, les familles qui habitent à l'extérieur de la ville de

Montréal peuvent vivre des réalités différentes. En ce sens, les recherches ultérieures pourront porter sur des échantillons provenant d'autres villes afin de comparer les résultats obtenus.

Pour la plupart des parents, les entrevues ne se sont pas déroulées dans leur langue d'origine. Cela a sans doute facilité la transcription des verbatim en permettant aux assistants de recherche de procéder à une transcription fidèle des propos des parents. Or certains d'entre eux s'expriment moins aisément en français. Dans certains cas, une entrevue dans la langue d'origine du parent aurait pu être plus appropriée. Enfin, la recherche s'est déroulée avec des jeunes qui reçoivent des services non volontaires. Ce fait, bien que n'étant pas une limite en soi, restreint les possibilités de transférer les résultats à une clientèle volontaire.

Conclusion

Comme exposé dans la problématique, les jeunes issus de l'immigration sont non seulement surreprésentés au sein des CR, mais ils correspondent aussi à la grande majorité de la clientèle. Les études montrant le lien entre l'immigration et la délinquance permettent d'expliquer les causes de ce phénomène. Notamment, les conditions de vie difficiles dans lesquelles vivent les jeunes peuvent les amener à percevoir qu'ils n'ont pas accès aux mêmes ressources que les autres pour atteindre leurs buts, ce qui peut les orienter, par la suite, vers la délinquance (Merton, 1968; Mucchielli, 2006). D'autres études affirment plutôt que la nécessité pour eux de trouver un équilibre entre leur culture d'origine et celle du pays d'accueil peut leur faire vivre un conflit culturel qui peut leur occasionner des problèmes d'adaptation, dont la délinquance (OMS, 2016). Cette recherche d'équilibre doit se faire à travers le processus d'acculturation. D'un point de vue scientifique, plusieurs recherches étudiant le lien entre l'acculturation et la délinquance ont été réalisées à l'extérieur du Canada et peu d'entre elles utilisent une méthode qualitative d'analyse des données. D'un point de vue clinique, les intervenants du CJM-IU s'estiment mal formés pour répondre aux besoins des familles et des jeunes contrevenants issus de l'immigration (Jimenez, 2015).

En vue de contribuer à pallier ces manques, le mémoire visait à comprendre le processus d'acculturation vécu par les jeunes contrevenants issus de l'immigration et leur famille afin d'améliorer l'intervention auprès d'eux. Dans le but d'atteindre cet

objectif général, les objectifs spécifiques de recherche suivants ont été ciblés : 1) Examiner, en premier lieu, comment les familles et les jeunes issus de l'immigration perçoivent leurs deux cultures auxquelles ils font face afin de 2) Comprendre, en deuxième lieu, l'écart d'acculturation potentiel vécu par les familles et les jeunes issus de l'immigration et ses conséquences éventuelles et 3) Proposer, en troisième lieu, des pistes d'action aux intervenants travaillant auprès de jeunes contrevenants issus de l'immigration et de leur famille. Afin d'atteindre ces objectifs, la méthode de recherche qualitative a été privilégiée. Des entrevues semi-dirigées en profondeur réalisées auprès huit de jeunes et de sept parents ont permis de recueillir les expériences et les points de vue des participants concernant leur processus d'acculturation.

Plusieurs valeurs culturelles d'origine sont généralement maintenues de façon importante au sein du pays d'accueil par les participants : la religion, le respect de la hiérarchie, la famille et la communauté et la réussite de leur vie. L'importance de la religion diminue à mesure que les contacts entre la personne immigrante et la société d'accueil augmentent. Ce changement de valeur n'est toutefois pas négatif pour les participants; il montre plutôt une volonté de s'intégrer de leur part. Les valeurs mentionnées par les familles constituent des forces. Par exemple, pour certains jeunes, la religion pourra agir comme facteur de protection contre l'adoption ultérieure de comportements délinquants.

Les valeurs d'origine rapportées par les participants permettent de comprendre le choc culturel qui se reflète principalement dans les valeurs collectivistes comme la famille et la communauté et le respect de la hiérarchie. Dans le cas d'une adaptation négative au choc culturel, les parents, en raison de leurs difficultés d'intégration au pays d'accueil, peuvent être moins présents à la maison et, en l'absence du soutien de la communauté élargie, avoir de la difficulté à transmettre les valeurs de leur pays d'origine.

Plusieurs difficultés d'adaptation vécues par les familles ont influencé la façon dont elles se positionnent face à leurs deux cultures et la stratégie d'acculturation utilisée. Les parents *intégrés* sont ceux qui vivent au Canada depuis plusieurs années et qui ont un travail stable. Ils montrent généralement une adhésion aux valeurs de la culture d'accueil. En revanche, les parents *séparés* sont notamment ceux qui éprouvent des difficultés en français ou qui ont vécu de la discrimination. Généralement, ces parents ont eu des relations négatives marquantes les ayant influencés dans l'adoption de la stratégie de *séparation*.

Aucune stratégie d'acculturation ne domine au sein des jeunes participants, mais plusieurs d'entre eux montrent une incertitude quant à la place accordée à leurs deux cultures, phénomène qui est semblable à la *marginalisation*. Ces jeunes ne sont pas pleinement intégrés, car plusieurs d'entre eux vivent un conflit culturel (Berry, 1992). Ainsi, même si les jeunes accordent de l'importance à leurs deux cultures, ils se sont liés

d'amitié avec des pairs délinquants. Cette affiliation leur a permis d'acquérir un sentiment d'appartenance et d'apaiser leur sentiment de ne pas avoir de place dans l'une ou l'autre des deux cultures. Les jeunes ne sont pas non plus complètement marginalisés, car ils parlent la langue du pays d'accueil et ils accordent une importance à leurs deux cultures. Ils recherchent les relations avec les autres, ce qui est contraire à l'utilisation de la marginalisation (Berry, 2006a).

Les stratégies utilisées par les parents et les jeunes n'étant pas toujours les mêmes, elles nous amènent vers l'atteinte du deuxième objectif spécifique de recherche : comprendre l'écart d'acculturation vécu par les familles et les jeunes issus de l'immigration et les conséquences possibles de cet écart. La séparation familiale peut notamment entraîner un conflit culturel pour les adolescents ayant passé une majeure partie de leur vie dans leur pays d'origine, séparés de leurs parents. Ils peuvent avoir grandi dans des conditions de vie difficiles qui les influenceront dans l'adoption de comportements délinquants. Les parents ayant économisé durant plusieurs années afin de faire venir leur enfant au Canada peuvent voir l'adoption de comportements délinquants par le jeune comme un échec de leur projet migratoire. Cette réalité peut engendrer des conflits familiaux causés par l'impression, pour le parent et le jeune, de se retrouver avec un inconnu. Dans un tel contexte, l'éducation parentale et la transmission des valeurs du parent à l'enfant peuvent être complexifiées.

Les participants rapportent que des difficultés dans la langue et l'insertion à l'emploi des parents peuvent les amener à dépendre de leur enfant pour subvenir aux besoins de leur famille. Ce renversement des rôles peut entraîner une perte de contrôle pour le parent. Inversement, la discipline est trop rigide dans certaines familles, ce qui peut influencer le jeune dans l'adoption de comportements délinquants, car ce dernier souhaitera se distancer du manque de liberté *occidentale* dont il souffre à la maison. Lorsque la discipline est trop rigide ou trop souple, le jeune peut mener une double vie, ce qui se traduit par l'adoption de comportements différents à l'intérieur et à l'extérieur de la maison.

Finalement, par rapport au troisième objectif, soit celui de proposer des pistes d'action aux intervenants travaillant auprès de jeunes contrevenants issus de l'immigration et de leur famille, la recherche met en lumière que le processus d'acculturation constitue un facteur de risque relativement à l'adoption de comportements délinquants. Elle permet de saisir comment les difficultés d'intégration des parents ont influencé la famille à travers leur processus d'acculturation. Ce facteur de risque permet de comprendre la réalité des familles ayant un jeune contrevenant à partir du précontact jusqu'au moment de la recherche. Cela fournit donc un portrait global de la réalité des familles qui permettra aux intervenants de mieux intervenir en connaissant davantage leur propre clientèle immigrante. Le processus d'acculturation, puisqu'il touche l'ensemble des personnes immigrantes, peut être utile pour toute personne travaillant auprès de personnes issues de l'immigration.

Sur le plan scientifique, la recherche apporte des connaissances sur un thème peu étudié de manière qualitative. L'acculturation des jeunes contrevenants, analysée à partir du modèle de Berry, montre qu'il n'y a pas de stratégie d'acculturation plus délinquante qu'une autre. Ce modèle est tout de même utile afin de comprendre comment la personne se positionne face à ses deux cultures et la façon dont elle s'y adapte.

Références

- Allen, K. M., & Superle, T. (2016). *La criminalité chez les jeunes au Canada, 2014*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2016001/article/14309-fra.htm>
- Ashbourne, L. M., Baobaid, M., & Azizova, K. S. (2012). Expanding notions of family time and parental monitoring: Parents' and adolescents' experiences of time spent together and apart in muslim immigrant families. *Journal of Comparative Family Studies*, 43(2), 201-215.
- Aumont, G. (1998). *Avec les familles immigrantes : guide d'intervention*. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/1998/98-265.pdf>
- Aumont, G., Guindon, N., & Legault, G. (2000). L'intervention auprès des femmes immigrantes et de leur famille. Dans G. Legault (Éd.), *L'intervention interculturelle* (pp. 253-280). Montréal, QC : Gaëtan Morin éditeur.
- Bankston, C., & Zhou, M. (1997). Valedictorians and delinquents: The bifurcation of Vietnamese American youth. *Deviant Behavior*, 18(4), 343-364. doi: 10.1080/01639625.1997.9968066
- Benet-Martínez, V., & Haritatos, J. (2005). Bicultural Identity Integration (BII): Components and psychosocial antecedents. *Journal of Personality*, 73(4), 1015-1050. doi: 10.1111/j.1467-6494.2005.00337.x
- Berry, J. W. (1985). Acculturation among circumpolar peoples: Implications for health status. *Arctic medical research*, 40, 21-27.
- Berry, J. W. (1992). Acculturation and adaptation to the new society. *International Migration*, 30(1), 69-85.
- Berry, J. W. (1997). Immigration, acculturation, and adaptation. *Applied Psychology: An International Review*, 46(1), 5-34. doi: 10.1111/j.1464-0597.1997.tb01087.x
- Berry, J. W. (2005). Acculturation: Living successfully in two cultures. *International Journal of Intercultural Relations*, 29(6), 697-712. doi: 10.1016/j.ijintrel.2005.07.013
- Berry, J. W. (2006a). Contexts of acculturation. Dans D. L. Sam & J. W. Berry (Éds.), *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology* (pp. 27-42). Cambridge, UK: Cambridge University Press.

- Berry, J. W. (2006b). Stress perspectives on acculturation. Dans D. L. Sam & J. W. Berry (Éds.), *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology* (pp. 43-57). Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Berry, J. W., Phinney, J. S., Sam, D. L., & Vedder, P. (2006). Immigrant youth: Acculturation, identity, and adaptation. *Applied Psychology: An International Review*, 55(3), 303-332. doi: 10.1111/j.1464-0597.2006.00256.x
- Berry, J. W., Portinga, Y. H., Segall, M. H., & Dasen, P. R. (1992). *Cross-Cultural Psychology: Research and Applications*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Bérubé, L. (2004). *Parents d'ailleurs, enfants d'ici*. Sainte-Foy, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Birman, D. (2006). Acculturation gap and family adjustment: Findings with Soviet Jewish refugees in the United States and implications for measurement. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 37(5), 568-589. doi: 10.1177/0022022106290479
- Bouche-Florin, L., Skandiani, S. M., & Moro, M. R. (2007). La construction identitaire chez l'adolescent de parents migrants : analyse croisée du processus identitaire. *Santé mentale au Québec*, 32(1), 213-227. doi: 10.7202/016517ar
- Boutakidis, I., Guerra, N. G., & Soriano, F. (2006). Youth violence, immigration, and acculturation. Dans N. G. Guerra & E. P. Smith (Éds.), *Preventing Youth Violence in a Multicultural Society* (pp. 75-99). Washington, DC: American Psychological Association.
- Boutin, G. (1997). *L'entretien de recherche qualitatif*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Bui, H. N. (2009). Parent-child conflicts, school troubles, and differences in delinquency across immigration generations. *Crime & Delinquency*, 55(3), 412-441. doi: 10.1177/0011128707306122
- Bureau of Justice Statistics. (2012). *Arrests by race and age in the U.S., 2012*. Repéré à <http://www.bjs.gov/index.cfm?ty=datool&surl=/arrests/index.cfm#>
- Cauffman, E., & Grisso, T. (2005). Mental health issues among minority offenders in the juvenile justice system. Dans D. F. Hawkins & K. Kempf-Leonard (Éds.), *Our children, their children: Confronting racial and ethnic differences in American juvenile justice* (pp. 390-412). Chicago, IL: University of Chicago Press.

Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM). (2012). *Croissance économique, inégalités et pauvreté : l'intégration des immigrants au Canada*. Repéré à <http://www.ceetum.umontreal.ca/documents/capsules/2012/croissance-economique-2012.pdf>

Centre jeunesse de Montréal — Institut universitaire (CJM-IU). (2014). *Les pratiques en protection de la jeunesse auprès de clientèles de communautés ethnoculturelles*. Repéré à http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/infolettre/novembre2014/novembre2014_recherch1.html

Centre national de prévention du crime (CNPC). (2012). *Aperçu statistique des jeunes à risque et de la délinquance chez les jeunes au Canada*. Repéré à <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcts/pblctns/ststclsnpshh-yth/ssyr-fra.pdf>

Coatsworth, J. D., Maldonado-Molina, M., Pantin, H., & Szapocznik, J. (2005). A person-centered and ecological investigation of acculturation strategies in Hispanic immigrant youth. *Journal of Community Psychology*, 33(2), 157-174. doi: 10.1002/jcop.20046

Cohen-Émerique, M. (1993). L'approche interculturelle dans le processus d'aide. *Santé mentale au Québec*, 18(1), 71-91.

Cohen-Émerique, M. (2000). L'approche interculturelle auprès des migrants. Dans G. Legault (Éd.), *L'intervention interculturelle*. Montréal, QC: Gaétan Morin éditeur.

Cohen-Émerique, M. (2011). *Pour une approche interculturelle en travail social : théories et pratiques*. Rennes, France: Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique.

Colins, O. F., Grisso, T., Vahl, P., Guy, L., Mulder, E., Hornby, N., ... Vermeiren, R. (2015). Standardized screening for mental health needs of detained youths from various ethnic origins: The Dutch Massachusetts Youth Screening Instrument-Second Version (MAYSI-2). *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 37(3), 481-492. doi: 10.1007/s10862-014-9476-4

Combalbert, N., Lemghairbat, A., & Andronikof, A. (2007). Perception de soi, de l'appartenance culturelle et de l'éducation parentale chez des adolescents délinquants issus de l'immigration maghrébine. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 55(1), 10-16. doi : 10.1016/j.neurenf.2007.01.007

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). (2013). L'intégration et la discrimination. *Des droits pour tous et toutes*, 6, 1-4.

- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). (2016). *Lexique*. Repéré à <http://www.cdpdj.qc.ca/fr/pages/lexique.aspx#lexiqueP>
- Costigan, C. L., & Koryzma, C. M. (2011). Acculturation and adjustment among immigrant Chinese parents: Mediating role of parenting efficacy. *Journal of Counseling Psychology, 58*(2), 183-196. doi: 10.1037/a0021696
- Courbot, C. (2000). De l'acculturation aux processus d'acculturation, de l'anthropologie à l'histoire : petite histoire d'un terme connoté. *Hypothèses, 1/2000*(3), 121-129.
- Crane, D. R., Ngai, S. W., Larson, J. H., & Hafen, M., Jr. (2005). The influence of family functioning and parent-adolescent acculturation on North American Chinese adolescent outcomes. *Family Relations: An Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies, 54*(3), 400-410. doi:10.1111/j.1741-3729.2005.00326.x
- Cusson, M. (1992). *Déviance*. Repéré à http://classiques.uqac.ca/contemporains/cusson_maurice/deviance/deviance.pdf
- Deslauriers, J.-P., Jalbert, L., & Laperrière, A. (1987). L'analyse en recherche qualitative. *Cahiers de recherche sociologique, 5*(2), 145-152.
- Dinh, K. T., Sarason, B. R., & Sarason, I. G. (1994). Parent-child relationships in Vietnamese immigrants families. *Journal of Family Psychology, 8*(4), 471-488. doi: 10.1037/0893-3200.8.4.471
- Dipietro, S. M., & McGloin, J. M. (2012). Differential susceptibility? Immigrant youth and peer influence. *Criminology: An Interdisciplinary Journal, 50*(3), 711-742. doi: 10.1111/j.1745-9125.2012.00273.x
- Dorais, M., & Auclair, R. (1993). Diversité et créativité en recherche qualitative. *Service social, 42*(2), 7-27.
- Drachman, D. (1992). A stage-of-migration framework for service to immigrant populations. *Social Work, 37*(1), 68-72.
- Drachman, D., & Ryan-Shen, A. (1991). Immigrants and refugees. Dans A. Gitterman (Éd.), *Handbook of Social Work Practice with Vulnerable Populations*. New York, NY: Columbia University Press.
- Eid, P. (2012, mai). *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un « testing » mené dans le grand Montréal*. Repéré à http://www.cdpdj.qc.ca/publications/etude_testing_discrimination_emploi.pdf

- Encyclopédie canadienne. (2016). *Identité ethnique*. Repéré à <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/identite-ethnique/>
- Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (2^e éd.). Montréal, QC: Chenelière-Éducation.
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Montréal, QC : Bélineau éditeur.
- Gordon, M. M. (1964). *Assimilation in American life: The role of race, religion, and national origins*. New York, NY: Oxford University Press.
- Gouvernement du Québec. (2015). *Mesures extrajudiciaires*. Repéré à <http://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/jj-yj/outils-tools/feuilles-sheets/pdf/mesur-measu.pdf>
- Grenon, M. (1992). La notion d'acculturation entre l'anthropologie et l'historiographie. *Lekton*, 2(2), 13-42.
- Hamilton, H. A., Noh, S., & Adlaf, E. M. (2009). Adolescent risk behaviours and psychological distress across immigrant generations. *Canadian Journal of Public Health*, 100(3), 221-225. doi: 10.17269/cjph.100.1796
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. (1951). Convention relative au statut des réfugiés. Repéré à <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/StatusOfRefugees.aspx>
- Helly, D., Vatz-Laaroussi, M., & Rachédi, L. (2001). *Transmission culturelle aux enfants par de jeunes couples immigrants* : Montréal, Québec, Sherbrooke. Montréal, QC : Immigration et métropoles.
- Jimenez, E. (2013). *Comment intervenir auprès des jeunes contrevenants issus de l'immigration et leur famille*. Communication présentée au 36^e congrès de la Société de criminologie du Québec, Mont-Tremblant, Québec.
- Jimenez, E. (2015). Les défis de l'intervention interculturelle auprès des jeunes issus de l'immigration et leur famille sous la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents. *Défi jeunesse*, 22(1), 39-49.
- Jimenez, E. (2016). Établir un lien de confiance avec les immigrants et les réfugiés. *La pratique en mouvement*, 11, 15-16.

- Juang, L. P., & Nguyen, H. H. (2009). Misconduct among Chinese American adolescents: The role of acculturation family obligation, and autonomy expectations. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 40(4), 649-666. doi: 10.1177/0022022109335185
- Kvale, S. (1983). The qualitative research interview: A phenomenological and a hermeneutical mode of understanding. *Journal of Phenomenological Psychology*, 14(2), 171-196.
- Lazarus, S. R., & Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal and coping*. New York, NY: Springer Publishing Company.
- Le, T. N., & Stockdale, G. D. (2005). Individualism, collectivism, and delinquency in Asian American adolescents. *Journal of Clinical Child & Adolescent Psychology*, 34(4), 681-691. doi: 10.1207/s15374424jccp3404_10
- Le, T. N., & Stockdale, G. D. (2008). Acculturative dissonance, ethnic identity, and youth violence. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 14(1), 1-9. doi: 10.1037/1099-9809.14.1.1
- Legault, G., & Fronteau, J. (2008). Les mécanismes d'inclusion des immigrants et des réfugiés. Dans G. Legault & L. Rachédi (Éds.), *L'intervention multiculturelle*. (2^e éd., pp. 8-42) Montréal, QC: Gaëtan Morin éditeur.
- Legault, G., Oxman-Martinez, J., Guzman, P., Gravel, S., & Turcotte, G. (2000). La séparation familiale en contexte migratoire : conflits parents-enfants. *Interactions*, 4(1), 59-76.
- Liebkind, K. (2006). Ethnic identity and acculturation. Dans D. L. Sam & J. W. Berry (Éds.), *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology* (pp.78-96). Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Lustig, D. F., & Sung, K. K. (2013). Dissolving borders: reframing risk, delinquent peers, and youth violence. *Child Youth Services Review*, 35(8), 1197-1205. doi: 10.1016/j.childyouth.2013.02.013
- Masgoret, A.-M., & Ward, C. (2006). Culture learning approach to acculturation. Dans D. L. Sam & W. J. Berry (Éds.), *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology* (pp. 58-77). Cambridge, UK: Cambridge University Press.

- Mc Andrew, M., Bakhshaei, M., & Ledent, J. (2013). Des mots pour le dire : le processus migratoire et les caractéristiques linguistiques. *Centre d'études ethniques des universités montréalaises*. Repéré à <http://www.ceetum.umontreal.ca/documents/capsules/2013-enjeux/mcan-bah-led-enj-2013-1.pdf>
- Merton, R. K. (1968). *Social theory and social structure*. New York, NY: The Free Press.
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives*. (2^e éd.) Paris, France : De Boeck.
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). (2007). *Les immigrants au Québec : partage des responsabilités Québec-Canada, statuts des personnes se trouvant au Québec, catégories d'immigration*. Repéré à http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigrants_MarcheTravail2011.pdf
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). (2012, octobre). *Les immigrants et le marché du travail québécois en 2011*. Repéré à http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigrants_MarcheTravail2011.pdf
- Ministère de la Justice (2014). *Loi sur le multiculturalisme canadien, S.R.C 1985, chapitre 24*. Repéré à <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C-18.7.pdf>
- Ministère de la Justice. (2015a). *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA), L. C. 2002, chapitre 1*. Repéré à <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/Y-1.5.pdf>
- Ministère de la Justice. (2015b). *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR), L. C. 2001, chapitre 27*. Repéré à <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/I-2.5.pdf>
- Ministère de la Justice. (2015). *Mesures extrajudiciaires*. Repéré à <http://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/jj-yj/outils-tools/feuillets-sheets/pdf/mesur-measu.pdf>
- Morenoff, J. D., & Astor, A. (2006). Immigrant assimilation and crime: Generational differences in youth violence in Chicago. Dans R. J. Martinez & A. J. Valenzuela (Éds.), *Immigration and Crime: Ethnicity, Race, and Violence*. New York, NY: New York University Press.

- Mucchielli, L. (2006). Immigration et délinquance : fantasmes et réalités. Dans N. Guénif-Souilamas (Éd.), *La République mise à nue par son immigration* (pp. 39-61). Paris, France: La Fabrique éditions.
- Mvilongo, A. (2001). *Pour une intervention sociale efficace en milieu interculturel : Québec-Canada*. Paris, France: Éditions L'Harmattan.
- Nesteruk, O., & Marks, L. D. (2011). Parenting in immigration: Experiences of mothers and fathers from Eastern Europe raising children in the United States. *Journal of Comparative Family Studies*, 42(6), 809-825.
- Ngo, H. M., & Le, T. N. (2007). Stressful life events, culture, and violence. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 9(2), 75-84. doi: 10.1007/s10903-006-9018-6
- Nguyen, H. H., Messe, L. A., & Stollak, G. E. (1999). Toward a more complex understanding of acculturation and adjustment: Cultural involvements and psychosocial functioning in Vietnamese youth. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 30(1), 5-31.
- Ochocka, J., & Janzen, R. (2008). Immigrant parenting: A new framework of understanding. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 6(1), 85-111. doi: 10.1080/15362940802119286
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ). (2014). *L'évaluation psychoéducative de la personne en difficulté d'adaptation*. Montréal, QC: Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ). (2015). *Le psychoéducateur*. Repéré à <http://www.ordrepsed.qc.ca/fr/grand-public/le-psychopeducateur/>
- Organisation mondiale de la santé (OMS). (2016). *Développement des adolescents*. Repéré à http://www.who.int/maternal_child_adolescent/topics/adolescence/dev/fr/
- Ouimet, M. (2009). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Québec, QC : Les Presses de l'Université Laval.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. (3^e éd.) Paris, France : Armand Colin.
- Paquet, L. (2011). Trajectoires singulières et citoyenneté plurielle des femmes réfugiées au Québec. *Diversité urbaine*, 10(2), 49-66. doi: 10.7202/1006425ar

- Patel, N., Power, T. G., & Peshotan Bhavnagri, N. (1996). Socialization values and practices of Indian immigrant parents: Correlates of modernity and acculturation. *Child Development, 67*(2), 302-313. doi: 10.1111/1467-8624.ep9605280310
- Payette, A., & Champagne, C. (1997). *Le groupe de codéveloppement professionnel*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Pelletier, V. (2010). *Construction identitaire de six filles d'immigrants maghrébins au Québec* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Montréal. Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/3149/>
- Phinney, J. S., & Devich-Navarro, M. (1997). Variations in bicultural identification among African American and Mexican American adolescents. *Journal of Research on Adolescence, 7*(1), 3-32. doi: 10.1207/s15327795jra0701_2
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayers & A. Pires (Éds.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 113-169). Montréal, QC: Gaëtan Morin éditeur.
- Pontel, M., & Demczuk, I. (2007). *Répondre aux besoins des femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles : les défis de l'adaptation des services en violence conjugale*. Repéré à <http://www.fede.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/repondreuxbesoins.pdf>
- Portes, A., & Rumbaut, R. G. (2001). *Legacies: The Story of the Immigrant Second Generation*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière, R. Mayer & P. A. Pires (Éds.), *La recherche qualitative, enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal, QC: Gaëtan Morin éditeur.
- Powell, D., Perreira, K. M., & Mullan Harris, K. (2010). Trajectories of delinquency from adolescence to adulthood. *Youth & Society, 41*(4), 475-502. doi: 10.1177/0044118X09338503
- Powell, J. W. (1882). Investigations relating to cessions of land by Indians tribes to the United States, by C. C. Royce. Dans J. W. Powell (Éd.), *First annual report of the bureau of ethnology to the secretary of the Smithsonian Institution 1879-'80*. Washington, DC: Gouvernment printing office.
- Powell, J. W. (1883). Human evolution: Annual address of the president. *Transactions of the Anthropological Society of Washington, 2*, 176-208.

- Puzzanchera, C. (2014). Juvenile Arrests 2012. *National Report Series*, 1-12.
- Rachédi, L., & Legault, G. (2008). Le modèle interculturel systémique. Dans Gisèle Legault & L. Rachédi (Éds.), *L'intervention interculturelle*. (2^e éd.) Montréal, QC: Gaëtan Morin éditeur.
- Redfield, R., Linton, R., & Herskovits, M. J. (1936). Memorandum for the study of acculturation. *American Anthropologist*, 38(1), 149-152.
- Roché, S. (2001). *La délinquance des jeunes : les 13-19 ans racontent leurs délits*. Paris, France: Seuil.
- Sam, D. L. (2006). Acculturation: Conceptual background and core components. Dans D. L. Sam & J. W. Berry (Éds.), *The Cambridge Handbook of Acculturation* (pp. 11-26). Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Sam, D. L., & Berry, J. W. (2006). Introduction. Dans D. L. Sam & J. W. Berry (Éds.), *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology* (pp. 1-7). Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Samaniego, R., & Gonzales, N. (1999). Multiple mediators of the effects of acculturation status on delinquency for Mexican American adolescents. *American Journal of Community Psychology*, 27(2), 189-210. doi: 10.1023/A:1022883601126
- Sanséau, P.-Y. (2005). Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion : pertinence, positionnement et perspectives d'analyse. *Recherches qualitatives*, 25(2), 33-57.
- Schwartz, S. J., Unger, J. B., Zamboanga, B. L., & Szapocznik, J. (2010). Rethinking the concept of acculturation: Implications for theory and research. *American Psychologist*, 65(4), 237-251. doi: 10.1037/a0019330
- Schwartz, S. J., & Zamboanga, B. L. (2008). Testing Berry's model of acculturation: A confirmatory latent class approach. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 14(4), 275-285. doi: 10.1037/a0012818
- Sellin, T. (1938). *Culture conflict and crime*. New York, NY: Social Science Research Council.
- Shaw, C. R., & McKay, H. D. (1942). *Juvenile delinquency and urban areas*. Chicago, IL: The University of Chicago Press.

- Slonim-Nevo, V., & Sharaga, Y. (2000). Psychological and social adjustment of Russian-born and Israeli-born Jewish adolescents. *Child & Adolescent Social Work Journal*, 17(6), 455-475. doi: 10.1023/A:1026483828067
- Smith, A., Lalonde, R. N., & Johnson, S. (2004). Serial migration and its implications for the parent-child relationship: A retrospective analysis of the experiences of the children of Caribbean immigrants. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 10(2), 107-122. doi: 10.1037/1099-9809.10.2.107
- Sommers, I., Fagan, J., & Baskin, D. (1993). Sociocultural influences on the explanation of delinquency for Puerto Rican youths. *Hispanic Journal of Behavioral Sciences*, 15(1), 36-62. doi: 10.1177/07399863930151002
- Soriano, F. I., Rivera, L. M., Williams, K. J., Daley, S. P., & Reznik, V. M. (2004). Navigating between cultures: The role of culture in youth violence. *Journal of Adolescent Health*, 34(3), 169-176. doi: 10.1016/j.jadohealth.2003.07.015
- Spencer, M. B., & Jones-Walker, C. (2004). Interventions and services offered to former juvenile offenders reentering their communities: An analysis of program effectiveness. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 2(1), 88-97. doi: 10.1177/1541204003260049
- Statistique Canada. (2006). *La délinquance autodéclarée chez les jeunes immigrants, Toronto, 2006*. Québec, QC : Statistique Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2008005/article/10799-fra.htm>
- Statistique Canada. (2010). *Définition d'immigrants*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2010004/def/immigrant-fra.htm>
- Statistique Canada. (2013a). *Statut des générations : les enfants nés au Canada de parents immigrants. Enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2011*. Repéré à http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011003_2-fra.pdf
- Statistique Canada. (2013b). *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada. Enquête nationale auprès des ménages (ENM), 2011*. Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.pdf>
- Stevens, G. W. J. M., Pels, T. V. M., Vollebergh, W. A. M., & Crijnen, A. A. M. (2004). Patterns of psychological acculturation in adult and adolescent Moroccan immigrants living in the Netherlands. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 35(6), 689. doi: 10.1177/0022022104270111

- Stevens, G. W. J. M., Veen, V. C., & Vollebergh, W. A. M. (2014). Psychological acculturation and juvenile delinquency: Comparing Moroccan immigrant families from a general and pretrial detention population. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 20(2), 254-265. doi: 10.1037/a0035024
- Suárez-Orozco, C., Todorova, I. L. G., & Louie, J. (2002). Making up for lost time: The experience of separation and reunification among immigrant families. *Family Process*, 41(4), 625-643. doi: 10.1111/j.1545-5300.2002.00625.x
- Svensson, Y., Burk, W. J., Stattin, H., & Kerr, M. (2012). Peer selection and influence of delinquent behavior of immigrant and nonimmigrant youths: Does context matter? *International Journal of Behavioral Development*, 36(3), 178-185. doi: 10.1177/0165025411434652
- Tam, C., & Freisthler, B. (2015). An exploratory analysis of linguistic acculturation, neighborhood, and risk behaviors among children of Southeast Asian immigrants. *Child & Adolescent Social Work Journal*, 32(4), 383-393. doi: 10.1007/s10560-014-0372-2
- Titzmann, P. F. (2012). Growing up too soon? Parentification among immigrant and native adolescents in Germany. *Journal of Youth and Adolescence*, 41(7), 880-893. doi: 10.1007/s10964-011-9711-1
- Titzmann, P. F., Raabe, T., & Silbereisen, R. K. (2008). Risk and protective factors for delinquency among male adolescent immigrants at different stages of the acculturation process. *International Journal of Psychology*, 43(1), 19-31. doi: 10.1080/00207590701804305
- Tourrette, C., & Guidetti, M. (2008). *Introduction à la psychologie du développement : du bébé à l'adolescent* (3^e éd.). Paris, France: Armand Colin.
- Trickett, E. J., & Jones, C. J. (2007). Adolescent culture brokering and family functioning: A study of families from Vietnam. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 13(2), 143-150. doi: 10.1037/1099-9809.13.2.143
- Van Campenhoudt, L., Quivy, R., & Marquet, J. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4^e éd.). Paris, France: Dunod.
- Vatz-Laaroussi, M. (2008). Les familles immigrantes et l'intervention intergénérationnelle. Dans G. Legault & L. Rachédi (Éds.), *L'intervention interculturelle*. (2^e éd., pp. 230-249) Montréal, QC: Gaëtan Morin éditeur.

- Vatz-Laaroussi, M., & Messé A Bessong, J.-M. (2008). Être parent en situation d'immigration : défis, enjeux et potentiels. Dans C. Parent, S. Drapeau, M. Brousseau & È. Pouliot (Éds.), *Visages multiples de la parentalité*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Vazsonyi, A. T., & Killias, M. (2001). Immigration and crime among youth in Switzerland. *Criminal Justice and Behavior, 28*(3), 329-366. doi: 10.1177/0093854801028003004
- Veen, V. C., Stevens, G., Doreleijers, T., & Vollebergh, W. (2011). Moroccan adolescent suspect offenders in the Netherlands: ethnic differences in offender profiles. *Psychology, Crime & Law, 17*(6), 545-561. doi: 10.1080/10683160903418205
- Wallace, M., Turner, J., Matarazzo, A., & Babyak, C. (2009). *La mesure de la criminalité au Canada : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-004-x/85-004-x2009001-fra.pdf>
- Walsh, S., Shulman, S., Bar-On, Z., & Tsur, A. (2006). The role of parentification and family climate in adaptation among immigrant adolescents in Israel. *Journal of Research on Adolescence, 16*(2), 321-350. doi: 10.1111/j.1532-7795.2006.00134.x
- Ward, C., & Kennedy, A. (1999). The measurement of sociocultural adaptation. *International Journal of Intercultural Relations, 23*(4), 659-677.
- Warr, M. (2005). Making delinquent friends: adult supervision and children's affiliations. *Criminology, 43*(1), 77-106. doi: 10.1111/j.0011-1348.2005.00003.x
- Williams, K., & Francis, S. E. (2010). Parentification and psychological adjustment: Locus of control as a moderating variable. *Contemporary Family Therapy, 32*(3), 231-237. doi: 10.1007/s10591-010-9123-5
- Wong, S. K. (1997). Delinquency of Chinese-Canadian youth: A test of opportunity, control, and intergeneration conflict theories. *Youth & Society, 29*(1), 112-133. doi: 10.1177/0044118X97029001005
- Wong, S. K. (1999). Acculturation, peer relations, and delinquent behavior of Chinese-Canadian youth. *Adolescence, 34*(133), 107-119.
- Wong, S. K., & Brandon, U. B. (2001). Acculturation, language use, and Chinese delinquency: An examination of four theoretical models. *Advances in Psychology Research, 5*, 55.

- Xiong, Z. B., Rettig, K. D., & Tuicomepee, A. (2008). Differences in nonshared individual, school, and family variables between delinquent and nondelinquent Hmong adolescents. *The Journal of Psychology*, 142(4), 337-355. doi: 10.3200/JRLP.142.4.337-356
- Yin, R. K. (2009). *Case study research: design and methods*. (4^e éd.) Thousand Oaks, CA: Sage.
- Zhou, M. (1997). Growing up American: The challenge confronting immigrant children and children of immigrants. *Annual Review of Sociology*, 23, 63-95.